

OUVERT
Journal

CENTRE TEXACO

LAVE-AUTOS
AUTOMATIQUE

756, BOUL. DES CAPUCINS, Québec
LAVE 60 AUTOS À L'HEURE

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

QUÉBEC — 63^e ANNÉE — Numéro 19,363

Prix : QUINZE CENTS — Vendredi, 23 avril 1971

TAPIS À QUALITÉ ÉGALE...
EMILIEN ROCHETTE
C'EST CHER CHEZ MOINS
555 DE LA COURONNE
(cote St-Vallier)
529-4164

Le Québec et son avenir

Y aura-t-il affrontement entre les anglophones et les francophones du NPD?

Par ANDRÉ BELLEMAIRE
OTTAWA (PC) — Les prises de positions sur le droit du Québec à l'autodétermination se précipitent à mesure qu'approche l'heure du débat sur cette épineuse question au congrès du Nouveau Parti Démocratique, à Ottawa.

Dans la journée d'hier, un des candidats à la direction du parti, M. Ed Broadbent, a courtoisement les délégués du Québec, tenants de la thèse de l'autodétermination, pour leur faire part de son intention de soumettre au congrès, cet après-midi, une sorte de résolution de compromis entre les diverses tendances sur le sujet.

D'autre part, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, est arrivé au centre municipal d'Ottawa, avec la ferme intention d'appuyer sans réserve la résolution du NPD-Québec réclamant le droit pour le province à l'autodétermination.

M. Laberge, membre du parti et leader de quelque 300.000 travailleurs, s'est prononcé, par ailleurs, en faveur de la candidature de M. David Lewis au poste de chef du NPD.

Le leader syndical arborait au veston un macaron du NPD-Québec "Autodétermination" et celui de M. Lewis. Bien que ce dernier n'approuve pas la thèse du Québec sur l'autodétermination, M. Laberge a expliqué qu'il favorisait tout de même M. Lewis "parce qu'il a toujours été constant dans l'application des principes et toujours défendu les intérêts des travailleurs par le passé".

M. Laberge a ajouté qu'il a confiance en M. Lewis et qu'il ne connaît pas les autres candidats.

M. BROADBENT

Depuis l'ouverture du congrès, mercredi, toutes sortes de tractations ont été menées autour de la résolution, de loin la plus explosive, du NPD-

Québec sur l'autodétermination. Le comité de résolutions du congrès a déjà rédigé une résolution dite de compromis en remplacement de celle du Québec.

Quant aux délégués québécois, au nombre d'environ 50, ils ne semblent pas vouloir demander et tout indique qu'ils soumettront envers et contre tous leur propre résolution aujourd'hui à l'assemblée plénière.

Jusqu'à hier soir, un seul candidat à la direction du parti, M. Broadbent, s'est entretenu avec les délégués de la Belle Province pour discuter de la question et tenter d'établir un autre compromis susceptible de satisfaire l'ensemble du congrès.

M. Broadbent a déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'il a proposé, à l'issue d'une rencontre de 15 minutes avec les Québécois, hier midi, une autre résolution.

Celle-ci recommanderait une nouvelle procédure dans les discussions: inclure dans une seule proposition l'établissement d'un nouveau fédéralisme et le droit à l'autodétermination.

Dans l'esprit de M. Broadbent, les délégués auraient à discuter sur une éventuelle nouvelle union canadienne et, en même temps, sur le principe du droit de l'autodétermination.

REFUS DU QUÉBEC

La délégation du Québec, quant à elle, ne serait pas disposée à accepter "la médiation" du candidat au leadership, selon un de ses membres.

Le NPD-Québec tient mordicus à faire débattre par l'assemblée plénière le principe de l'autodétermination, et pas autre chose.

"Nous voulons savoir de quelle façon les néo-démocrates accueilleraient cette idée, s'il y a lieu d'espérer ou non une renaissance de leur part de

ce principe", a ajouté ce délégué.

Les membres du NPD-Québec sont entièrement en faveur de cette idée et leur participation aux autres travaux du congrès a été nulle jusqu'à présent.

Il se se sont réunis fréquemment pour retoucher leur résolution et préparer la stratégie devant le congrès.

Il ne semble pas que M. Broadbent ait obtenu beaucoup de succès auprès des délégués québécois sur cette question.

On lui reproche particulièrement d'avoir donné son accord au comité de résolution de rediger une résolution de compromis et d'adoucir celle du Québec.

M. LABERGE

Quant à M. Laberge, même s'il est sympathique à la résolution du Québec, il ne souhaite pas pour autant la séparation de cette province d'avec le reste du Canada.

Interrogé à savoir quelle serait son attitude si la résolution était défaite, le chef syndical a dit qu'il continuerait à militer au sein du NPD.

M. Laberge a rappelé que plusieurs travailleurs qui ont voté en faveur du Parti québécois aux élections du 29 avril 1970 ne sont pas nécessairement indépendantistes.

Il a ajouté qu'ils ont choisi d'accorder leur appui au parti de M. René Lévesque parce que c'était le seul à préconiser des réformes sociales.

M. Laberge, s'il ne désire pas voir le Québec quitter la fédération canadienne, estime, par ailleurs, que Québec possède maintenant le droit de s'autodéterminer.

Ouverture de la pêche à la truite



QUÉBEC (PC) — C'est aujourd'hui vendredi la journée de l'ouverture de la saison de pêche à la truite au Québec. En plus de l'ouverture de la pêche à toutes les espèces de truites, c'est également le début de la saison de la pêche au brochet dans certaines régions de la province.

Cette année, tous les pêcheurs, domiciliés au Québec, devront être porteurs du nouveau permis à \$3,25 assurance comprise pour pêcher non seu-

lement dans les lacs, mais encore dans les rivières, ruisseaux, criques, étangs, etc., soit dans tous les plans d'eau, sauf: le fleuve, en aval du pont de Québec; le Saguenay, en aval du pont de Chicoutimi; et la Baie-des-Chaleurs, en aval du pont de Campbellton.

Dans la plupart des plans d'eau, la limite de prises quotidiennes pour la truite grise, la truite mouchetée, la truite brune, la truite arc-en-ciel, la qua-

nanche et le saumon atlantique de mer, la truite rouge de Québec et l'ombie arctique, la limite de prises quotidiennes sans limite de poids, ou de 25 poissons en tout, le poids, ou de 25 poissons en tout, le poids global ne devant pas dépasser 10 livres, plus un poisson, selon les zones.

Dans nos pages:

Au congrès du NPD

On a l'impression d'être dans un pays étranger — page 10

Les ingénieurs forestiers veulent un ministère des Ressources naturelles — page 11

Pour les jeunes voulant servir la civilisation: la prêtrise — Daniélou — page 2

Contrôle des charges des camions sur les routes — page 2

Le journal du métis Louis Riel vendu pour \$26,500 — page 11

Position des évêques sur le sacerdoce à l'automne — page 10

Québec réaliserait sa vocation portuaire avec le dragage du chenal — page 3

La FTQ demande au gouvernement du Québec de reprendre l'usine Maki — page 11

Lancement de "Soyouz-10" avec 3 hommes à bord — page 18

Le président François Duvalier est mort — page 18

Les pluies font monter le niveau des eaux de la rivière Outaouais — page 11

4e bilan déficitaire à l'archevêché de Montréal — page 11

Les évêques envisagent l'absolution de groupe

OTTAWA (PC) — Les évêques canadiens étudient la possibilité d'étendre, pour certains moments et circonstances, l'absolution de groupe.

Au cours d'une conférence de presse à Ottawa, jeudi, Mgrs Joseph-Aurèle Plourde et Philip Pocock ont déclaré que déjà on retrouvait dans les absolutions aux militaires, un genre d'absolution générale, identique à celle qu'on voudrait voir étendre à certaines autres circonstances et occasions.

Pour le moment, toutefois, les formes que prendra cette absolution n'ont pas été révélées.

On sait qu'actuellement, de par le monde, le président de la Conférence catholique canadienne, Mgr Plourde, la seule forme d'absolution est celle que les fidèles reçoivent au confessionnal et elle est toujours individuelle.

Il est possible de concevoir que ces "circonstances" selon Mgr Plourde, seront les grands concours de confession comme aux temps de Noël et Pâques.

L'absolution générale de groupe ne changera absolument pas, de poursuivre le président, le sacrement comme tel. De plus, l'absolution serait donnée à l'occasion de cérémonies liturgiques.

COMMISSION DUMONT

Le rapport de la commission Dumont sur les laïcs et l'Eglise, dont la parution devait avoir lieu il y a déjà un an, ne se fera qu'au mois de septembre prochain.

Interrogé à ce sujet, Mgr Plourde a répondu que les évêques canadiens français avaient rencontré quatre membres de la commission Dumont.

Ils ont invoqué, de répondre l'archevêque d'Ottawa, le nombre imposant des rapports qu'ils ont reçus, le travail immense de compilation exigé et le travail parallèle que les membres de la commission Dumont doivent mener pour gagner leur vie.

L'évêque d'Ottawa a cependant assuré les journalistes que le rapport ne serait pas dépassé au moment de sa parution.

Selon ce dernier, les membres de la commission Dumont ont opté vers une perspective d'avenir.

Plus de 800 mémoires auraient été transmis à la commission Dumont.

De plus, les membres, semble-t-il, ont tout fait pour rejoindre une série de personnes, 300, déclarées non pratiquantes pour savoir pourquoi elles avaient décidé de ne plus poursuivre leur action à l'intérieur de l'Eglise.

COMMENTAIRE

Commentant la conférence des évêques Mgr Plourde a qualifié de très encourageante et de constructive.

Quel que soit l'un des événements marquant a été la rencontre de lundi avec les représentants des associations féminines du Canada.

Du côté français ce genre de rencontre sera repris dans les diocèses.

Mécontents

Les chefs de gare du CN rendront public un "dossier noir"

par André BELLEMAIRE

QUÉBEC — Les chefs de gare du Canadien National, mécontents du sort qui leur est réservé, s'approprient à rendre public un "dossier noir" sur les relations de travail entre les employés et la haute direction de cette compagnie de la Couronne.

Ce "dossier noir", comme ils le nomment, sera dévoilé lors d'une assemblée que les chefs de gare du Québec tiendront, dimanche prochain, à un hôtel de la Vieille Capitale.

SERVOCENTRE

Notre informateur, qui nous a transmis ces renseignements, a refusé de donner les grandes lignes du

dossier, en répondant que tous les détails seraient connus à l'issue de la réunion de dimanche.

Rappelons, toutefois, que cette réaction des chefs de gare du CN, laquelle réaction s'annonce plutôt violente, est une conséquence directe du nouveau système de servocentre que le CN utilisera au maximum au cours de l'été qui vient, (cf. l'édition de mercredi).

Notons, brièvement, que 27 chefs de gare perdront leur emploi en tant que tel; mais, de ces 27, près d'une dizaine seront mis à la retraite d'ici la fin de l'année. Ainsi, il restera une quinzaine d'employés à recycler dans les locaux du servocentre, ou encore, à transférer, ce que présentent les chefs de gare concernés: "Après trente ans de service dans la même ville, nous ne sommes pas intéressés à nous expatrier", prétextent-ils.

L'assurance-chômage

Cournoyer n'accepte pas les réformes du fédérale

OTTAWA (PC) — M. Jean Cournoyer, ministre du Travail du Québec, a déclaré jeudi qu'il n'est pas prêt à accepter quelques-unes des dispositions de base des réformes fédérales sur l'assurance-chômage, qui ont été adoptées cette semaine aux Communes en deuxième lecture.

"La deuxième lecture, en autant que je suis concerné, indique que la loi sera adoptée. C'est une formalité, dit-il. Mais nous ne sommes pas encore en position de les accepter comme un fait accompli."

"Nous, à Québec, en discuterons au Cabinet cette semaine, avant de faire connaître notre réponse".

Par la même occasion, M. Cournoyer a admis qu'Ottawa a toute autorité pour changer le système de l'assurance-chômage. Il a aussi dit qu'il serait difficile de s'opposer au projet d'augmenter les bénéfices jusqu'au sommet prévu de \$100 par semaine.

Une objection de taille de la part du Québec, cependant, concerne l'extension de l'assurance-chômage aux employés d'hôpitaux et aux enseignants.

Une telle extension coûterait à la province quelque chose comme \$20 millions, sa part des primes pour 200.000 tels employés.

VUES DU QUÉBEC

Il ne s'est pas dit en mesure de révéler si les fonctionnaires seraient inclus dans ce système.

Un autre point de controverse concerne le désir du Québec d'intégrer l'assurance-chômage à d'autres programmes spéciaux de sécurité sociale.

Fait sans précédent

La taxe scolaire baissée de .30¢ à Trois-Rivières

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Fait sans précédent, croit-on savoir: la Commission scolaire de Trois-Rivières a baissé sa taxe scolaire de 30 cents par \$100 d'évaluation.

La taxe originale de \$2,25 a été ramenée à \$1,95.

La présidente de la Commission scolaire, Mme Argall, a révélé son budget pour la prochaine année fiscale qui se monte à \$11 millions.

Autre fait à signaler: tandis que la Commission scolaire baissait ses taxes, la municipalité de Trois-Rivières augmentait les siennes.

Sommaire

Annonces classées	16
Décès et funérailles	17
Finance	12-13-17
Féminine	5
Nouvelles canadiennes	10
Nouvelles internationales	15-18
Nouvelles provinciales	11-14
Nouvelles régionales	2-3
Offres et demandes d'emploi	17
Spectacles	6
Sport	7-8-9
Editorial	4

La météo

Nuageux avec pluie légère ou neige modérée. Minimum 30, maximum 40 à 45. Aperçu pour samedi: peu de changement.

Détails en page 17

CADRAN DE 24 HEURES

EXEMPLES

6 h - 6 a.m.
12 h - 6 p.m.
20 h - 8 p.m.
22 h - 10 p.m.

Courrier de deuxième classe enregistré
No. 0748

Le dragage du chenal

Une priorité pour permettre à Québec de réaliser sa vocation portuaire

QUÉBEC - Selon le Comité de développement économique de la Chambre de Commerce du District de Québec, si l'on veut prétendre réellement activer le développement économique de notre région, il faut méthodiquement accorder la priorité au dragage du chenal, qui permettra à Québec de réaliser pleinement sa vocation portuaire d'avant-port à eau profonde de tout le système industriel des Grands Lacs et de la Voie Maritime du St-Laurent. Ayant rappelé les démarches répétées de la Chambre à ce sujet, les membres du Comité économique et les membres du comité du port n'ont pas caché leur frustration devant le fait que les soumissions pour le dragage n'avaient pas encore été demandées. Cette question est tellement vitale non seulement pour le Québec métropolitain, mais pour toute la province que si le fédéral n'assurait pas ses responsabilités dans ce domaine, la Province devrait avoir alors l'audace "d'emprunter" la juridiction fédérale et de mener elle-même à bonne fin les travaux.

LIGNES AERIENNES

D'autre part, une autre priorité est le développement de liaisons aériennes avec les grands centres nord-américains notamment New York, non seulement pour tirer pleinement profit du marché touristique le plus important du monde mais encore, pour faciliter le développement industriel de notre région.

En raison de l'importance des routes aériennes pour le développement de toute la province, y compris le Québec métropolitain, la province devrait fortement se préoccuper de cette question.

A. DRAGAGE DU FLEUVE

En ce qui concerne le dragage du chenal, diverses études économiques et techniques, dont certaines ont été faites en fonction de projets importants, concourent à reconnaître les points suivants:

1. le coût des travaux, pour une entreprise du genre, demeure modeste. Le coût s'établirait, grosso modo, entre \$18 et \$20 millions. Quant au coût d'entretien permanent pour prévenir l'ensablement, la réalisation de ce projet n'exigerait qu'une dépense additionnelle de l'ordre de \$100,000 par année. Si l'on considère les centaines de millions de dollars que le Canada a, dans le passé, consenti à investir dans la Voie Maritime du St-Laurent et les canaux pour amener des bateaux ayant un tirant d'eau moyen jusqu'au port de Montréal, Toronto et autres ports du système des Grands Lacs, le coût de dragage du chenal de l'île d'Orléans est pour le moins très modeste. Quant à ce qui se fait dans les autres pays, le Comité de développement économique de la Chambre rappelle le cas de la Hollande qui,

DILEMME DES LIAISONS AERIENNES

Au cours des dernières années, la plupart des grandes chaînes d'hôtels ont scruté le dossier de la région de Québec. Tout en dénotant la présence d'un potentiel inexploité, les études de marchés faites par ces chaînes soulignaient notamment des lacunes importantes: d'une part, l'absence de facilités adéquates pour les congrès et, d'autre part, l'insuffisance de liaisons aériennes.

Par contre, dans leur examen du dossier de la région de Québec, les transporteurs aériens ne manquaient pas de souligner la carence de grands hôtels.

Bref, depuis des années, Québec est confronté avec l'éternel dilemme de l'œuf ou de la poule, qui vient en premier?

En donnant suite au projet de centres de congrès, projet qui déclenche automatiquement de nouveaux investissements hôteliers, la ville de Québec avec la participation du Provincial a posé le geste le plus audacieux à avoir été pris au

niveau local pour briser ce dilemme dans lequel était enfermée notre industrie touristique.

Au moment où ce centre de congrès ouvrira ses portes, il faudra cependant compter sur de meilleures liaisons aériennes avec nos grands marchés touristiques, notamment New York, qui constitue la plus importante des plaques tournantes du trafic aérien dans l'Est.

Pour soutenir un vol quotidien aller et retour avec New York, avec un quotient de cotation d'au moins 50% sur un appareil du type DC-9, il faudrait un minimum de 35,000 passagers par année. Or, à date, les projections de trafic les plus optimistes permettaient de conclure que ce mouvement de passagers ne pourrait pas être atteint avant 1975. Mais, les investissements qui s'annoncent dans le domaine de l'industrie touristique (centre de congrès, nouveaux hôtels, Mont Ste-Anne, programme de rénovation du Vieux Québec, etc.) sont autant de facteurs favorables qui changent les données du problème.

Notre objectif premier au chapitre des lignes aériennes devrait être d'obtenir une liaison autonome avec New York au plus tard en 1973. Entre-temps, à défaut de vols directs, on pourrait compter sur des envoies Québec-New York, avec escale à Montréal, les passagers demeurant à bord de l'avion. La seule difficulté qui se pose actuellement, à notre point de vue, à cette communication est la question du détournement. Mais nous ne doutons pas que les officiers du ministère des Transports et ceux de l'Immigration sauront trouver une solution comme ils l'ont fait dans le cas de Halifax qui dispose de liaisons directes tant avec Boston qu'avec New York.

La conférence provinciale-municipale du mois de mai prochain s'annonce bien

Par Pierre Bellemare

Québec — Le vent est dans les voiles pour voguer vers la conférence provinciale-municipale, qui aura lieu les 27 et 28 mai prochains, et les observateurs se disent optimistes quant à l'issue de cette conférence qui rassemblera plus de 1,800 personnes directement rattachées au monde municipal.

Au cours d'une conférence qui s'est déroulée hier, sous la présidence du député de Taillon, M. Guy Leduc, celui-ci nous a fait savoir qu'il s'agissait là d'une innovation dans l'histoire du Québec et qu'il sera principalement question de la réforme des structures municipales, du partage des compétences en matière de l'administration municipale et du partage fiscal.

M. Leduc, qui est président du comité d'organisation de cette conférence, a révélé d'autre part que les discussions seront sous la présidence d'honneur du premier ministre, M. Robert Bourassa, avec la participation des ministres des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, de l'Éducation, M. Guy St-Pierre, des Finances, M. Raymond Gernard, de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard D. Lévesque, et de l'Environnement, M. Victor Goldblom.

DIALOGUES MULTIPLES

Par cette conférence, le gouvernement libéral veut montrer son désir de dialoguer avec toutes les personnes compétentes des

problèmes municipaux, ce qui devrait être un moyen de sensibiliser la population à la relation provinciale-municipale vers la sphère municipale.

Durant les deux journées mises à la disposition des organismes municipaux, les porte-paroles de l'Union des Municipalités, de l'Union des conseils de comités, de la Fédération des commissions scolaires, de la Corporation des officiers municipaux agréés, de l'Association des gestionnaires municipaux, de l'Association des ingénieurs municipaux du Québec et de l'Association des commissaires industriels auront tout le temps disponible pour élaborer leur programme d'action.

Un thème qui fera sans doute l'objet de multiples discussions est évidemment le Livre Blanc présenté récemment par le ministre Tessier.

Quant aux communautés déjà existantes, soit celle de Québec, de Montréal et de l'Outaouais, elles auront droit à deux délégués.

Comme l'a sous-entendu M. Leduc, cette conférence n'aboutira sûrement pas à des décisions bien précises de la part du gouvernement, mais elle occasionnera sans l'ombre d'un doute à susciter un consensus, de sorte que le gouvernement pourra doter le Québec d'une loi-cadre répondant aux besoins immédiats des municipalités qui le composent.

Notons, en conclusion, que la conférence se déroulera sur les terrains de l'Exposition, soit dans les locaux de la Commission de l'Exposition provinciale de Québec.

D'après un comité

Il faut élargir les règlements des parcs et places publics

Par Guy GIROUX

Un parc public, ce n'est pas une simple décoration; il a pour objectif essentiel de créer un endroit où les gens peuvent se reposer et s'amuser dans un décor plus intéressant que le machin des rues ou l'arrière-cour des logements. Les centres-ville.

C'est un endroit public absolument nécessaire pour l'équi-

Dumont accuse les vieux partis

QUÉBEC (U.P.) — Le leader parlementaire du Billémeum éradicatoire, M. Bernard Dumont, a accusé hier dans un communiqué, "les deux vieux partis" de s'être entendus avant l'arrivée des créditistes à l'Assemblée nationale, pour se moquer du peuple. "On a laissé, depuis 25 ans, pourrir une situation qui devient intolérable", a-t-il déclaré en soulignant que l'Union nationale et le Parti libéral, se succédant au pouvoir ont établi une routine qui apporte une perte de temps par la procédure inadéquate aux années présentes.

"Le gouvernement se plaint que l'opposition retarde les travaux de la Législature quand ce même gouvernement ne peut pas nous annoncer quinze heures à l'avance l'ordre des travaux du lendemain. Il joue à cache-cache avec l'opposition, tentant de présenter un projet de loi en première lecture, revenant le lendemain avec un autre projet de loi laissant décider au gré des événements, ce qui serait le plus avantageux pour le gouvernement".

C'est pourquoi M. Dumont demande que le gouvernement adopte un calendrier de travail pour toute une session "et là, dit-il, nous aurons un véritable travail constructif". "Depuis notre arrivée, finies les manigances, les complots pour que le peuple soit oublié en jouant à la procédure", prétend M. Dumont. Enfin, il promet que les créditistes dénonceront violemment l'inertie du gouvernement qui se sert de la couverture des tiers partis pour excuser son inaction.

libre et la santé mentale des populations urbaines. Ce n'est plus un simple endroit de passage, mais un lieu de rendez-vous, de réunions et de détente. A la limite un parc est un lieu pour flâner; si on accepte de définir l'acte de "flâner" comme étant la situation d'un citoyen qui se trouve dans un parc et dont le seul motif est celui d'y être pour s'y détendre et s'y amuser".

Ces remarques ont été formulées dans un mémoire sur les parcs et places publiques, mémoire qui a été présenté aux autorités municipales de Québec par le Comité de défense des libertés civiles. Ce comité espère un élargissement de la réglementation actuelle touchant les parcs et places publiques, afin qu'on ne les considère pas sur le même pied que les rues et les trottoirs.

On aimerait que les jeunes qui "flânent" fréquemment dans les parcs ne soient plus considérés comme étant dans l'illégalité. C'est pourquoi, le comité en question — qui est composé de jeunes gens — a présenté un mémoire qui insiste sur le nouveau rôle des parcs:

"Si l'importance et le but des parcs changent, les normes d'utilisation doivent elles aussi être modifiées. On ne doit plus interdire aux citoyens de marcher sur le gazon ou de s'y assoir. Les sièges prévus ne peuvent en aucun cas suffire à l'"invasion" actuelle des parcs! Ce n'est plus, soulignons-le, une décoration, un ornement; c'est un espace vert nécessaire aux citoyens devant l'absence d'espace suffisant dans leurs quartiers."

Par ailleurs, afin de répondre plus particulièrement aux besoins des jeunes, on espère que la municipalité permettra l'aménagement du Parc Montmorency — face au bureau de poste de la rue Buaud. Un projet, dans le cadre du programme "perspective-jeunesse" du fédéral, a de plus été rédigé dans l'intention de demander au gouvernement d'Ottawa de financer huit étudiants-animateurs au cours de l'été prochain, étudiants qui oeuvreraient à l'animation de ce parc. On aimerait que des orchestres et des troupes de théâtre puissent donner des spectacles, à cet endroit, afin de distraire les jeunes.

Congrès national des écoles associées de l'UNESCO

Un congrès national des écoles associées de l'UNESCO se tient présentement à Québec. Ce sont des étudiants du niveau secondaire de toutes les parties du Canada ainsi que leurs professeurs, soit pour un total d'environ 100 personnes.

Réunis sous le thème "l'Homme dans la ville", les congressistes-étudiants ont passé la journée d'hier dans la ville de Québec, visitant différents endroits publics, et prenant de renseignements sur les sous-thèmes auxquels ils ont été assignés: pollution, tourisme, communications, transport, etc. Pour leur part, les professeurs devaient demeurer à l'école Joseph-François Perrault afin de tenir des séances d'étude sur des sujets qui concernent plus spécialement l'UNESCO et le rôle de cette organisation dans l'éducation. Aujourd'hui, les étudiants feront en quelque sorte la synthèse de leurs découvertes de la veille au moyen de matériel audiovisuel. Ensuite, les étudiants accompagnés des professeurs iront visiter l'exposition nationale de l'UNESCO à l'école Jean-de-Brébeuf, sur la 8e Avenue, à Québec. Par ailleurs, un dîner donné par la CECQ les réunira enfin à l'école Wilbrod-Bérér.

En soirée, les délégués prendront part au banquet de clôture du congrès qui se tiendra à 19 h 30, au Cambray Club. Au cours de ce dîner, M. Armand Troitier, président de l'exécutif de la Communauté urbaine de Québec prononcera une conférence. Samedi matin, tous les congressistes se rencontreront pour une plénière finale. Le congrès se terminera à 12 h.



Il ne suffit pas de payer: Il faut aussi marcher!

Par Charles DeBlois

"Venez, amenez votre voisin. Venez avec votre groupe d'amis, venez avec toute la famille. Vous expérimenterez ce qu'est la solidarité, et vous serez ainsi disposés à la vivre avec le Tiers-Monde. Le défi lancé aux adultes: amenez cinq autres adultes avec vous. Les jeunes ont besoin d'actes concrets et il leur tarde de voir leurs parents s'engager eux aussi dans un geste de solidarité".

Voilà l'une des priorités du Rallye Tiers-Monde 71 qui aura lieu cette année le 15 mai prochain. Les dirigeants de cet organisme, dont MM. Guy Bédard, Jacques Ouellet et Mlle Catherine Boé, lançaient hier leur campagne d'information en rencontrant les représentants des divers média d'information.

Au début, les responsables ont particulièrement insisté sur le côté éducatif du Rallye 71. "Nous voulons que ce geste de masse interroge la conscience du grand Québec vis-à-vis nos relations avec les populations du Tiers-Monde", ont-ils déclaré. C'est pourquoi tout un programme d'éducation a été mis en place dans les écoles, les collèges, les écoles d'infirmières, les écoles étudiants ont suivi les sessions de formation sur la coopération internationale organisées en collaboration avec CASO et ils seront appelés dans les prochains jours à contacter le public des différents milieux d'affaires et de travail. Différentes journées à thème sont prévues dans le secteur des magasins, des tabagies, des barbiers... etc.

Le président du Rallye, M. Bédard, a insisté sur un numéro de la revue "Deux-Tiers",

réalisé en grande partie par l'équipe du Rallye de Québec et qui se veut le guide du marcheur idéal. Une attention toute spéciale a également été mise sur le choix des projets à épauler dans différents pays du Tiers-Monde: Dahomey, Pérou, Haïti, Brésil, Indes... etc.

Le thème proposé cette année s'intitule: Développement solidaire, un vouloir collectif. Comme traduisait l'une des panelistes: "Pour être mieux ensemble, il faut le vouloir en gang!"

Interrogé sur le fait qu'une partie des arriérés recueillis va aux missionnaires, M. Bédard a reconnu que ces derniers sont souvent de meilleurs agents de développement et à bon compte! "Nous ne subventionnons pas de constructions d'églises mais si un missionnaire compétent veut faire sa part pour la promotion humaine de son milieu, nous l'épaulons".

Rappelons que le Rallye Tiers-Monde est un mouvement né du désir spontané d'un groupe de personnes préoccupées du développement international. L'an passé, il a recueilli près de \$275,000. Cette année, l'objectif est de 20,000 marcheurs dont 5,000 adultes. Le départ se fera le 15 mai comme à l'accoutumée sur les Plaines d'Abraham, à 9:00 heures et l'arrivée s'effectuera au Petit Collège.

Le lancement officiel de la campagne d'information du Rallye se fera de 11 à 15 heures demain au Carré Jacques-Cartier, dans l'aire 10. A cet endroit, on distribuera le feuillet donnant le résultat de la marche de l'an dernier. Des étudiants étrangers seront de la partie et l'accent sera mis sur les contacts humains. Des groupes de chanteurs et guitaristes animeront la journée.

Québec-méto

Surplus de \$190,173

Un surplus de \$190,173 a été enregistré pour les trois (3) premiers mois d'exploitation des services de transport en commun de la Commission de Transport. Une réserve de \$150,000 et le paiement des intérêts au montant de \$35,840 doivent être déduits de ce résultat pour laisser un surplus net de \$4,333. Tels sont les chiffres communiqués aux maires de "l'annexe B" de la Communauté urbaine de Québec par le président de la Commission de Transport de la Communauté urbaine de Québec.

Depuis le début de l'exploitation des services de transport en commun jusqu'au 31 mars, les revenus de la CTCUQ ont atteint \$1,521,781 tandis que les dépenses sont de \$1,331,608. L'excédent des revenus sur les dépenses est donc de \$190,173. Le président de la CTCUQ explique par la suite qu'une réserve de \$150,000 doit être retenue pour l'achat de nouveaux véhicules selon le programme de renouvellement du parc-autobus de la Commission. Ce programme implique un investissement annuel de l'ordre de \$600,000 réparti sur quatre (4) trimestres.

Les intérêts payés sur les emprunts autorisés par le règlement no 2 se totalisent en fait à \$71,680. Cependant, le gouvernement, dans l'article 325 de la Loi créant la Commission, s'est engagé à payer la moitié du service de la dette, ce qui comprend les intérêts. Les débours réels de la Commission pour les intérêts sont donc de \$35,840.

Actuellement la Commission a dû emprunter une somme de \$4,500,000 sur un total de \$7,600,000 autorisé par le règlement no 2. Le remboursement du capital est prévu par les émissions à l'automne 1971.

La Commission de Transport de la Communauté urbaine de Québec est heureuse de rendre publiques les résultats de ses trois (3) premiers mois d'exploitation se terminant le 31 mars. Les chiffres, pour cette période, s'appliquent aux services de la Commission de Transport comme telle, de la compagnie Québec-Autobus, Ltée, et pour une période de deux (2) mois à compter du 1er février (date de la prise de possession au préalable), d'Autobus Fournier Ltée.

Durant cette période, les revenus ont atteint la somme de \$1,521,781; les dépenses ont été de \$1,331,608, ce qui laisse un excédent des revenus sur les dépenses d'exploitation de \$190,173. De ce chiffre, il faut cependant soustraire une réserve de \$150,000 pour l'achat d'autobus ainsi qu'un montant de \$71,680 pour le paiement des intérêts courus sur l'emprunt prévu par le règlement no 2 autorisant l'acquisition des diverses compagnies. Conformément aux dispositions de l'article 325 de la Loi, le gouvernement s'est engagé à verser la moitié de cette dernière somme, soit \$35,840. La somme totale à déduire de cet excédent de \$190,173 est donc de \$150,000, plus \$35,840, soit \$185,840, ce qui laisse un excédent net des revenus sur les dépenses, pour les trois mois écoulés, de \$4,333.

Ce revenu net d'exploitation, même s'il est très minime, est d'autant plus satisfaisant qu'au cours d'une période d'intégration de nombreuses dépenses imprévues s'imposent. Il permet au moins d'affirmer que jusqu'au 31 mars la Commission de Transport de la Communauté urbaine de Québec a entièrement payé ses frais d'exploitation, mis de côté une réserve pour l'achat de nouveaux véhicules et pourvu au paiement des intérêts sur ses emprunts de capital.

La réserve de \$150,000 pour l'achat de nouveaux autobus représente le quart du montant annuel prévu à ce poste. La Commission a en effet établi son programme de renouvellement des véhicules à raison de 15 unités par année. La dépréciation de ces véhicules s'échelonne sur une période de 15 ans, ce qui permet de maintenir en bon état un parc-autobus de 225 unités.

Quant à la somme de \$71,680 d'intérêts sur les emprunts prévus par le règlement no 2, elle provient d'un emprunt actuellement en cours de \$4,500,000 sur un total autorisé de \$7,600,000. Il n'a pas été prévu de remboursement de capital en 1971 parce que la Commission des Transports doit contracter son emprunt à long terme par une émission d'obligations prévues pour l'automne prochain et dont les premiers coupons d'échéance ne deviendront exigibles qu'en 1971.



Réseau de vols par effraction réduit à néant

Le Directeur du Département de Police de Beauport, et son adjoint, le Lieutenant Yvon Potvin, sont parvenus à éclaircir une série de vols par effraction dans des établissements commerciaux et dans des résidences de la ville de Beauport.

Trois des inculpés ont comparu, hier, devant le Juge Alphonse Garon, de la Cour des Sessions de la Paix, et ils ont tous reconnu leur culpabilité aux nombreux chefs d'accusation portés contre eux.

A la suite de l'enquête menée par le directeur Lepine, l'agent Sylvain Houde, de la Sureté de Québec, posté à Saint-Anne-de-Beauport, a interrogé les inculpés en rapport avec d'autres crimes identiques commis sur la Côte de Beauport.

Faux témoignage

Roland B., qui avait témoigné dans une enquête préliminaire, le 20 avril, devant le Juge Gilles Carle, de la Cour des Sessions de la Paix, à Québec, a été accusé de parjure, hier, devant l'honorable juge Alphonse Garon. Il a plaidé non coupable, et il a été relâché sous un cautionnement de \$500 à être souscrit par une tierce personne solvable, ce qui fut fait.

En ce vendredi 23 avril, une centaine de témoins ont été assignés à comparaître dans des enquêtes préliminaires, procès et autres procédures, en Cour des Sessions de la Paix de Québec. Des jugements et des sentences seront également prononcés par les juges de cette Cour, en rapport avec différents chefs d'accusation prévus au Code criminel.

Pour sa part, Me Gaston Desjardins, avocat de la Couronne du gouvernement fédéral, connaît une journée fort chargée avec plusieurs causes inscrites en vertu de la Loi des stupéfiants.

Les juges Alphonse Garon, Albert Dumontier, Louis Fortin, Gilles Carle, rendront aussi des jugements et des sentences sur une foule de causes pendantes.

Les agents de la Paix et les fonctionnaires de la Cour des Sessions connaîtront donc une journée fort chargée aujourd'hui.

A la suite d'un article paru dans le quotidien L'Action, jeudi, il se peut que Me André Gauvin, substitut du Procureur-général, chargé d'étudier les procédures éventuelles à être intentées contre les producteurs de films supposément pornographiques, fasse une déclaration à la presse pour confirmer ou nier la rumeur voulant qu'il ait été désigné par les autorités pour entreprendre une étude approfondie de cette question controversée.

Parc industriel: CUQ

La Communauté urbaine de Québec vient d'accorder les premiers contrats en vue de l'aménagement de son parc industriel numéro un à St-Augustin.

Le firme Dussault, Archambault, Demers & Cassista de Ste-Foy s'est vu confier la réalisation du plan global d'aménagement de ce projet de quarante-sept millions de pieds carrés de terrain situé entre la future autoroute Québec-Montréal au nord, la limite de la paroisse St-Augustin de Port-neuf à l'est, une ligne située près de la route 2 au sud et la route du Lac St-Joseph à l'ouest.

Cette firme d'arpenteurs-géomètres aura à effectuer tous les travaux d'arpentage requis pour élaborer un plan d'aménagement, plan sur lequel sera basée la cadastration du système

de routes ainsi que les servitudes de toutes sortes telles les Chemins de fer, la Cie de Téléphonie Bell du Canada, la Voirie provinciale et le ministère fédéral des Transports. Une fois ce travail terminé, il sera possible de procéder à la préparation des documents nécessaires afin d'effectuer des échanges projetés de terrains avec le Ministère provincial de la Voirie et les deux réseaux ferroviaires CN & CP.

La firme d'ingénieurs Royer, Royer & Trivierge de Ste-Foy a par ailleurs obtenu le mandat de préparer le plan, devis et estimés relatifs à l'implantation de réseaux d'aqueduc et d'égout alors que les ingénieurs Beaulieu, Poulin et Robitaille de Ste-Foy auront la responsabilité de préparer les plans, de-

vis et estimés pour la construction de rues, trottoirs et autres installations connexes, y compris l'éclairage. Ces professionnels de l'aménagement travailleront en étroite collaboration avec les commissaires industriels de la CUQ, et des représentants du Ministère de la Voirie du Québec, de la Cie de Téléphone Bell du Canada, des Chemins de Fer Nationaux, du Canadian Pacific et de l'Hydro-Québec afin d'assurer une intégration parfaite et harmonieuse de tous les services dans le plan global d'aménagement. Ce plan devrait être terminé en juin prochain et il est probable que la levée de la première pelletée de terre sur le site des travaux d'aqueduc et d'égout aura lieu au début de juillet.

Le socialisme chilien face à la démocratie

Par François SISTERON

Les élections municipales qui viennent d'avoir lieu au Chili, par leur déroulement comme par leurs résultats, permettent de bien augurer de l'avenir de la démocratie dans ce pays.

Le président Allende avait promis, en accédant au pouvoir, de conduire son pays au socialisme dans la légalité et la démocratie. Il vient de faire un premier pas dans cette voie et a pu constater lui-même, dans sa conférence de presse aux journalistes étrangers, donnée le lendemain des élections, "que celles-ci avaient renforcé au Chili le pluralisme des partis de la liberté des idéologies". En permettant au scrutin de se dérouler sans fraude et sans pression, il vient en effet d'orienter son pays vers une forme de démocratie à laquelle un certain socialisme ne nous a pas habitués.

La victoire très nette de "L'Unité Populaire" devrait l'encourager dans cette voie et la force à peine entamée des partis de l'opposition le rendent prudent. Les partis de la coalition gouvernementale comme ceux de l'opposition totalisent en effet, chacun pour leur part, à peu près 50% des suffrages.

Fidélité

C'est un progrès substantiel pour "l'Unité populaire" si l'on compare ces résultats à ceux obtenus par le docteur Allende lors de l'élection présidentielle de septembre où il n'avait recueilli que 36% des voix. Il est moindre, si l'on constate qu'aux élections municipales et législatives passées, le total des voix de la gauche voisinait des 45%.

L'élection du docteur Allende à la présidence et les mesures populaires prises par son gouvernement n'ont donc pas brisé le cadre traditionnel de l'échiquier politique chilien. Les appréhensions qu'il a suscitées, même dans les milieux modestes, sont donc venues compenser, en partie du moins les espoirs qu'il a éveillés. Il n'y a pas eu de raz-de-marée et les électeurs chiliens dans leur majorité sont restés fidèles à leur parti de prédilection.

A une exception près cependant — et qui explique la montée de la gauche —, celle du parti socialiste qui a été le

principal bénéficiaire de cette avancée. Il est passé, en effet, des 12 aux 22% des suffrages exprimés. La popularité indéniable du président Allende et la tendance traditionnelle de l'opinion publique au Chili à soutenir le parti du président nouvellement élu, ont donc profité à ce parti.

Beaucoup d'électeurs se sont souvenus que Salvador Allende en avait été le fondateur et le président et qu'il en restait militant. Ce succès personnel devrait lui donner une autorité accrue sur son propre parti comme sur ceux qui composent la coalition gouvernementale et constitue une garantie de démocratie. Le docteur Allende s'est, en effet, empressé de dire que "le fait pour l'Unité populaire" d'avoir atteint les 50% des voix ne changeait rien à son souci de respecter les libertés individuelles.

Deux camps

Le parti communiste, autre "grand" de la coalition gouvernementale, accroit, avec 17% des voix, légèrement son pourcentage, mais dans des proportions moindres que celles que sa cohésion et son arrivée au pouvoir lui permettaient d'espérer. Visiblement, les électeurs de gauche restent réticents à son égard et il paraît toujours au nationalisme chaotique des Chiliens comme un produit d'importation.

Le parti radical, par contre, qui se situe à la frange de "L'Unité populaire" et s'était partagé en deux branches avant l'élection présidentielle dont l'une avait rejoint l'opposition, a fait les frais de sa division. Il n'obtient que 8% des voix et reste le parent pauvre de "l'Unité populaire". Ses ministres au gouvernement étaient prêts à donner leur démission mais le président Allende l'a refusée. Il soit trop qu'il a besoin de leur présence comme de celle des partis socialistes dissidents, dont l'apport de 2% des voix est plus minime encore, pour friser la majorité. Le président a donc déclaré que "la faible représentativité de ces partis n'entraînerait en aucune façon une restructuration au sein du gouvernement".

Du côté de l'opposition, dont le fléchissement est sensible, sans être important, deux grandes forces se sont parta-

gées les électeurs : le parti démocrate chrétien à qui la porte du pouvoir aurait pu être fatale et qui reste encore la première force politique du pays, avec 26% des électeurs qui le soutiennent, et le Parti national dont l'étiage paraît se stabiliser autour des 20% de l'électorat. En ajoutant les radicaux dissidents, dont le faible pourcentage tourne autour des 4%, on s'aperçoit que le partage des forces entre gouvernement et opposition est à peu près égal et que le pays se trouve pratiquement divisé en deux.

Quel socialisme ?

Beaucoup de présidents ont cependant gouverné le Chili par le passé, dans des conditions moins confortables. Mais on comprend que l'ancien président Eduardo Frei, qui est intervenu publiquement à la radio, pour la première fois depuis qu'il a quitté le pouvoir, deux jours avant les élections, ait mis en garde le nouveau président contre les dangers de cette situation. "Dans le monde moderne, a-t-il dit, le mot socialisme n'effraye plus personne, mais il est important de savoir de quel socialisme on parle... S'agit-il d'un socialisme démocratique, humaniste, communautaire ou au contraire d'un socialisme monolithique et totalitaire. Veut-on proposer au pays un programme social et économique sur la base d'un minimum d'assentiment général ou va-t-on au contraire chercher à lui imposer, comme méthode et finalité, le conflit systématique et en venir à rompre toute possibilité de vie commune... ?

La question face à la division politique du pays et après cinq mois d'expérience socialiste, valait en effet la peine d'être posée. Elle en entraîne naturellement une autre. Le président Allende emploiera-t-il son habileté déjà éprouvée à grignoter l'opposition et à diviser la démocratie chrétienne ou cherchera-t-il au contraire à faire un pas vers elle pour la gagner au socialisme maintenant qu'elle se sent plus sûre de pouvoir survivre en démocratie ? Les semaines qui viennent devraient révéler ses intentions.

F.S.

(Copyright by B.I.P.)

La fatigue: vraie ou fausse ?

Dans la vraie fatigue, il y a une sorte d'évidence et les causes en sont généralement connues. Quant à l'autre, la fausse, c'est une sorte d'affection psychologique que le Docteur Maurice Gélinet (Réf. "ELLE", mars 1970) a baptisée: la fatigue-refuge.

Elle est notamment le fait des complexes qui se refusent à la vaillance, à l'action, souvent parce que leur travail ne correspond pas à leurs ambitions ou déçoit leurs espoirs. La fatigue-refuge, c'est toujours le médecin qui parle, vous saisissez même devant une soirée ennuyeuse, une visite sans intérêt, ou se révélera sans peine d'un propos devant les difficultés de la vie. Ce genre de fatigue est plus intense le matin que le soir, alors que toute basogne accomplie vous soulage, vous remet en forme. Sortir de ses gonds, se révéler intrinsèque, autres indices de fausse fatigue: l'autoritarisme, qui vient de l'inconscient, a pour but de nous rassurer. Et il arrivera dans l'agitation, se passionner par les tâches secondaires "parce que l'activité dépensée rassure sur la capacité de travail".

Y a-t-il lieu de soigner la fatigue-refuge ? Doit-on y porter attention chez les autres ? Lui accorder l'importance d'en tenir compte ? Certes, la fausse fatigue doit être soignée comme la vraie, mais différemment: Selon un psychiatre, le docteur Held, "Plus ces fatigués se reposent, plus leur énergie décroît. Leurs facultés de défense contre les agressions extérieures, n'étant plus stimulées par l'entraînement, s'épuisent de plus en plus". Pour retrouver la force de travailler et même le goût de vivre, il faudra, si l'encouragement des proches s'avère insuffisant, une psychothérapie et parfois un vrai traitement psychiatrique.

Quant à la véritable fatigue, qui est tout autre, elle annonce parfois la maladie réelle, et il serait téméraire de ne pas s'en occuper ! De ne pas consulter !

Pour conjurer la fatigue les temps présents, vraie ou fausse fatigue, les spécialistes préconisent une nouvelle hygiène du corps et de l'esprit, étayée sur une alimentation bien équilibrée et une discipline de vie raisonnable. Réapprendre à dormir, à respirer, à éliminer, se défendre des poisons et de la... paresse pourraient être

considérées comme autant de disciplines à maîtriser afin de parvenir à l'art du mieux vivre avec le secours peut-être des médicaments anti-fatigue dont la médecine moderne est loin d'être à court, et des exercices qui défatiguent quand ils sont bien faits: relaxation, gymnastique bien dirigée, massage, yoga, conditionnement physique incluant certains sports, etc.

Quant à la fatigue sans gloire de la mère de famille, une plume sincère (Alba de Céspedes) la dénonce ainsi dans "Le cahier interdit": Je me plains souvent d'avoir trop de choses à faire, d'être l'esclave de la maison, de ne jamais avoir, par exemple, la possibilité de lire un livre. Si je reconnais avoir eu le bref repos, la moindre distraction, je perdrais, je crains, la réputation que j'ai de consacrer tous mes instants à ma famille. Il me faut reconnaître que la détermination avec laquelle je m'interdis toute possibilité de repos n'est peut-être pas autre chose que la peur de perdre cette unique source de bonheur qu'est la fatigue ! Point final du dossier "ELLE" que j'ai trouvé bon à citer dans ces colonnes espérant que ses discours très actuels vous défatiguent !

Point de vue

Promenade autour de trois "minisses"

1.—Robert Bourassa est un premier ministre sympathique, sincère. Il mérite toujours, à mon avis, cette confiance que l'électorat lui a témoignée l'an dernier.

C'est justice de reconnaître les efforts louables qu'il accompli pour nous arracher à l'ornière où s'enfonçait notre économie: il faut admettre cependant que le rêve qu'il a entre-tenu d'animer le marché du travail s'évanouit rapidement, mais il faut ajouter, pour être juste, que des bouleversements extérieurs y ont largement contribué.

Si on tient compte, par surcroît, du marasme et de l'inquiétude provoqués chez nous par les agissements insensés de ceux qui dirigent nos trois centrales syndicales: si on évalue le bilan des grèves, des désordres et des exigences exagérées d'un nombre anormal d'assistés sociaux à tous les paliers, il faut craindre que cette situation explosive nous conduise rapidement, pour éviter une faillite de l'Etat, à cette mesure ultime mais nécessaire du contrôle ou gel des prix et des salaires.

Qu'on y réfléchisse avant qu'il ne soit trop tard. Durant cet intermède tragique que nous vivons, en dépit des embûches que lui suscitent ceux qui veulent rétrécir notre patrie à leur mesure, le premier ministre du Québec, qui a failli trébucher sur la crise d'actobite et le problème de l'unilinguisme, s'est superbement redressé: il lui faut prendre garde, cependant, de ne pas se laisser surprendre de nouveau par nos ennemis intérieurs et qu'il ne tombe, par faiblesse, dans les mêmes erreurs, dans les mêmes fautes que le gouvernement libéral qui l'avait précédé.

Nos assises politiques frémissent en ce moment des assauts virulents que préparent les adversaires de l'unité canadienne à la conférence constitutionnelle de Victoria, en juin prochain; que messieurs Bourassa, de grâce, écarte de sa délégation ce fonctionnaire à la pipe, fumivement photographique, qui se trouve toujours, par hasard évidemment, dans le champ de tir des caméras, autour des vedettes de ces grands spectacles nationaux; on reconnu Claude Morin; ce proconsul, qui a exercé depuis dix ans une influence dominante sur les délégations Lesage-Johnson et Bertrand, fut et reste un conseiller qui s'est employé jusqu'à tendre jusqu'au point de rupture les excellentes relations que le Québec a entretenues avec l'Etat et les autres provinces de la Confédération.

Ce n'est pas un Canadien authentique et il vient de se faire rabrouer à l'Assemblée nationale par des propos qui confirment ce que je viens d'écrire, c'est-à-dire qu'il représente un "security risk"; mais il a un talent indéniable pour imposer sa présence et le bon conseil que je donne au premier ministre ne sera pas suivi, je le crains.

2.—Jean-Paul L'Allier est ministre de la Fonction publique et des Communications.

C'est à ce dernier titre qu'il vient de déterrer la hache de guerre contre Ottawa sur une question brûlante d'actualité: la juridiction de la câble-diffusion. Cette matière qu'on ne peut séparer de celle des ondes hertziennes a pourtant été révisée deux fois par le Parlement fédéral, et elle a été confirmée par le Conseil privé, depuis au-delà de trente ans.

On peut donc imaginer que le fédéral ne se laissera pas facilement dépouiller de son autorité en ce domaine, si ce n'est peut-être pour transiger sur le plan politique une autorité partagée sur le choix des programmes.

La thèse L'Allier repose, selon une analyse faite par la nouvelle recrue péquistes Claude Ryan (Le Devoir 12-4-71) sur DEUX POSTULATS s'appuyant sur des VÉRITÉS INCONTES-TABLES: la câble-diffusion est un service public et un réseau de communications, soit deux organismes de la compétence exclusive du Québec; franchement c'est un peu court, même si c'est péremptoire ! On a barbouillé cette théorie, séduisante aux yeux du peuple souverain, des couleurs d'une fièvre nationale de bonne qualité, et on va de nouveau, pour la troisième fois, enfourcher la rossinante de nos préjugés et de nos appétits séparatistes, pour s'en aller pour fendre le perle ennemi qui se cache au postefrontière de By-Town.

N'est-ce pas qu'on croirait retrouver les mauvais jours des conférences de Duplessis et de Johnson où on fulminait sur nos droits compromis, parce que c'était électoralement rentable de taper sur le gros vilain qui persécute Québec depuis plus de cent ans ?

Allons-nous encore une fois nous laisser distraire des problèmes capitaux qui nous confrontent en ce siècle où les grands peuples qui sont clairvoyants et dynamiques se tendent la main par dessus les frontières de leurs philosophies politiques; pour nous résoudre à accepter sans frémir "ce cadeau de Pâques de monsieur L'Allier" que le directeur du Devoir, chevronné et bilingue, déchiquette avec ravissement ? Quand serons-nous enfin raisonnables et réalistes ?

Que monsieur Bourassa se méfie: son jeune et brillant ministre ressemblait à Marcel Massé: il est outre caudant; il est rusé et tenace comme Bour-gault, son ancien chef du RIN. Il a déjà flirté avec René Lévesque avant de se décider, par sagesse et ambition, à entrer dans l'équipe libérale, où une place de choix lui était promise.

Il vient de faire un pas en arrière devant la réaction que sa récente causerie a provoquée au sein de la majorité, mais il ne faut pas trop s'y fier; il faut craindre plutôt, car il a la tendre, qu'il ne décide, il a été mal compris, dit-il; on dit ça pour s'exercer chaque fois qu'on se fourvoile... en politique.

3.—Il y a un autre ministre qui cause des soucis aux libéraux et à la masse du peuple québécois: il se nomme François Cloutier, et il est affecté aux Affaires culturelles.

Sa conduite intrigue vraiment la majorité silencieuse, cette grosse "bibitte" électorale dont les groupuscules se gaussent entre deux scrutins, mais qui dérange toujours leurs plans... ou leurs complots. Or donc, ce escalade, qui est psychiatrie à ses heures et qui parle en "termes", vient de prononcer un diagnostic catégorique pour trancher un problème agaçant qui passionne nos élites. Qu'on en juge !

La murale du Grand Théâtre de Québec devra, pendant des siècles à venir, souffrir dans son flanc la POÉSIE d'un Péloquin et l'INSOLENCE d'un Bonet, parce qu'il a plu à un architecte pas trop futé d'accepter le hors-d'œuvre que ces deux faucons ont infléchi au Québecois. Et cet inflexible ministre, s'improvisant jurisconsulte pour l'occasion, vient soutenir, sans rire, que l'Etat, après avoir payé tout ce beau monde, n'a plus le droit de toucher à cette oeuvre littéraire qu'on a incrustée dans le ciment pour la rendre inviolable; il invoque même la caution de l'Ombudsman et de toute l'estafette juridique du ministre de la Justice pour faire avaler à l'Etat propriétaire et au peuple de naïfs que nous sommes, cette interprétation étonnante de notre droit civil ou coutumier.

Et puisque notre Assemblée nationale est restée désemparée devant cet ukase, il vaudrait mieux aviser tout de suite ceux qui se font bâtir qu'ils sont passibles de recours en dommages-intérêts ou des foudres d'une injonction si, après avoir pris possession des lieux qui leur appartiennent, ils s'avisent d'altérer de quelque façon l'oeuvre que leur auront livrée constructeur et architecte; ce serait un soufflet inadmissible au talent de ces créateurs et une profanation. Que l'opinion se voie la face !

J'engage fortement le lecteur à lire dans le Journal des Débats (6-4-71) les propos hilarants échangés entre Jean-Noël Tremblay et le susdit François Cloutier au cours des incidents provoqués par cette jolie araignée d'œuvre que leur aura livrée constructeur et architecte; ce serait un soufflet inadmissible au talent de ces créateurs et une profanation. Que l'opinion se voie la face !

Celui dont on parle étant voué à la culture, pourquoi ne pas effleurer un sujet qui illustre bien le souci que l'on met à la propager et à la faire épanouir ?

Demands-nous, honnêtement, si on est vraiment fier d'avoir transformé le bureau de la censure du cinéma et des publications en un office de surveillance que monsieur André Guérin devrait avoir honte de diriger ? Il se glorifie, au contraire, de son inaction totale.

N'est-il pas vrai que son rôle consiste à ne rien faire, à ne rien dire et à se laver les mains des ordures pornographiques qui tiennent l'affiche de tous les cinémas québécois, ou à regarder d'un oeil béat l'étalage monstrueux des livres, images et journaux lubriques qu'on trouve dans toutes nos tabagies ou pharmacies du coin ?

Et le pire, c'est que c'est au nom de la culture... de la liberté... et de l'auto-censure qu'on permet à notre jeunesse... et à quelques vieux vicieux (Desmarais dixit)... de se rouler dans cette boue ! La population saine de cette province n'ose plus élever la voix, elle est navrée de ce qu'elle voit et entend; elle en a la nausée, mais elle craint de se faire ridiculiser, comme il est d'usage, ces matières. C'est pourquoi il ne se trouve plus que quelques cinglés pour exiger des mesures qui feront respecter la morale publique et le châtiement légal de ceux qui font métier, en l'an de grâce 1971, de souiller l'âme de tout un peuple.

Le ministre des Affaires culturelles appartenait-il à ce cercle de beaux esprits pour lesquels la fièvre des dépravés et des cupides dégage une odeur vivifiante qui échappe au vulgaire, et qu'il convient d'encourager, de subventionner même, au mépris de la bienséance et du bon goût ?

Vous croyez peut être, amis lecteurs, que ça va donner quelque chose d'avoir dit tout haut ce qui vous trouble et vous dégoûte ? Mot, pas ! La meute s'en vient; je l'entends déjà qui aboie.

L'indignation populaire en sera pour ses frais; les bonnes mœurs ne sont pas de taille, chez-nous, à lutter contre le sarcasme des libéraux.

C.-E. CANTIN, ex. Québec, 20 avril 1971.

Point de vue

L'encyclique "Humanae Vitae" infaillible

P. 4 — POINT DE VUE L'ENCYCLIQUE "HUMANAE VITAE"

Après 4 ans d'une impatiente attente, le monde apprendrait le 25 juillet 1968 par l'encyclique "Humanae Vitae" que Paul VI condamne comme immorales les méthodes anticonceptionnelles. Ce fut une vive joie chez les uns, une profonde consternation chez les autres. S'attendant à ce que le Pape lève les barrières solidement fermées par le Magistère de l'Eglise, plusieurs avaient pris sur eux de se permettre ce que le Pape devait déclarer contraire à la loi divine. Il ne semble pas que le bloc des avant-gardistes ait été fortement ébranlé depuis la parution de l'encyclique de Paul VI. Ils continuent de faire la sourde oreille à la voix du Pape sous prétexte que son encyclique n'est pas infaillible.

Est-ce vrai que le Pape n'est pas infaillible dans la solution qu'il a donné au problème de la régulation des naissances et tout particulièrement dans la condamnation comme immorales des méthodes anticonceptionnelles ? C'est ce que nous allons voir à la lumière de Vatican I tenu en 1870 que l'infaillibilité du Pape a été discutée et votée. Nous sommes au 18 juillet 1870, jour fixé pour le vote. 535 Pères conciliaires sont présents ? 533 Pères votent pour l'infaillibilité, 2 seulement votent contre; c'est l'unanimité morale et presque numérique.

Evidemment ce privilège est reconnu au Pape à certaines conditions et ces conditions ont été mûrement pesées par les Pères du Concile. La première condition: il faut que le Pape parle en tant que Pape, c'est-à-dire en tant que docteur et pasteur de toute l'Eglise. Il ne jouit pas de ce privilège comme personne privée, ni comme évêque du diocèse de Rome, mais seulement en sa qualité de chef suprême de l'Eglise universelle.

Deuxièmement, il faut que le Pape agisse en vertu de son autorité suprême et ait l'intention claire et manifeste de mettre fin par une décision définitive aux fluctuations d'une doctrine et d'obliger toute l'Eglise à accepter cette définition.

Troisièmement, il faut que le Pape s'adresse à toute l'Eglise et ait la volonté d'obliger tous les chrétiens à se soumettre à son autorité.

Quatrièmement, il faut que la doctrine définie par le Pape touche la foi ou les mœurs, c'est ce qu'on appelle l'objet de l'infaillibilité. L'infaillibilité a été promise par Notre-Seigneur à saint Pierre pour garder le dépôt de la Révélation. Mais cette doctrine touchant la foi et les mœurs n'est pas toujours dans la même mesure nécessaire pour conserver le dépôt de la foi. C'est pourquoi les Pères du concile et les Théologiens ont distingué un double objet de l'infaillibilité: l'objet direct et l'objet indirect.

L'objet direct de l'infaillibilité: ce sont toutes les vérités qui sont formellement contenues dans le dépôt de la Révélation (Ecriture et Tradition) et qui nous sont proposées par le Pape comme devant être crues de foi divine, par ex. l'Immaculée Conception et l'Assomption de la Sainte Vierge, l'infaillibilité pontificale, etc. Ici, c'est de foi que le Pape est infaillible. Refuser d'admettre une telle vérité définie par le Pape serait un péché mortel d'hérésie. C'est ce dogme de l'infaillibilité qui a été défini au Concile Vatican I.

L'objet indirect de l'infaillibilité sont, entre autres, les vérités de l'ordre naturel ou surnaturel touchant la foi et les mœurs qui, sans être révélées, sont si étroitement unies aux vérités révélées que celles-ci ne pourraient pas être gardées dans toute leur pureté sans la définition de celles-là. Ici encore le Pape est infaillible, mais ce n'est pas de foi, c'est théologique certain. Sa décision s'impose donc à notre intelligence et à notre volonté selon les Pères du concile Vatican I. Ne pas accepter une telle décision serait une grande témérité et une faute grave de désobéissance.

Donc, quoiqu'en pensent certains, pour que l'on puisse dire que le Pape parle "ex cathedra", il n'est pas nécessaire qu'il définisse une vérité formellement révélée; il suffit que son jugement porte sur une vérité touchant la foi ou les mœurs (révélée ou non) et qu'il ait l'intention de nous

l'imposer et de mettre fin à la controverse.

Vous connaissez maintenant les conditions requises pour que le Pape soit infaillible. Est-ce que Paul VI dans Humanae Vitae ne réalise pas les quatre conditions et des lors sa décision ne doit-elle pas être dite infaillible ? Est-ce que Paul VI ne parle pas comme docteur et chef suprême de toute l'Eglise ? N'agit-il pas en vertu de son autorité suprême et n'a-t-il pas l'intention de mettre fin à la controverse qui dure depuis quatre ans et plus ?

LA PAROLE est aux lecteurs

Faire ses pâques

Quelques semaines avant sa Passion, Jésus se transfigure devant Pierre, Jacques et Jean. (2e dimanche du carême) Jésus laisse échapper quelques rayons de sa splendeur éternelle, afin que la foi de ses apôtres ne sombre pas, tantôt devant le scandale du Golgotha.

Quand je lis l'Evangile, si je veux croire avec mon cœur — corde creditur — je connais la Personne du Verbe aussi clairement que ses Apôtres. Si je refuse de croire, Jésus me dit: "Vous mourrez dans votre péché".

Ne s'adresse-t-il pas à toute l'Eglise et n'a-t-il pas la volonté d'obliger tous les chrétiens à admettre sa décision ? Et l'objet de sa décision regarde certainement les mœurs: l'immaculée ou l'illégitimité des méthodes anticonceptionnelles, de l'avortement et de la stérilisation.

Relisez l'encyclique et vous verrez que rien ne manque à une définition ex cathedra telle qu'expliquée par les Pères du Concile Vatican I. N'allez pas objecter que le Pape n'impose pas sa décision à notre foi. Ce n'est pas nécessaire pour qu'il soit infaillible. Le concile Vatican I dit: "La doctrine unanime des théologiens catholiques est que le pape est infaillible dans la proclamation authentique des vérités non révélées (objet indirect de l'infaillibilité) et que le rejet de cette infaillibilité serait une grave erreur. Le Pape est infaillible dans son Encyclique. Sa décision est donc irrévocable."

C.-E. RAYMOND, c.s.s.e., Basilique Ste-Anne, Ste-Anne de Beauport, P.Q.

CROIRE ET PROCLAMER

C'est ça faire mes Pâques. Croire à ce que l'ancien Testament a annoncé durant 3.000 ans: l'Agneau pascal. Croire et proclamer à la face du monde que Dieu a tellement aimé le monde qu'il l'a racheté dans le sang de son Fils. Croire sans crier et proclamer sa foi, c'est pire que de ne pas croire: "Quiconque rougira de Moi devant les hommes, Je rougirai de lui devant mon Père" (Mat-

thieu, ch. 10). Je mourrai dans mon péché.

C'est pour que les enfants de l'Eglise fassent leurs Pâques avec joie que Sa Sainteté Paul VI vient de rappeler aux évêques et au clergé de l'univers catholique que la célébration liturgique doit évoquer le vendredi-saint; que le très saint sacrifice de la messe, pour nous ressusciter avec Jésus-Christ, doit nous faire vivre et sentir sa passion, son agonie et sa mort, comme si nous étions sur le Calvaire; car, même dans le Ciel, l'Agneau est immolé et son sang coule.

Montons donc plus haut que la "rencontre", plus haut qu'une "table", plus que le "banquet" des modernistes qui rougissent de Jésus crucifié. Avec les chérubins, avec les séraphins tout enflammés, faisons nos Pâques en mangeant la chair crucifiée et en buvant le sang répandu de l'Agneau immolé. Ainsi nous ressusciterons avec Lui.

Antonio Arsenault, prêtre St-Séverin, Beauport

Opinion sur notre article :

"Une vraie écoeuranterie"

par Thérèse DALLAIRE

Nous avons reçu, ces jours derniers, une lettre signée au dactylo, d'une personne de Lévis, qui se dit étudiante dans un collège. Toutefois, il nous a été impossible de la rejoindre à l'adresse donnée (rue Wolfe). De plus, aucune jeune fille n'est inscrite sous ce nom dans les collèges de la Rivière-Sud. Il nous reste à supposer que le nom est fictif et choisi au hasard. Par ailleurs, la bonne présentation du texte et l'orthographe impeccable nous fait douter que la lettre a été rédigée (du moins sans correction d'un professeur) par une étudiante fut-elle au secondaire quatre. On sait combien les étudiants de cette génération sont peu familiers avec la syntaxe.

Sûrement, cette lettre fait la preuve de notre avancé. La brochure sur la limitation des naissances est bel et bien distribuée gratuitement dans les écoles secondaires. L'étudiante écrit :

"Je suis étudiante et cette revue dont vous parlez a été distribuée dans mon collège. Il est entendu qu'elle est pour les personnes ayant un pourcentage de maturation. (1)

"Je me permets de citer un exemple où cette brochure a été d'une grande utilité. Dans ce collège où je suis présentement,

il y a eu un teach-in sur la sexualité (Ne pas passer d'opinion S.V.P.). Il a été d'une grande réussite, les étudiants et les étudiantes ont contribué à 90% c'est-à-dire qu'ils se sont déplacés pour venir écouter quelques personnes telles que : gynécologue, médecin, infirmière etc., parler d'un sujet assez intéressant : LA SEXUALITÉ. ...

"La brochure avait été passée accompagnée d'un questionnaire afin de sensibiliser l'étudiant sur la sexualité et ce qui s'y rapporte. Ensuite la brochure fut très bien expliquée par nos conférenciers, ceci à l'aide de diapositives et autres moyens (?). Toutes ces démarches furent mises à la portée des étudiants et de leurs parents, amis (?)"

Nous avons posé deux points d'interrogation. Quels sont ces moyens autres que les diapositives, en plus des conférences et du forum? ... La lettre laisse entendre que les parents étaient dans la salle. Pourtant nous avons questionné des mères de famille de la Rivière-Sud et aucune d'elles n'était au courant de ces sortes de réunions. La lettre poursuit :

"Vous ne pensez pas qu'il est mieux de bien employer des contraceptifs ou des dispositifs, tout en étant suivie par son médecin, plutôt que de donner la vie à un

enfant, pour ensuite le laisser dans une crèche".

Donc les étudiantes sont prêtes à utiliser les dispositifs intra-utérins à 15, 16 et 17 ans. Ce qui laisse supposer, que même très bien renseignées, ces jeunes n'hésitent pas à avoir des relations sexuelles avec des garçons de leur âge... que les cours de sexualité, contrairement à ce que l'on prône, n'amènent pas nécessairement les jeunes à observer la continence, ne les acheminent-elles pas plutôt vers la prostitution. Cette étudiante qui semble ne douter de rien, nous fait en terminant une mise en garde :

"Pensez bien avant de donner une opinion tout à fait négative, car ne vaut-il pas mieux renseigner comme il faut vos enfants, plutôt que de leur cacher une partie de la réalité? Votre devoir à vous, mère, serait de prendre cette brochure sur "La limitation des naissances", de vous asseoir avec vos adolescents et de leur expliquer de A à Z, tout en prenant soin de ne pas déformer la vérité à votre avantage".

Comment, vous, mères de famille, aimeriez-vous enseigner à vos filles de 15 ans comment utiliser les dispositifs intra-utérins... comment aimeriez-vous leur enseigner certaines méthodes d'avortement? ... A vous la réponse.

Nous ne passons pas à côté des problèmes

(T.D.) — "Nous ne passons pas à côté des problèmes sociaux actuels qui ont été engendrés par la publicité, les revues et les journaux pornographiques, le cinéma érotique. Mais nous tentons de les résoudre au niveau de la personne en tenant compte de la charité, et au niveau de la collectivité en tenant compte de la justice".

Rejoint par téléphone, M. Jean-Marie Lavoie, directeur du service aux étudiants à la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, nous exposait son point de vue sur le problème de la sexualité dans les écoles sous la juridiction de la Commission.

Il ne se donne actuellement dans les écoles de la CECQ aucun cours structuré sur la sexualité. Celui qui veut présenter un cours à des élèves doit d'abord faire adopter le projet par les directeurs de l'école qui le soumettra au Conseil de l'école afin de bâtir un programme qui sera présenté aux parents de cette école. Enfin, la Direction générale de la Commission Scolaire de Québec doit donner son assentiment.

"Il y a bien eu quelques expériences qui ont été tentées ici et là avec la participation des parents et l'approbation de la Commission, d'affirmer M. Lavoie. De même le programme de catéchèse de la 6e année et le programme de formation morale de la 10e année donnent de l'information qui se rapporte à la sexualité, et il est normal qu'au cours de biologie, les enfants reçoivent les informations biologiques. Mais, il n'y a encore aucun cours fixé dans la structuration du programme d'enseignement". Le directeur du service aux étudiants souligne aussi qu'à l'occasion de rencontres individuelles, les conseillers d'information, les prêtres, les professeurs de pastorale sont amenés parfois à fournir de l'information sur les problèmes de sexualité qui se présentent avec de plus en plus d'acuité dans le milieu scolaire.

Interrogé sur la brochure "pour la limitation des naissances" qui semble circuler dans à peu près toutes les écoles, M. Lavoie affirme : "Nous exerçons un contrôle sur la distribution des publications à l'intérieur de l'école. Mais puisque vous me demandez si cette brochure circule dans nos écoles je puis vous répondre : c'est sûr. Mais non par l'intermédiaire de l'école elle-même, mais de main à main en dessous du pupitre comme d'ailleurs ça s'est toujours fait... Dans notre temps, nous avons ainsi fait circuler des livres à l'insu de nos professeurs. Ça c'est toujours fait et ça se fera toujours. Mais vous avez raison de dénoncer cette brochure... L'information sexuelle ne doit pas être donnée de cette façon".



Les couples heureux, une aide précieuse aux magistrats

LONDRES (Reuter) — Les jeunes couples heureux en ménage devraient être appelés auprès des magistrats plus âgés, afin d'aider ces derniers quand ils doivent décider si le père ou la mère aura la garde des enfants, dans les cas de séparation des conjoints.

La suggestion a été faite dans un journal londonien traitant de questions légales. "La plupart des juges ont dépassé l'âge d'avoir de jeunes enfants", indique-t-on dans la revue "Justice of the Peace and Local Government", une publication destinée aux magistrats et aux avocats.

"La collaboration de jeunes parents comme conseillers apporterait une aide efficace. Dans ce genre de causes, on ne doit peut-être pas s'appuyer uniquement sur la sagesse que donne l'âge et sur les connaissances légales", souligne-t-on dans cette publication.

Horizon 2000

Festival canadien de la tulipe à Ottawa du 15 au 31 mai

OTTAWA (P.C.) — On prévoit que 750,000 visiteurs dépenseront au moins \$15 millions à Ottawa, durant les 17 jours du Festival canadien de la tulipe, du 15 au 31 mai.

Auparavant, les visiteurs s'y rendaient pour admirer les tulipes, et repartaient à la fin de la journée. Mais cette année, le nouveau bureau des congrès, établi à l'intention des visiteurs, veut faire en sorte que ces derniers restent un peu plus longtemps.

Le président du bureau, M. Jack Sim, a donné un aperçu du programme intéressant non seulement des citoyens d'Ottawa, mais aussi ceux des autres régions de cette province, ainsi que les Québécois et les Américains du nord de l'Etat de New York.

Pour commencer, on pourra voir quelque trois millions de tulipes fleurissant en bordure des parcs de la capitale.

Le soir d'ouverture, il y aura un grand bal organisé sous la présidence du maire d'Ottawa et Mme Kenneth Fogarty. Parmi les autres activités, on mentionne un festival du film canadien, le festival de théâtre Canada '71, les régates et deux courses automobiles.

A l'intention des femmes, on organisera des visites de résidences et jardins, alors que les enfants auront leur part spéciale d'amusement au cirque, en plus de feu d'artifice annuel. Les messieurs amateurs du turf pourront assister à la course Tulipe qui se disputera cette année, et aussi déguster le cocktail "Tulip Blossom".

Hong Kong, marché ouvert à la fabrication canadienne

VANCOUVER PC—Hong-Kong, qui se classe second pays en importance sur le plan mondial pour l'exportation des vêtements, constitue un vaste marché ouvert aux modèles féminins de fabrication canadienne.

C'est ce que déclarait récemment à Vancouver, un représentant de la délégation commerciale de Hong-Kong.

C'est l'attrance de la nouveauté", commenté M. Robert S. Sun, gérant des projets d'entreprise pour cette délégation de 19 membres, effectuant un voyage de trois semaines au Canada.

"L'Italie est le seul pays qui exporte un plus grand nombre de confections vestimentaires en comparaison de Hong-Kong", a déclaré M. Sun. "Mais", a-t-il ajout-

té, "les gens préfèrent encore porter des vêtements venant de l'étranger".

Ainsi, les fabricants canadiens y trouveraient un excellent marché pour les costumes, fourrures et chaussures, section féminine.

Ces derniers temps, on a enregistré aussi une augmentation dans les importations de produits alimentaires canadiens, en particulier les viandes et volailles congelées, a précisé M. Sun. "Hong-Kong offre également un marché pour la machinerie et les outils fabriqués au Canada", a-t-il rappelé. Les membres de la délégation, après avoir rencontré des hommes d'affaires de Vancouver, sont partis pour Toronto. Ils viendront passer une semaine à Montréal à compter du 24 avril, dernier étape du voyage.

confectionnez-les vous-mêmes!

Un vrai succès



Confectionnez ce jumpsuit court ou long à vos jeunes. Ils auront toujours l'air propres, ils seront à l'aise dans la pratique de leurs sports favoris. Confectionnez le patron 9430, tailles : 6-8-10-12-14.

Écrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à :

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION, C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

PRIX : 75¢ par patron

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

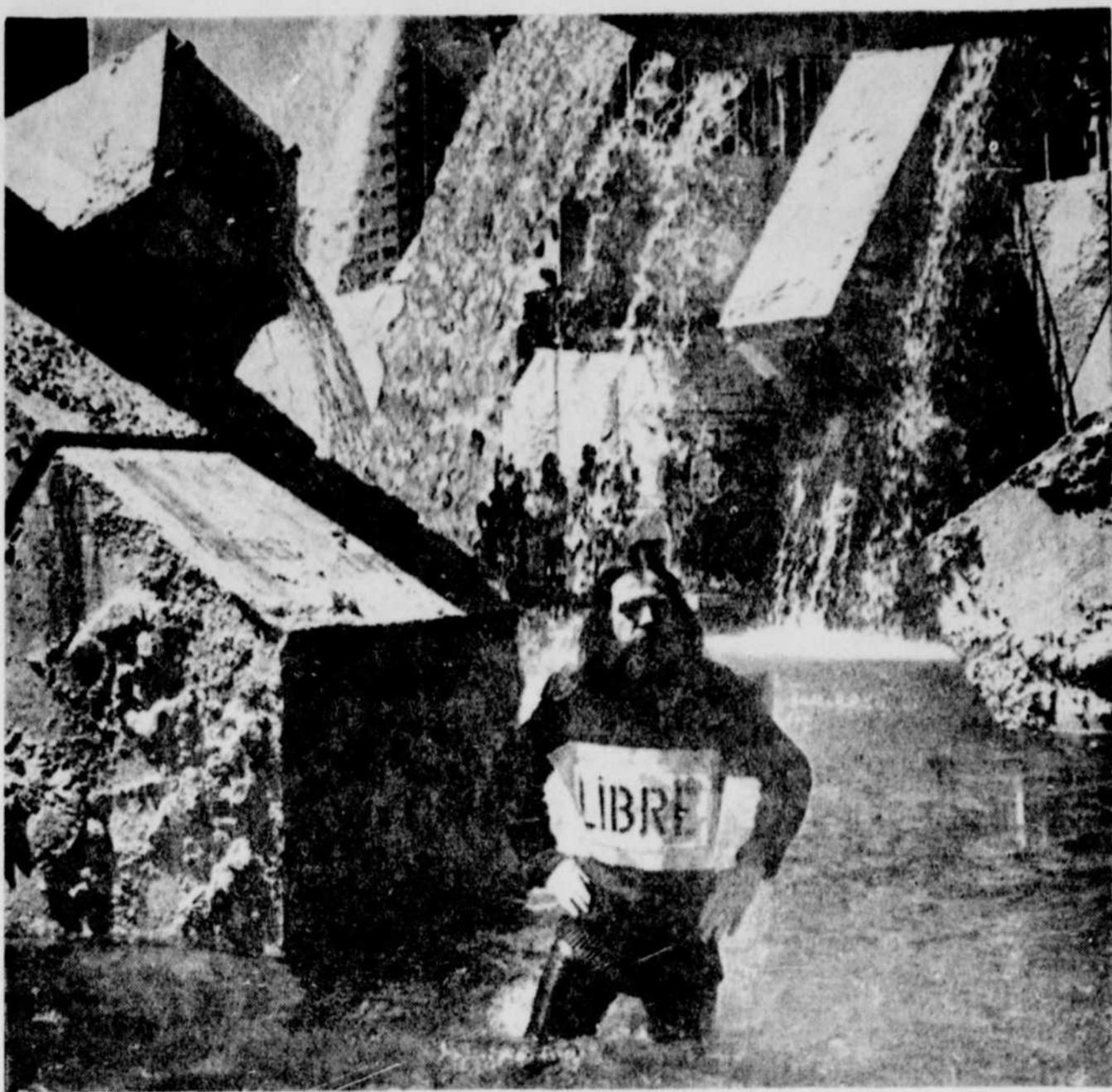
Inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)
 Patron no : Taille :
 Patron no : Taille :
 Nom :
 Adresse :

Afghan



Ce magnifique ensemble de fleurs, très facile à apprendre, forme un dessin excitant. Cet afghan apportera de la chaleur et de l'éclat dans n'importe quelle chambre de la maison. Demandez le patron 7376, avec directives.

Le sculpteur Vaillancourt suscite une nouvelle controverse



SAN FRANCISCO (PA) — Le sculpteur québécois Armand Vaillancourt a suscité une nouvelle controverse en intervenant de façon intempestive au cours de la cérémonie de dévoilement de sa plus récente sculpture, une gigantesque fontaine fabriquée au coût de \$507,800. Accompagné d'un ami, Roman Kowall, il a patouillé dans l'eau jusqu'à la fontaine et a inscrit le slogan séparatiste — Québec Libre — sur les restanques d'acier recouverts de béton, au moment où les dignitaires tentaient de prendre la parole. La police a d'abord essayé de retenir le sculpteur aux longs cheveux, puis l'a relâché. En sortant de l'eau, Vaillancourt s'exclamait : "J'ai lutté pendant cinq ans pour fabriquer cette œuvre et on m'a trop souvent insulté. Je désire agir selon ma conscience". Il s'est plaint d'avoir dû faire plusieurs compromis quant à la conception esthétique de la fontaine, de n'avoir pas encore été complètement rémunéré pour son œuvre et d'avoir dû payer lui-même ses dépenses de voyage. Il a ajouté que cette somme lui importait peu, mais qu'il devrait avoir au moins le droit de réaliser une œuvre véritable. Au cours de la cérémonie, M. Thomas Hoving, directeur du Musée d'Art métropolitain de New York, a déclaré que la fontaine lui plaisait "à cause de son allure proche du baroque". Il a ajouté qu'une "œuvre d'art devait naître dans la controverse".

Participation canadienne au festival de Cannes

La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, l'Office national du film du Canada et le ministère de l'Industrie et du Commerce ont annoncé aujourd'hui que, pour la deuxième année consécutive, ils assureront au cinéma canadien une forte représentation au prochain Festival International du Film de Cannes, du 12 au 27 mai prochains.

Étant donné l'essor remarquable que l'industrie du long métrage canadien connaît depuis ces deux dernières années (environ 70 longs métrages ont été entrepris au Canada depuis janvier '70) et le fait qu'il n'existe pas encore au Canada d'organisme spécialement chargé de la promotion des productions cinématographiques de l'industrie privée, la Société s'est chargée de mettre sur pied un comité consultatif spécial formé de représentants de l'Office national du film, du ministère de l'Industrie et du Commerce et des associations professionnelles, dans le but d'étudier l'organisation de la participation canadienne au Festival de Cannes de 1971.

L'innovation la plus importante cette année sera sans doute la location au centre de Cannes d'une salle de cinéma, la VOX, qui a été réservée pour toutes les projections de 10 heures, 12 heures, 14 heures et 16 heures, avec option sur les séances de 18 heures et de minuit; y seront programmées, à la demande du distributeur ou du producteur, des longs métrages canadiens en 35mm. Les producteurs et distributeurs qui présentent leurs films au marché du film, assument totalement le coût de location de la salle de cinéma.

De plus, un secrétariat permanent et un service de relations publiques seront installés à l'hôtel Carlton par la SDCC pour la durée du Festival. Comme l'an dernier, il y aura à l'hôtel Carlton et au Palais des Festivals deux kiosques d'information qui, grâce à l'ONF, seront munis de systèmes de projection où l'on pourra voir des extraits et les bandes-annonces des films canadiens présentés soit au VOX, soit dans le cadre du Festival, i.e. en compétition officielle, à la quinzaine des réalisateurs, à la semaine de la critique ou au marché du film.

Parmi les 40 et quelques titres de long métrage susceptibles d'être vus à Cannes cette année, citons *MON ONCLE ANTOINE*, *L'ACADIE*, *L'ACADIE*, *DEUX FEMMES EN OR*, *FOXY LADY*, *GOINGDOWN THE ROAD*, *QUESTION DE VIE*, *FLEUR BLEUE*, *LES MALES*, *A MATTER OF FACT* (qui PERD GAGNE), *SIPOO*, *LES MAUDITS SAUVAGES*, *THE NEON PALACE*, *LA NUIT DE LA POÉSIE*, *7 FOIS PAR JOUR* et *L'UNIVERS DE CHRISTINA*.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce, en plus de s'occuper de l'installation des kiosques qui sont conçus par la Commission des expositions et d'information Canada, publie pour l'occasion une brochure informative sur les films qui seront présentés à Cannes. L'Office national du film, en plus de fournir des services techniques, s'occupe du transport des copies de film et partage avec l'industrie les frais de publicité corporative.

FESTIVAL D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

du 21 au 24 avril 1971

"CA-DIT-QU'ESSA-A-DIRE"

vendredi 23 avril 20h30
de Jacqueline Boreite, par le Théâtre Actuel du Québec. Mise en scène: Pierre Meunier.

"ATLANTIS"

samedi 24 avril 20h30
Création du Théâtre 1. Production de Robert Tembeck. Mise en scène de Jill Courtney.

"L'ARAIGNEE" (conte japonais)
par l'Atelier de Théâtre de l'Université du Québec. Mise en scène: Pierre Régimbald.

"Le lit des dieux"
par la Troupe de l'Arabeque. Mise en scène: Serge Mirois.

Admission: \$1.50 (pour tous)

Grand Théâtre de Québec
Salle Octave-Crémazie, tél. 643-8131

Happening à l'Orchestre

QUÉBEC Continuant sa politique d'atteindre un public de plus en plus varié et nombreux, l'OSQ présente, jeudi le 29 avril à 20h00, au Grand Théâtre de Québec, un concert très musilé! C'est vers le jazz que se tourne cette fois l'Orchestre, avec "Tangentes", œuvre inédite, commandée par l'Orchestre à Victor Angelillo, un des jeunes musiciens de jazz les mieux connus à Québec.

Il s'agit d'un concerto pour orchestre et ensemble de jazz où Victor Angelillo à la base électrique, Tony Romandini à la guitare, Robert Vocelle à la trompette, Pierre Leduc au piano électrique et Phil Gagnon à la percussion, dialoguent avec l'Orchestre symphonique traditionnel.

"J'ai pensé au choix de ces instruments, déclare M. Angelillo, parce qu'ils sont présentement les plus populaires. L'œuvre est conçue en trois mouvements: Révolution, Paix, Amour, thèmes universels qui rencontrent bien les préoccupations de ma génération. Musicalement, "Tangentes" tient à la fois du jazz progressif, des rythmes pops et de l'esprit underground. Ma musique s'adresse aux jeunes de 5 à 80 ans et j'espère bien les retrouver en grand nombre au Grand Théâtre."

Aussi au programme de cette soirée bien spéciale, "Variations sur un thème de Purcell" de Benjamin Britten. Le prix des billets est de \$2.00 et \$1.50.

En primeur à Québec

Le "Fort Lee Concert Band"

QUÉBEC — L'OSQ aura le plaisir d'offrir au public mélomane québécois un concert de choix présenté par le "Fort Lee Concert Band" du New Jersey, au Palais Montcalm, vendredi le 30 avril 1971 à 20h30.

Cet orchestre d'harmonie, qui groupe une centaine d'étudiants musiciens, compte parmi les meilleurs dans son genre aux États-Unis.

Grand vainqueur du Festival de Shenandoah en 1969, invité à jouer en présence du Président des États-Unis en 1970, cet ensemble de renommée présentera aux québécois un choix d'œuvres très variées telles que: la Symphonie no 5 de Beethoven, Pageant de V. Persichetti, l'Ouverture l'Italienne à Alger de Rossini, la Suite no 2 en fa pour fanfare militaire de G. Holst, la Procession des Nobles de Rimsky-Korsakov, ainsi que des extraits du grand succès américain, l'Homme de la Manche de M. Leigh.

Le prix d'admission sera de \$2.00 et de \$1.50 pour les étudiants.

Décès du peintre Alberto Magnelli

PARIS (PA) — Le peintre Alberto Magnelli, dont le style s'inspirait de figures géométriques d'art abstrait avait influencé les peintres français d'après-guerre, est décédé hier à Meudon, en banlieue de Paris. Il était âgé de 83 ans. La dernière exposition d'importance des œuvres de Magnelli avait eu lieu en 1968, au Musée français d'Art Moderne, pour marquer son 80e anniversaire de naissance.

HÔTEL

MOTEL

CHÂTEAU BONNE ENTENTE

L'endroit où le service est impeccable et où vous aimerez revenir

3400 CHEMIN STE-FOY, QUÉ. 10

653-5221

Les Festivals de Musique du Québec rendent hommage à Gilles Vigneault

MONTREAL (PC) — Une soirée-hommage Gilles Vigneault organisée par les Festivals de Musique du Québec, a lieu aujourd'hui au Musée d'Art contemporain, à la Cité du Havre. L'an dernier, les Festivals avaient rendu hommage à Wilfrid Pelletier. Cette année on a choisi le poète-chansonnier québécois, invité d'honneur à ce dîner-buffet. Au cours de la soirée, Gilles Vigneault interprétera des chansons et poèmes de son répertoire. Le but premier des Festivals est d'encourager les jeunes musiciens québécois, et c'est pour remettre des bourses d'étude que ce dîner-buffet est organisé. Des membres du gouvernement du Québec, des diplomates et autres personnalités, sont attendus à cette soirée, comprenant aussi un programme de musique de danse.

De retour d'un voyage en France où il a donné une série de récitals fort applaudis, depuis d'en plus d'émissions radiophoniques et télévisées, Gilles Vigneault a de nombreux projets à réaliser. Le mois prochain il lance un nouveau disque "Le temps qu'il fait sur mon pays", en même temps qu'un autre intitulé "Les gens de mon pays" sortira en France. Il doit aussi publier un roman de science-fiction, un ouvrage poétique et un recueil de contes. Cet été, il ne produira dans le cadre des concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal, de même qu'à Terre des Hommes. A l'automne, il entreprend une grande tournée en France, et quelques mois plus tard, son nom figurera à l'affiche d'un music-hall parisien.

CINE RÉSUMÉ

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION
un guide complet à conserver toute la semaine.

N.B. : CES FILMS SONT CLASSES SELON LEUR VALEUR ARTISTIQUE

<p>"On achève bien les chevaux" Cinéma CANADIEN</p>	<p>Drame, avec Jane Fonda, Michael Sarrazin et Gig Young. En 1932, une centaine de couples participent à un marathon de danse organisé à Los Angeles. Gloria, une jeune femme qui espère trouver la somme voulue pour refaire sa vie, découvre que l'affaire n'est que supercherie et elle quitte la compétition avec Robert. Misères morales. (3) Présenté sur semaine à 6.45, 9.05. Samedi et dimanche à 12.40, 2.50, 4.50, 7.10, 9.15. (6e semaine)</p>	<p>"Le vampire a soif" Cinéma LIDO</p>	<p>Drame, avec Peter Cushing, Robert Flemyng et Wanda Ventham. L'inspecteur Quennell enquête sur la mort horrible de deux élèves d'un professeur naturaliste qui disparaît avec sa fille. Il a créé un papillon géant qui se nourrit de sang humain. Violences sanglantes. (6) Présenté sur semaine à 9.00. Samedi à 6.00, 9.00. Dimanche à 3.00, 6.00, 9.00 (2e semaine)</p>
<p>"L'aveu" Cinéma EMPIRE</p>	<p>Drame, avec Yves Montand, Simone Signoret et Gabriele Ferzetti. Un vice-ministre tchécoslovaque aux affaires étrangères à Prague est arrêté et conduit en prison sous l'accusation de sa collaboration à un prétendu complot d'espionnage. Il est condamné après avoir publiés et échappé à la mort quelques années plus tard. Habilement réalisé. (A3) Présenté à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. (7e semaine)</p>	<p>Pas de vacances pour les idoles" Cinéma PIGALLE</p>	<p>Comédie, avec Joël Denis, Albert Milinaire et Suzanne Lévesque. Michel réussit en vain à réaliser un enregistrement qui fait de lui l'idole des jeunes. Il s'éprend de Sophie, sa partenaire dans une émission de télévision. Tous deux ils acceptent une proposition qui couvre des opérations touchées. Libertés d'altère. (A5) Présenté à 1.35, 6.35.</p>
<p>"Mourir d'aimer" Cinéma LE BIJOU</p>	<p>Drame, avec Annie Girardot, Bruno Pradal et François Simon. Professeur dans un lycée un professeur divorcée et mère de deux enfants s'éprend d'un de ses élèves. Le père de ce dernier la poursuit en justice pour détournement de mineur, elle est emprisonnée et subit son procès qui la brise et elle se suicide. Liaison d'une divorcee. (4) Présenté sur semaine à 7.15, 9.30. Dimanche à 12.45, 2.45, 5.00, 7.00, 9.20. (2e semaine)</p>	<p>Obsessions" Cinéma CANARDIERE</p>	<p>Drame, avec Dieter Gessler, Alexandra Stewart et Tom Van Beek. Nils Janssen étudiant en médecine, observe par un trou dans le mur le comportement étrange d'un voisin. Ce dernier passé pour mort est détecteur de l'armée, trafiquant de drogue et meurtrier. Climat trouble. (5) Présenté à 2.20, 5.15, 8.10. (2e semaine)</p>
<p>"Five Easy Pieces" Cinéma ODEON (Dauphin)</p>	<p>Drame, avec Jack Nicholson, Karen Black et Susan Anspach. Un jeune homme à qui le père soumet un entraînement rigoureux de pianiste de concert s'enfuit chez lui pour travailler dans le creusage des puits de pétrole. Il vit avec une serveuse. Son père malade il retourne chez lui, à une brève aventure avec la fiancée de son frère et repart. Scènes sensuelles. (4) Présenté à 2.40, 6.05, 9.30. (2e semaine)</p>	<p>Comment réussir en amour" Cinéma CARTIER LAIRET</p>	<p>Comédie, avec Tony Curtis, Claudia Cardinale et Robert Webber. Par négligence, Laura détruit la voiture de Carlo, pour compenser sa maladresse. Laura emmène Carlo chez elle. Sur les entrefaites arrive l'amant de Laura, Prescott, pour se venger. Carlo s'éprend de la femme de Prescott. (5) Présenté sur semaine à 7.00, 9.50. Samedi et dimanche à 1.10, 4.00, 6.45, 9.45.</p>
<p>Lovers and Other Strangers" Cinéma STE-FOY (Alouette)</p>	<p>Comédie, avec Bonnie Bedelia, Michael Brandon et Gig Young. Susan et Mike doivent se marier après avoir vécu ensemble pendant un an à l'insu de leurs parents. Entretemps le frère de Mike annonce son divorce prochain. Le garçon d'honneur entreprend la conquête de la meilleure amie de Susan, et relations extra-matrimoniales. (4) Présenté samedi, dimanche et mercredi à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sur semaine à 7.00, 9.00.</p>	<p>"Les rebelles enragés" Cinéma ODEON (Frontenac)</p>	<p>Drame, avec Steve Alaimo, Willie Pasmore et Burt Reynolds. Sa voiture détruite dans une course, Rod (Alaimo) est forcé de s'associer à eux pour perpétrer un vol. Rod accepte après s'être entendu secrètement avec la police. Scènes de violences. (6) Présenté à partir de vendredi à 12.30, 3.40, 6.40, 9.50. (3e semaine)</p>
<p>Il y a un homme dans le lit de maman" Cinéma ST-ROMUALD</p>	<p>Comédie, avec Doris Day, Brian Keith et Pat Carroll Abby, jeune veuve, mère de trois garçons et Jake, un veuf, père d'une grande fille veulent se marier malgré l'opposition des enfants. Ils finissent par s'épouser, alors les complications s'amènent. Ensemble sain. (A4) Présenté sur semaine à 7.30. Dimanche à 7.40.</p>	<p>"Les anges du diable" Cinéma ODEON (Frontenac)</p>	<p>Drame, avec Ross Hagen, Dee Duffy et Sharyn Kinzie. A son retour de guerre, Monte Chapman se met à la recherche des meurtriers de son frère David. Il se fait admettre dans les rangs d'une bande de motards, ainsi que Linda, la fiancée de David. Ce dernier en tant que policier réussit de faire porter la culpabilité de la mort de son frère sur un trafiquant de drogue. Violences brutales. (6) Présenté à partir de vendredi à 2.05, 5.15, 8.15. (3e semaine)</p>
<p>Les mâles" Cinéma PARIS</p>	<p>Comédie, avec Donald Pilon, René Blouin et André Pelletier. Un étudiant, Emile, et un bucheron, Saint-Pierre, ont fui la société et vive ensemble dans les bois depuis un an et demi. Un jour, ils décident d'aller au village le plus proche pour y lever une femme. Ton d'amoralité. (4) Présenté à 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.00. Dernière représentation à 9.00. (2e semaine)</p>	<p>Charro" Cinéma ST-ROMUALD</p>	<p>Western, avec Elvis Presley, Victor French et Ina Balin. Des bandits ont volé un canon en or au Mexique et ont fait en sorte de faire porter la culpabilité de la délit sur un ancien complice, Jess Wade. Wade réussit à contrecarrer leur projet et reprend le canon qu'il remet aux Mexicains. Violences éminentes. (6) Présenté sur semaine à 9.10. Dimanche à 6.00, 9.15.</p>
<p>"Colorado" Cinéma ODEON (Dauphin)</p>	<p>Western, avec Lee Van Cleef, Thomas Millian et Walter Barnes. Un citoyen du Texas, Corbett, est engagé par un certain Brokston pour retrouver un Mexicain Cuchillo, accusé d'avoir volé et tué une jeune fille. Corbett découvre que le meurtrier est le gendre de Brokston. Des violences réalistes. (5) Présenté à 1.00, 4.25, 7.50. (2e semaine)</p>	<p>"Pile ou face" Cinéma STEFOY (Champlain)</p>	<p>Comédie, avec Jean Couty, Nathalie Naubert et Jacqueline Fellay. Des couples de divers pays ont formé un groupe où l'on pratique la liberté sexuelle et l'échange des partenaires. Lors d'une rencontre annuelle une amie d'un membre absent du groupe fait son apparition, mais ne veut s'intégrer à la vie libre du groupe. Libertinage débridé. (6) Présenté samedi, dimanche et mercredi à 2.50, 6.15, 9.40. Sur semaine à 6.15, 9.40. (3e semaine)</p>
<p>"La nuit est faite pour..." Cinéma STE-FOY (Champlain)</p>	<p>Comédie, avec Catherine Spaak et Philippe Leroy. Une jeune veuve, Valentina, déshéritée par son mari, décide de s'emparer des bijoux qu'il a laissés dans un coffre réputé inviolable. Le neveu du défunt, Georges, a la même idée ainsi que deux groupes intéressés au contenu du coffre-fort. Agissements malhonnêtes dans un contexte loufoque. (A5) Présenté samedi, dimanche et mercredi à 1.00, 4.30, 7.55. Sur semaine à 7.55. (3e semaine)</p>	<p>Le diable aime les bijoux" Cinéma PIGALLE</p>	<p>Comédie, avec Donald Lautrec, Michel Torr et Angel Picazo. Un duc espagnol organise le vol d'objets d'art précieux ayant appartenu à un vieil ordre de chevalerie qui veut faire renaître. Un détective canadien au service de l'Interpol, Alcei Berr, est mis sur l'affaire avec son équipe. Violences. (6) Présenté à 3.10, 8.20.</p>
<p>Bang Bang" Cinéma PIGALLE</p>	<p>Comédie, avec Sheila, Brett Halsey et Jean Yanne. La jeune Sheila prend la direction d'une agence de détectives privées. Un client lui demande de retracer une jeune femme qui la quitte pour s'enfuir avec un inconnu qui est le chef d'une bande de faux-monnayeurs. Fait prisonnier sur la côte d'Azur elle est sauvée par un agent de Scotland Yard, Enjoué. (A5) Présenté à 4.35, 9.45.</p>	<p>Inga" Cinéma CARTIER LAIRET</p>	<p>Drame, avec Marie Liljedahl, Monica Strommerstedt et Casten Lassen. Une célibataire dans la trentaine, Greta, s'est éprise d'un jeune garçon sans le sou, Karl, qui prépare la parution de son premier roman. Elle prend chez elle sa nièce Inga, orpheline de dix-sept ans et la jette dans les bras d'un homme. Scènes suggestives. (6) Présenté sur semaine à 8.15. Samedi et dimanche à 2.40, 5.15, 8.05.</p>
<p>"Le froid baiser de la mort" Cinéma LIDO</p>	<p>Drame, avec Franco Nero et Gioia Pascal. Une servante tue la fiancée et la mère d'un comte. Ce dernier en perd la raison, il attire chez lui des filles faciles qu'il tue devant le cadavre de sa fiancée. Scènes de violence meurtrière. (6) Présenté sur semaine à 7.30, Samedi à 7.30. Dimanche à 1.30, 4.20, 7.30. (2e semaine)</p>	<p>"Après ski" Cinéma CAPITOL</p>	<p>Comédie, avec Daniel Pilon, Mariette Lévesque, Céline Lomez et Robert Arcand. Un moniteur de ski, Philippe, est poursuivi par les attentions de ses élèves, il cède à l'une et à l'autre. Il s'éprend d'une cover-girl, Karin, qu'il envisage même d'épouser, mais celle-ci l'abandonne. Scènes épiques. (7). Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00 et 9.00. (3e semaine)</p>
<p>"Le Kid de Chicago" Cinéma CANARDIERE</p>	<p>Drame, avec John Alderman, Maria Lease et James Meyers. A l'époque de la prohibition, Steve Desmond fabrique et distribue de l'alcool clandestin à Chicago. Il séduit la fille d'un chef de gang qui veut avoir le monopole de la distribution. Climat de brutalité et d'érotisme. (7) Présenté à 1.00, 3.00, 6.45, 9.40. (2e semaine)</p>		

Coquetel sportif (local)

VOLLEYBALL

C'est cette semaine que s'est terminée la saison régulière de la ligue de volleyball du Service des Loisirs et des Parcs de Québec. On sait qu'une semaine plus tôt, le Centre St-François d'Assise avait remporté la finale junior-filles.

Chez les garçons, catégorie junior, le patro St-Vincent de Paul a éliminé tour à tour Roc-Amadour 15-0, 15-0 et, en finale, le Centre St-François d'Assise 15-1, 9-15 et 15-6.

Chez les seniors, le Centre St-François d'Assise, troisième au classement, a remporté difficilement les honneurs de la semi-finale en disposant du Roc-Amadour par 16-14 et 15-13; en finale, St-François battait le patro St-Vincent 15-9, 15-10 pour s'assurer ainsi les honneurs de ce tournoi de fin de saison.

PATINAGE

C'est dimanche le 25 avril que le Service des Loisirs et des Parcs de Québec clôture sa saison de patinage artistique; pour ce faire, le club de patinage artistique de la Ville de Québec présentera à l'Aréna du parc Victoria une démonstration des participants aux championnats provincial et canadien; en plus, les membres du club se livreront une chaude compétition. Le programme débutera à 12h00 et se terminera à 4h00 par une remise de rubans. Tout le public est invité à s'y rendre; l'entrée est libre.

HOCKEY MINEUR

L'organisation du hockey mineur de Ste-Foy a terminé sa saison de hockey mineur dans les 16 catégories groupant 162 clubs.

Selon Robert Chevalier, c'est la plus formidable saison de l'organisation du hockey mineur de Ste-Foy et la confiance règne pour les années futures.

En plus des 162 clubs mineurs des dix parcs de la ville, Ste-Foy était représentée dans les ligue inter-cités pour les catégories mosquito, pee-wee, bantam, midjet et juvénile.

La paroisse Ste-Ursule fut la plus productive avec six championnats; elle est suivie par St-Louis de France qui s'est méritée quatre championnats. Ste-Geneviève vient en troisième avec deux championnats et les autres championnats furent l'oeuvre des paroisses St-Benoit Notre-Dame-de-Foy, Duchesneau et Nérée-Tremblay.

Voilà les champions dans chaque catégorie: Atome — "A": Ste-Geneviève; "B": St-Benoit; "C": St-Louis de France. Mosquito — "A": Ste-Ursule; "B": Ste-Ursule; "C": Ste-Ursule. Pee-Wee — "A": Ste-Ursule; "B": Duchesneau; "C": Notre-Dame-de-Foy. Bantam — "A": St-Louis de France; "B": Ste-Geneviève; "C": St-Louis de France. Midjet — "A": St-Louis de France; "B": Ste-Geneviève; "C": Ste-Ursule. Juvénile — "A": Ste-Ursule; "B": Ste-Ursule; "C": St-Louis de France. Cronlants — Nérée-Tremblay.

RAQUETTE

C'est dimanche le 25 avril que prendront fin des activités dans le domaine de la raquette. En effet, une dernière assemblée sera tenue samedi après-midi dans le local du Club Frontenac, et tous les 17 clubs de raquetteurs seront représentés.

Le lendemain également au Club Frontenac, le tout se terminera par une fête grandiose. Pour cette circonstance le président de l'Union Canadienne des Raquetteurs, M. Florian Martin et le gouverneur de la dite union, M. Jérôme Diotte, seront reçus dans la vieille cité de Champlain par M. Roger Laforest, le président de l'union locale.

Un nombre considérable de personnalités sportives assisteront à la fête et le rideau tombera sur le sport de la raquette pour la saison 1970-71.

GOURET DE SALON

En fin de semaine prochaine aura lieu au Patro de Charlesbourg, soit les 24 et 25 avril, le 26^e tournoi de gouret de salle inter-patros pour les catégories pee-wee et mosquito. Dix-huit équipes venant des patros Roc-Amadour, Laval, Lévis Jonquière et Charlesbourg se disputeront les honneurs de ce tournoi. Un trophée sera attribué aux vainqueurs de chaque catégorie. L'entrée est libre et tous sont invités à venir encourager ces jeunes!

CLINIQUE POUR ARBITRE

Il est maintenant définitif que la Clinique annuelle pour arbitre amateur de baseball, softball et fastball sera tenue les 10, 12, 14 et 15 mai prochains.

Cette clinique sera dirigée par Guy Pagé, arbitre en chef de l'Association des Arbitres "Guy Pagé" pour Québec Métropolitain.

Il y aura à cette clinique des cours théoriques et pratiques soit un condensé des cours que reçoit Guy Pagé du "Congrès national du baseball de Wichita, Kansas, U.S.A.". Comme l'an passé, il y aura des certificats remis aux meilleurs candidats, ce qui servira d'entrée des contrats avec l'association de Pagé dès cette saison.

L'association qui dirige Guy Pagé fournit ses arbitres à 17 ligues de baseball, softball et fastball; l'an passé, neuf recrues ont signé des contrats les attachants avec cette association qui déjà compte dans ses rangs, 25 officiels bien entraînés.

Les catégories seront: moins de 125 lbs. — 139 lbs. — 154 lbs. — 176 lbs. — 205 lbs. plus de 205 lbs.

NATATION

Les Anciens de l'Université Laval, qui ont contribué largement à la réalisation du Pavillon de l'éducation physique et des sports, sont invités à la piscine tous les lundis soir, de 18h30 à 20h. Une partie de cette magnifique piscine olympique sera réservée à leur intention exclusive. L'entrée est libre pour ceux qui détiennent déjà une carte de service du PEPS. Les autres auront à déboursier la somme minimale de \$0.50.

Cette invitation s'adresse aux 22.000 membres de l'Association des Anciens, hommes et femmes. On demande aux intéressés de stationner leur auto au niveau C puis de se présenter au local 2254.

BALLE-MOLLE

Une ligue de balle-molle "Old Timer" est présentée en formation à Québec. Il s'agit de rassembler quatre ou six équipes chacune de 15 joueurs travaillant dans la même industrie. Le calibre ne devant pas être trop fort.

CHASSE ET PECHE

La semaine de la conservation de la faune qui se tenait du 4 au 10 avril a été soulignée d'une manière spéciale par l'Association des "Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens Inc."

En effet, pour souligner d'une manière tangible cette semaine de conservation, l'Association des "Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens Inc." avec la collaboration de la commission scolaire de Lauzon, du docteur Benjamin Simard, biologiste au ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche et de plusieurs commanditaires ont organisé un concours dans les écoles de la commission scolaire de Lauzon dans le but de sensibiliser les jeunes à la conservation.

Cette initiative de l'Association des "Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens Inc." a remporté un grand succès si l'on en juge par le travail effectué par les élèves.

Les deux grands gagnants ont mérité chacun un trophée de grande valeur, qui seront remis en lieu à chaque année.

TIR

Le Comité de recharge de munition invite tous les amateurs de chasse et leurs amis (est) à la présentation d'exposition de matériel de recharge de munition. Il y aura aussi présentation de films. Entrée libre.

Cette soirée aura lieu au Club des Castors — Tir à la Carabine, 9080, boulevard du Jardin, Orsainville, le 29 avril 1971, à 7h30 p.m.

Ces prochains cours de sécurité auront lieu comme d'habitude au Club des Castors — Tir à la Carabine, 9080, boulevard du Jardin, Orsainville, dimanche le 25 avril 1971, de 8 hres a.m. à 6 hres p.m. et un autre cours aura lieu les 4, 6, 11 et 13 mai 1971, de 8 hres p.m. à 10 hres p.m.

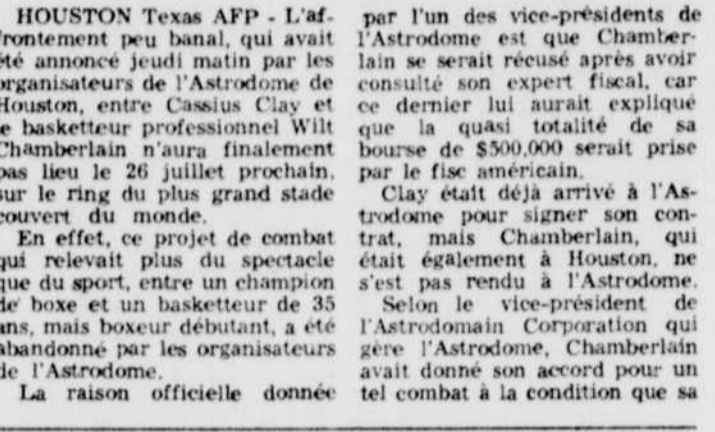
Le joueur de basket californien qui, au cours de sa déjà longue carrière, a battu tous les records possibles dans son sport, figure par ailleurs sur la liste des réfractaires de son club pour divergences financières avec son président Jack Kent Cooke. Celui-ci, qui fut le grand financier du combat Clay-Frazier, a, en effet, refusé l'augmentation de salaire réclamé par son joueur et s'est formellement opposé au combat avec Clay sous peine de "sanctions sévères".

OPINIONS

"Je sais que je n'aurais peut-être jamais joué au basket après ce match, mais il y a six longtemps que j'ai envie de me trouver face à face avec Clay dans le même ring...". déclare Chamberlain qui est âgé de 35 ans et est donc de six ans l'aîné d'Ali et qui pèse 77 livres de plus que l'ancien champion déchu.

"Je suis disposé à boxer contre Chamberlain si l'occasion se présente, avait récemment déclaré Clay. Ça sera facile; au premier coup de point que je donnerai, vous m'entendrez crier attention, l'arbre va tomber", clama-t-il en imitant de l'avant-bras le mouvement du pin qui s'abat sous la cognée des bûcherons.

Le combat, dont le projet remonte à 1967 et qui devait être télévisé en circuit fermé aux États-Unis et au Canada principalement, devait, selon les estimations des promoteurs, produire une recette de 10 à 15 millions de dollars.



Cassius Clay et Chamberlain



Cassius Clay et Chamberlain



Le monde fantastique des courses (5) Comment on protège le public

Par Rémy D'Anjou
Quand vous assistez au départ d'une course de chevaux et que vous avez parlé sur un cheval, vous pouvez être assurés que le tout se déroulera fort honnêtement et que, si votre cheval ne gagne pas, c'est qu'il avait à faire face à des plus forts que lui.

Ce sont évidemment les chevaux qui participent à la course, mais ils sont contrôlés par des hommes et les hommes étant ce qu'ils sont, principalement face à l'appât du gain, il faut prendre toutes les précautions possibles... C'est donc pour cette raison qu'il existe dans chaque piste de courses un dispositif de sécurité presque sans faille chargé de protéger les parieurs.

Ce dispositif, ce sont les juges et l'œil vigilant du gouvernement fédéral qui est représenté sur toutes les pistes par des officiels du ministère de l'Agriculture. Tout d'abord, les juges: On peut effectuer une vague comparaison entre les juges et les arbitres qui officient dans la Ligue Nationale de Hockey. Les juges sont sous la juridiction de la Canadian Trotting Association et c'est elle qui les désigne. Il y a tout d'abord le président des juges qui a sous ses ordres deux juges associés qui pourraient, si on veut, être comparés aux juges de patrouille, des juges de départ et des juges de paddock. Ce sont les officiels mineurs.

Lors d'une course, le président des juges et les deux juges associés assistent à l'épreuve d'un endroit spécial, situé presque sur le toit de la grande estrade. De leur poste d'observation, ils ont une vue d'ensemble de la piste et ils sont à même de voir si des infractions sont commises car il ne faut pas oublier que toute une série de règlements régissent la tenue d'une course. Les infractions à ces règlements peuvent amener toutes sortes de peines allant du recul d'un cheval dans les positions finales au terme de la course à la suspension pour une période plus ou moins longue (selon l'offense) d'un conducteur, en passant bien entendu par les amendes.

Ce sont également les juges qui ont le dernier mot lorsque vient le moment de déterminer quel cheval finit avant l'autre, quand une fin de course est très serrée. Pour les aider dans leur travail, les juges ont à leur disposition tout un équipement technique, équipement qui est fourni et dont le coût est défrayé par le gouvernement fédéral.

Si deux chevaux arrivent presque nez à nez au fil d'arrivée, les juges pourront déterminer le gagnant grâce au "photo-finish". Tous les chevaux traversant au fil d'arrivée sont photographiés et c'est en se servant de cette photo qu'on détermine les gagnants. Les juges doivent nécessairement exiger une photo lorsqu'un cheval se trouve à moins d'une longueur de son rival. Après avoir examiné la photo, quand c'est nécessaire, les juges proclament le résultat officiel.

Si les juges croient qu'il y a eu une infraction pendant la course, ils ont tout le loisir de revoir la course car toutes les épreuves disputées sur l'hippodrome sont enregistrées sur ruban magnéto-oscopique (video-tape) et sur film.

Les juges ont le loisir de retirer un coursier d'une course, s'il ne semble pas en condition de participer à l'épreuve, soit qu'il soit malade ou encore dangereux pour les autres chevaux ou pour toute raison. Ils ont également le loisir d'enquêter sur tout ce qui pourrait être suspect, d'assigner des témoins et de prendre toutes les décisions pour que les courses se déroulent honnêtement.

Un conducteur qui subit une amende ou une suspension par les juges peut faire appel auprès des directeurs du bureau de district de la CTA et, si la décision est maintenue, il peut porter sa cause devant l'exécutif de la Canadian Trotting Association dont la décision est sans appel.

Pour la saison qui débute dimanche à Québec, la CTA a désigné M. Sylvio Juneau et il sera en fonctions à Québec jusqu'à la fin de juin. Il sera en suite remplacé par un autre, un peu comme les arbitres de hockey voyagent d'une ville à l'autre.

Au niveau de la surveillance, il y a comme nous le disions précédemment, l'œil inquisiteur des inspecteurs du gouvernement fédéral. 15 hommes du fédéral travaillent à chacune des pistes en opération au Canada. Six travaillent sur les caméras chargées de filmer les courses, d'en prendre un ruban magnéto-oscopique et les photos de fin de courses et neuf autres en fonction un peu partout sur la piste.

Ce sont des employés du fédéral qui établissent à l'aide d'un ordinateur, les montants qui seront retournés aux parieurs. Ils sont doublés par un employé du gouvernement provincial et par un employé de la piste. Ainsi, chaque escual est donc fait trois fois.

Il y a aussi des employés du fédéral qui prennent des tests d'urine sur les chevaux. Ces tests ont pour but de démontrer si oui ou non un cheval a été drogué pour offrir une performance supérieure ou pour toute autre raison. On prend en moyenne 22 tests d'urine par programme de courses et, quand un cheval montre un test positif, on peut s'attendre à ce que son entraîneur subisse une lourde peine. Chaque cheval gagnant passe le test d'urine et on choisit les autres au hasard. Les employés du fédéral, dont beaucoup sont d'anciens agents de la Gendarmerie fédérale, sont sous les ordres du Surintendant de Division. Pour la division du Québec, le surintendant est M. Ron Corey, un ex-agent fédéral qui s'occupe de ce genre de travail depuis 11 ans.

Ainsi grâce à toutes les précautions prises, le public peut parler la paix dans l'âme. A vous de miser sur le bon cheval et d'attendre qu'il gagne. Bonne Chance!



OTTAWA — Le calendrier du tournoi canadien juniors 1971 a été accepté comme suit par l'Association Canadienne de Lawn Tennis:

- 5 au 19 juillet
- Equipes canadiennes juniors concurrentes aux Etats-Unis
- 12 au 17 juillet
- Championnat provincial juniors dans toutes les provinces
- 25 au 31 juillet
- Championnats ouverts juniors de l'Ontario
- 2 au 7 août
- Championnats fermés canadiens (Toronto)
- 2 au 7 août
- Championnats junior des régions de l'Atlantique
- Championnats ouverts juniors du Québec
- 9 au 14 août
- Championnats ouverts juniors de l'Alberta
- 10 au 14 août
- Finale à Montréal
- 10 au 14 août
- Coupe Davis juniors et Coupe Fédération juniors
- 18 au 21 août
- Championnats fermés canadiens juniors
- 23 au 28 août
- Championnats ouverts canadiens juniors

Si cela est possible, les équipes juniors canadiennes peuvent prendre part aux championnats fermés canadiens à Toronto et dans les finales de la Coupe Davis Junior et la Coupe Fédération Junior à Montréal.

Séjour de l'équipe juniors aux Etats-Unis

Le mois de juillet a été réservé pour la tournée aux Etats-Unis des équipes juniors canadiennes. L'Association de Lawn Tennis de la Floride s'est offerte volontiers pour accueillir les équipes juniors canadiennes si elles visitent la Floride au cours de leur séjour. Le personnel chargé de s'occuper de nos équipes est M. J. Jerry Gantt, Jr., secrétaire exécutif, Florida Lawn Tennis Association, boîte postale 38, OCALA, Florida, 32670.

E.C. Condon
Directeur

Judo

L'Association québécoise de Judo est en pleine activité, alors que les deux prochaines fins de semaine vont se dérouler les championnats provinciaux et que se préparent les championnats canadiens de judo, qui auront lieu à Montréal au Centre Misonneuve le 22 mai prochain.

Dimanche 25 avril en effet, à l'Aréna du collège Laval de St-Vincent de Paul, se déroulent les championnats provinciaux dans les catégories des ceintures bleues et marrons, ainsi que les championnats provinciaux "Juniors".

Plus de 500 athlètes sont attendus pour cette journée; l'intérêt de cette compétition ne peut échapper aux fervents du judo lorsque l'on sait que les "juniors" qui se présenteront ce jour-là seront nos "espoirs en 76", et que dans la catégorie des ceintures marrons, beaucoup se préparent à passer leur ceinture noire, ils viendront donc chercher les quelques points qui manquent à leur fiche.

Les pronostics sont toutefois difficiles à faire; le niveau atteint par nos combattants étant chaque année supérieur, des surprises peuvent se produire; les représentants de régions telles que le Nord-Ouest-Québécois, le Saguenay-Lac-St-Jean et jusqu'à la Côte Nord, peuvent créer cette surprise; les favoris naturellement seront les récents vainqueurs de la Coupe du Québec qui on s'en souvient s'est terminée au mois de mars à Laval.

Les vainqueurs étaient: Moins de 139 lbs. Gastan Lavoie Moins de 154 lbs. Jean-Raymond Grenon Moins de 176 lbs. Denis Langlois Moins de 205 lbs. Robert Fréchette Plus de 205 lbs. Pierre Demers

Ils seront donc à surveiller

Quant aux "juniors" qui malheureusement ne peuvent participer à un assez grand nombre de compétitions les derniers résultats que nous avons sont ceux des championnats de l'Est qui s'étaient déroulés au mois de janvier à Montréal.

Les vainqueurs étaient: Moins de 139 lbs. Daniel Picard Moins de 154 lbs. Jacques Filion Moins de 176 lbs. Louis Desrosiers Moins de 205 lbs. Michel Labelle Plus de 205 lbs. Bruce Taupier

Et ils n'auront pas la tâche facile pour accéder aux places d'honneur. Le 2 mai au même endroit se déroulera le championnat provincial des ceintures oranges et vertes. Les compétitions débuteront vers midi.

Les catégories seront: moins de 125 lbs. — 139 lbs. — 154 lbs. — 176 lbs. — 205 lbs. plus de 205 lbs.



VERS UN DEPART — La saison de courses sous-harnais à l'hippodrome local s'ouvre dimanche après-midi et on a procédé hier au premier tirage des positions. Un excellent programme sera à l'affiche pour la journée d'ouverture et de très bonnes bêtes participeront aux dix épreuves. On voit sur la photo M. P.-H. Lavoie, propriétaire d'Elemental, le premier cheval à être tiré et le conducteur, Yvon Catellier, qui semble prodigier des conseils à leur poulain. Le sympathique secrétaire des courses, Guy Cloutier, observe la scène. Elemental partira dans la première course et portera le numéro 3.

Sur la piste Blue Bonnets

VENDREDI		COURSE NO 4		COURSE NO 5	
COURSE NO 1		COURSE NO 4		COURSE NO 5	
1-Frozen Chips (D Normand)	2-1	1-Shermar Alex (J MacGregor)	2-2	1-Shermar Alex (J MacGregor)	2-2
2-Hearty Dares (P Lachance)	3-1	2-Doctor Lane (B Côté)	3-1	2-Doctor Lane (B Côté)	3-1
3-Dell Club (A Duguid)	3-2	3-Loup Girou (M Giguère)	4-1	3-Loup Girou (M Giguère)	4-1
4-Cornish Hero (B Côté)	4-1	4-Tina Silk (J Hébert)	5-1	4-Tina Silk (J Hébert)	5-1
5-Lovely Kid (V Bourgon)	5-1	5-Gina Poir (R Ponton)	6-1	5-Gina Poir (R Ponton)	6-1
6-Oscar (M Giguère)	6-1	6-Mr Madison (P Lachance)	7-1	6-Mr Madison (P Lachance)	7-1
7-Ambro Jaz (S Grise)	7-1	7-Ticklish Affair	8-1	7-Ticklish Affair	8-1
8-Bill Rodney (G Filion)	12-1	8-Elig: Greg Brown (V Camache)	9-1	8-Elig: Greg Brown (V Camache)	9-1
COURSE NO 2		COURSE NO 6		COURSE NO 7	
1-Frozen Chips (D Normand)	2-1	1-Tina Silk (J Hébert)	2-1	1-Tina Silk (J Hébert)	2-1
2-Royal Dominion (A Hanna)	3-2	2-Avan Maegle (A Hanna)	3-1	2-Avan Maegle (A Hanna)	3-1
3-Hearty Dares (P Lachance)	3-1	3-Royal Dominion (R Ponton)	4-2	3-Royal Dominion (R Ponton)	4-2
4-Dell Club (A Duguid)	4-2	4-Speed Star (D Normand)	5-1	4-Speed Star (D Normand)	5-1
5-Lovely Kid (V Bourgon)	5-1	5-Patty Mist (R Bouthillier)	6-1	5-Patty Mist (R Bouthillier)	6-1
6-Oscar (M Giguère)	6-1	6-Royal Bachelor (B Côté)	7-1	6-Royal Bachelor (B Côté)	7-1
7-Navy's Brother (S Grise)	8-1	7-Amara Hanover (M Giguère)	8-1	7-Amara Hanover (M Giguère)	8-1
8-The Mighty Cloud (C Rocheleau)	10-1	8-Topsy Duke (A Bédard)	10-1	8-Topsy Duke (A Bédard)	10-1
9-Marcus Dennis (P S Guay)	12-1	COURSE NO 8		COURSE NO 9	
10-Elig: Bokare (G Gendron)	12-1	1-Josiedale War (G J Hanna)	3-2	1-Josiedale War (G J Hanna)	3-2
11-Wildcat Mir (B Côté)	12-1	2-Sir Record (D Normand)	4-1	2-Sir Record (D Normand)	4-1
COURSE NO 3		3-Somewhere (Gagnon)	5-1	3-Somewhere (Gagnon)	5-1
1-Transpacer (D MacTavish)	2-1	4-Una Fleur P. (S Grise)	7-2	4-Una Fleur P. (S Grise)	7-2
2-Betty N Brewer (Bédard)	3-2	5-Somewhere (Gagnon)	8-1	5-Somewhere (Gagnon)	8-1
3-Swing Easy (B Côté)	3-1	6-Wynnest Tom (Gendron)	9-1	6-Wynnest Tom (Gendron)	9-1
4-Carvidon Interid (B Perron)	4-1	7-Dollies Boy	10-1	7-Dollies Boy	10-1
5-Miss Lady Byrd (A Hanna)	6-1	8-Lynn Cristal (M Bédard)	8-1	8-Lynn Cristal (M Bédard)	8-1
6-Miss Lady Byrd (A Hanna)	6-1	9-Queen Layette (A Boucher)	8-1	9-Queen Layette (A Boucher)	8-1
7-Dag Mir (M Dostie)	8-1	10-Queen Layette (A Boucher)	8-1	10-Queen Layette (A Boucher)	8-1
8-Mir (M Dostie)	8-1	11-Queen Layette (A Boucher)	8-1	11-Queen Layette (A Boucher)	8-1
9-Barley Lakey John (E Lake)	10-1	12-Belle of Campana (Gendron)	12-1	12-Belle of Campana (Gendron)	12-1

DIMANCHE, 2 HEURES

C'EST MOI "PACIFIQUE" QUI VOUS INVITE

à un nouveau départ à la piste de courses de Québec

L'ambiance agréable, le confort et la compétition font de la piste de courses de Québec un endroit sélect que tous les sportifs aiment fréquenter

COMPETITION:
Voyez vos chevaux favoris,

DETENTE:
Dans une ambiance agréable et bientôt "un club-house"

CONFORT:
Dans une estrade entièrement renouée

N'OUBLIEZ PAS C'EST PACIFIQUE QUI VOUS LE DIT



Les Remparts vont-ils réagir avec fracas?

Pour remettre les Bruins... à leur place

PAR JACQUES REVELIN

Maintenant, ce n'est plus de la rigolade. Les Bruins de Shawinigan ne se feront pas éliminer en quatre parties, ni peut-être même en cinq. Cette finale les opposant aux Remparts vient de prendre une nouvelle tournure et les prédictions sur son dénouement sont plus hasardeuses. Gonflés à bloc par leur encourageant succès de mercredi soir, sur leur glace, les derniers survivants de la Mauricie reviendront sans doute ce soir à Québec avec un bien meilleur enthousiasme, l'égalité de 1-1 ayant dû alléger leur complexe d'infériorité. Cette troisième rencontre qui débutera à 8h.15 (sans célébrations au préalable), sera indéniablement cruciale. Le club qui la gagnera se placera dans une situation propice, surtout si la victoire sourit aux visiteurs. Dans ce cas, la formation québécoise aurait du pain sur la planche et il vaut bien mieux qu'elle retourne dimanche à Shawinigan avec un triomphe de plus. On sait ce qui est survenu là-bas, dans le second affrontement. Braves... comme nul part ailleurs, les Bruins ont joué avec beaucoup de raideur et leurs avants ne ratèrent pas souvent les occasions de compter, prouvant que leur forte production depuis le début des séries n'est pas "accidentelle". En principe, puisque les Remparts les accueillirent une nouvelle fois sur leur glace, ils devraient être en mesure d'en profiter encore et c'est ce qu'ils tenteront assurément, mais sans nécessairement rendre tous les coups reçus durant le précédent match. A ce sujet, Filion a déclaré hier, après une pratique assez vive : "Nous jouerons au hockey, mais s'ils recommencent à taper comme des brutes, alors attention aux fracas !"

Tableau des séries Jr A

POINTEURS DE LA LJMQ					
	PJ	B	A	Pts	Pts Pts
Guy Lafleur, Qué.	11	16	14	32	27
M. Lacroix, Sha.	12	19	12	31	6
J. Richard, Qué.	11	12	12	28	22
C. Martin, Sha.	12	8	16	24	8
A. Savard, Qué.	11	8	13	21	7
M. Quachou, Sha.	12	10	9	19	4
Y. Bergeron, Sha.	12	12	14	17	0
Y. Poirier, Sha.	12	9	9	16	4
M. Brière, Qué.	11	5	11	16	0
J. Deschênes, Sha.	12	6	9	15	2
T. Villeneuve, Sha.	7	4	11	15	20
P. Duguay, Qué.	11	9	3	14	2
Guy Dolbec, Qué.	15	5	0	14	2

CLUBS					
	PJ	G	P	Pts	Pts Pts
Québec	2	1	0	10	10
Shawinigan	2	1	0	10	10

EN ONTARIO						
	PJ	G	P	Pts	Pts Pts	
St. Catharines	7	4	2	1	46	33
Montreal	2	1	1	33	46	
Toronto	4	2	0	25	14	
Ottawa	4	0	4	10	20	



● BOSTON (PA) — La direction des Bruins de Boston a hier hier les rumeurs voulant que Bobby Orr ait signé un nouveau contrat de \$1 million pour cinq ans. Ces rumeurs ont été publiées dans le Record American, mais un porte-parole des Bruins a déclaré que cette histoire était basée "sur des rumeurs".

Les Bruins n'avaient impressionné personne lors de la première période. Toutefois, ce ne fut pas avant la troisième période qu'ils fléchirent pour encaisser un revers de 6-2. Dans ce match, qui ne s'en souvient pas, Jacques Richard avait été transcendant, en effectuant des montées spectaculaires émergeant de la glace et celles qui alimentent de telles démonstrations. Par contre, à Shawinigan, le No 15 fut très effacé, comme dans beaucoup de joutes disputées à l'extérieur du Colisée, cet hiver. C'est une constatation que ce brillant joueur n'aura pas tort de prendre pour un reproche. La saison dernière (1969-70), combien avait été grande son agressivité sur les patinoires rivales, quand lui et Réjean Giroux faisaient preuve d'une combativité sans borne. Revoir un Richard scintillant ce soir ne manquera pas d'être rassurant, mais bien meilleures seront les chances d'éliminer les Bruins, si, sur leur glace aussi, il sort son grand jeu, d'autant plus que ce n'est pas un froussard.

Le club de Claude Dolbec nous surprend et bien d'autres en sont étonnés. Seule sa défensive avait une bonne réputation et le jeu de position pratiqué par les Bruins était connu et respecté. Mais qui s'attendait à un rendement aussi important de son offensive, alors que seulement deux avants avaient totalisé tout juste un peu plus de quarante buts au terme de la saison régulière, comparativement à quatre dans le camp québécois? La comparaison est énorme si l'on fait le bilan de la production des quatre meilleurs frappeurs-tireurs de chaque club. Ça donne 284 buts contre 157. Cependant, les statistiques des éliminatoires indiquent qu'il y a six joueurs des Bruins dans les dix premiers marqueurs. Ce renversement est un indice d'efficacité dont il faut tenir compte.

Il faut également considérer que six joueurs de Claude Dolbec ont dix-neuf ans. Parmi eux, au moins trois sont des avants. Il s'agit du capitaine Michel Létourneau, de Claude Lambert et Michel Paiement qui ont compté jusqu'à maintenant 33 buts.

L'équipe des Bruins est donc très équilibrée, très homogène, très dangereuse. Pour la battre, les Remparts doivent tout donner.

Palmarès du hockey junior québécois depuis dix ans

TROPHÉE DES GOUVERNEURS (championnat)	
1961-62	Québec
1962-63	Québec
1963-64	Victoriaville
1964-65	St-Jérôme
1965-66	Shawinigan
1966-67	Thetford-Mines
1967-68	Drummondville
1968-69	Québec
1969-70	Québec
1970-71	Québec

COUPE DU PRÉSIDENT (éliminatoires)	
1961-62	Victoriaville
1962-63	Victoriaville
1963-64	Victoriaville
1964-65	Victoriaville
1965-66	Shawinigan
1966-67	Thetford-Mines
1967-68	Drummondville
1968-69	Sorel
1969-70	Québec
1970-71	En compétition

TROPHÉE JEAN BELIVEAU (compteurs)	
1961-62	Jean-Claude Joncas (Shawinigan)
1962-63	Georges Guilbault (Victoriaville)
1963-64	André Hinse (Trois-Rivières)
1964-65	André Hinse (Trois-Rivières)
1965-66	Clément Tremblay (Shawinigan)
1966-67	Pierre Leblanc (Sorel)
1967-68	Michel Brière (Shawinigan)
1968-69	Michel Brière (Shawinigan)
1969-70	Lue Simard (Trois-Rivières)
1970-71	Guy Lafleur (Québec)

TROPHÉE JACQUES PLANTE (Gardiens de buts)	
1961-62	Jocelyn Cardinal (Québec)
1962-63	André Grenier (Victoriaville)
1963-64	André Grenier (Victoriaville)
1964-65	Roger Lalancette (St-Jérôme)
1965-66	Pierre Mize (Shawinigan)
1966-67	Pierre Chagnon (Thetford-Mines)
1967-68	Michel Plasse (Drummondville)
1968-69	Daniel Bouchard (Sorel)
1969-70	Michel Deguisse (Sorel)
1970-71	Reynald Fortier (Québec)

Adieux aux Canadiens JUNIORS

ST. CATHARINES (P.C.) — Les Black Hawks de St. Catharines ont éliminé les Canadiens juniors de Montréal de la série demi-finale de la Ligue Junior A de l'Ontario en les écrasant 8-4, hier soir. Les vainqueurs ont triomphé 4-2 dans la série 4 de 7, plus un match nul.

Les Canadiens avaient éliminé les Hawks au cours des trois dernières saisons. Clyde Simon a réussi un autre truc du chapeau pour les vainqueurs, dont les autres compteurs ont été Bob MacMillan et Marcel Dionne, avec deux buts chacun, ainsi que Paul Shakes.

Hartland Monahan, avec deux buts, André St-Laurent et Robert Lalonde ont répliqué pour les vaincus qui ont compté seulement dans la dernière période, après que les Hawks eurent pris une avance de 7-0 au cours des deux premiers engagements.

Une bagarre a éclaté dans la première période alors que Pierre Guitté, des Hawks, et Allan Globenski, des Canadiens ont écopé de majeures, de même que Monahan pour avoir quitté son banc.



MIER
Ligue NATIONALE
Semi-finale 4 de 7
Minnesota 6, Montréal 5 (Série égale 1-1)
Chicago 4, New York 4 (New York mène 2-1)
Ligue JUNIOR MAJEURE D'ONTARIO
Semi-finale de 8 pts
Montréal 4, St. Catharines 5 (St. Catharines gagne 9 pts à 5)
AUJOURD'HUI
Semi-finale 3 de 5
Cleveland à Springfield (Springfield mène 1-1)
Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUÉBEC
Finale de 8 pts
Shawinigan 4, Québec 5 h. 15 (Série égale 2 pts à 2)

NEW-YORK	2	0	4		
CHICAGO	1	3	1		
MONTREAL	7	3			
MINNESOTA	2	6			

	B	A	Pts
F. Mahovlich, MU	6	2	13
B. Orr, Bos.	5	7	12
J. Lemieux, MU	6	11	11
J. Beliveau, MU	3	8	11
R. Hull, Chi.	6	4	10
P. Esposito, Bos.	7	7	10
S. Mikita, Chi.	3	7	10
J. C. Tremblay, MU	2	8	10
H. Hadfield, NY	2	9	9
C. Korol, Chi.	5	4	9
P. Stapleton, Chi.	1	1	9

NEW YORK (PA) — Vic Hadfield a réussi le truc du chapeau hier soir en conduisant les Rangers de New York à un gain de 4-1 sur les Black Hawks de Chicago, ce qui a permis aux vainqueurs de prendre une avance de 2-1 dans leur série demi-finale, 4 de 7, de la coupe Stanley.

Rod Gilbert a compté l'autre but des locaux tandis que Stan Mikita évitait le blanchissage aux visiteurs.



Trois buts de Vic Hadfield assurent une deuxième victoire aux Rangers

Jean Ratelle a participé aux quatre buts des Rangers, établissant un record d'équipe dans un match éliminatoire.

Hadfield a ouvert le pointage au début du match en prenant Tony Esposito en défaut avec un lancer de 35 pieds.

NHL
Pointeurs Stanley

	B	A	Pts
F. Mahovlich, MU	6	2	13
B. Orr, Bos.	5	7	12
J. Lemieux, MU	6	11	11
J. Beliveau, MU	3	8	11
R. Hull, Chi.	6	4	10
P. Esposito, Bos.	7	7	10
S. Mikita, Chi.	3	7	10
J. C. Tremblay, MU	2	8	10
H. Hadfield, NY	2	9	9
C. Korol, Chi.	5	4	9
P. Stapleton, Chi.	1	1	9

LES CANADIENS AURONT DU MAL À... ÉCLIPSER LES NORTH STARS

MONTREAL (PC) — Les North Stars du Minnesota sont devenus le premier club de l'expansion à vaincre un club établi dans les séries de la coupe Stanley en triomphant des Canadiens de Montréal 6-3, hier soir, égalisant leur série demi-finale, 4 de 7, à 1-1.

Depuis l'expansion en 1967-68, les Canadiens avaient remporté huit matches d'affilée contre St-Louis tandis que Boston éliminait les Blues en quatre matches successifs l'an dernier. Cette année, Chicago a éliminé Philadelphie en quatre matches d'affilée et les Canadiens avaient vaincu les Stars 7-2 lors du premier match de leur série mardi.

Les 3e et 4e match de la série seront disputés à Minnesota, samedi et dimanche soirs. Les visiteurs ont surpris les locaux en prenant des avances de 4-0 dans la première période et de 5-2 après le second engagement.

Jean Paul Parise, pendant un jeu de puissance, Jude Drouin, Ted Hampson, pendant un autre jeu de puissance, et Lou Nanne ont compté dans la première période.

Murray Oliver en a ajouté un autre dans la 2e reprise, puis Charlie Burns a complété le total des vainqueurs dans un filet désert dans la dernière minute de jeu.

Pete Mahovlich, Jean Béliveau et Guy Lapointe ont répliqué pour les vaincus.

FERGUSON EN FURIE CONTRE SON PILOTE

Après la rencontre, dans le vestiaire des Canadiens, on parlait surtout de la saute d'humeur de Ferguson, qui frappait la bande de son bâton chaque fois que MacNeil le remplaçait par Bobby Sheehan dans la 3e période.

Après le 6e but du Minnesota, Ferguson a quitté le banc et s'est rendu au vestiaire à 19:36 du dernier engagement.

En chemin, il a renversé le support des hockeys du club.

MacNeil n'avait aucun commentaire à faire au sujet de sa décision de garder Ferguson sur le banc. Il a laissé entendre qu'il avait établi trois trios pour l'emporter, mais que quelqu'un avait flanché, ajoutant qu'il ne pouvait rien faire au sujet du tempérament de Ferguson.

Sam Pollock, directeur-gérant des Canadiens, n'avait aucun commentaire à faire au sujet de la conduite de Ferguson, car il ignorait vraiment ce qui c'était passé.

Cesare Maniago a brillé en repoussant 32 des 35 lancers en sa direction tandis que Ken Dryden en recevait 35, le dernier but étant réussi dans un filet désert.

En fait, c'est Marc Tardif qui a poussé le but de Nane dans ses propres filets, dans la première période.

Parise a ouvert le pointage en l'absence de John Ferguson, puis Drouin a déjoué Dryden avec un lancer de près avant que Hampson ne porte le compte à 3-0 en l'absence de Ferguson, une autre fois.

Mahovlich a marqué le premier but des Canadiens à 4:17 du 2e engagement, puis Lapointe l'a initié 12 minutes plus tard, mais Oliver a redonné une avance de trois points aux visiteurs avant la fin de la reprise.

Le but de Béliveau a dévié sur le patin d'O'Brien au début de la dernière période, où l'arbitre Ron Wicks a été fort patient en n'imposant aucune punition, ce qui a soulevé l'ire des spectateurs qui ont lancé programmes et caoutchoucs sur la glace, arrêtant le jeu.

Tardif et O'Brien ont écopé de majeures pour bagarre dans la première période.

Après la joute, les deux instructeurs ont admis que l'effort soutenu des North Stars du Minnesota leur avait permis de vaincre les Canadiens 6-3 dans le deuxième match de leur série demi-finale de la coupe Stanley.

"Les gars ont tout donné et ils furent beaucoup aidés par un rapide début de quatre buts dès la 1ère période", a déclaré Jack Gordon, des Stars.

"J'ai dit avant la série qu'elle ne serait pas facile, car les Stars alignent quelques bons joueurs et ils ont travaillé fort pour triompher ce soir", a déclaré Al MacNeil, des Canadiens.

Même si Cesare Maniago a brillé dans les filets des Stars, Gordon a l'intention d'utiliser Lorne Worsley samedi à Minnesota, car il a décidé de les faire alterner avant le début de la série.



● Le capitaine des Bruins de Shawinigan à 19 ans, comme celui des Remparts, Michel Létourneau termine donc son junior, comme Guy Lafleur, et ce sont actuellement les deux leaders des clubs qui s'affrontent en finale. Actuellement, le No 4 est en tête des POINTEURS, mais le No 11 est le meilleur COMPTEUR. Un point et un but les séparent. A cause de ce duel d'affirmation entre les deux chefs de file, la série décisive est doublement captivante. Voilà bien une autre preuve que les éliminatoires contrastent beaucoup avec la saison régulière car Létourneau n'avait enregistré que 47 buts et Lafleur pas moins de 130. Ou bien alors, faut-il en déduire que l'un deux est en-dessous... o au-dessus de son régime normal? ... (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

SOMMAIRE

Première période

1-Minnesota, Puckett (2)	5:14
2-Minnesota, Drouin (4)	10:04
3-Minnesota, Hampson (2)	15:38
4-Minnesota, Nanne (3)	19:04
Punitions: O'Brien min., majeure; Tardif M mineure, majeure 1:44; Bois Minn 2:53; Ferguson M 4:15; O'Brien Minn 7:46; Harris Min 12:10; Ferguson M 14:11.	

Deuxième période

5-Montreal, P. Mahovlich (3)	4:17
6-Montreal, Lapointe (2)	16:41
7-Minnesota, Oliver (4)	17:46
Punitions: Parise Minn 2:13; Bouchard M 4:37; Parise Min., Lechaire M 19:12.	

Troisième période

8-Montreal, Beliveau (3)	4:39
9-Minnesota, Burns (2)	19:30
Punitions: Lapointe M 2:11.	

Lancers par:

Minnesota	13	10	12	35
Montreal	12	6	17	35

BUTS: Maniago, Minnesota; Dryden, Montreal.

ASSISTANCE: 18,601.



● UN CHAPEAU pour Vic Hadfield

Stargell a la fièvre du printemps! Record égalé avec un 10e circuit

PITTSBURGH (P.A.) — Willie Stargell a égalé un record des majeurs avec son 10e circuit de la saison hier soir alors que les Pirates de Pittsburgh ont déclassé les Braves d'Atlanta 7-4.

Frank Robinson, du Baltimore, et Tony Perez, du Cincinnati, ont déjà cogné 10 circuits en avril.

Rich Hebner a cogné deux triples d'un point pour les vainqueurs.

Atlanta 000 000 125-4 10 1
Pittsburgh 121 201 00x-7 10 1

Reed 2-2 McQueen 4 Herbel 7 et Didier; Blass 2-0 Guisti 8 et Sanguillen. Cir.: Atl-Williams 4; Pitts-Stargell 10.

soir alors que les Cards de St-Louis ont triomphé 5-2.

Un triple de Matty Alou, suivi de trois simples, ont permis aux Cards de prendre une avance de 2-0 aux dépens de Jim Bunning dès la 1ère manche.

Les Phillies ont marqué leur premier point sur un seul simple dans la 7e reprise et un autre à l'aide de trois simples dans la 9e.

Philadelphia 000 000 101-1 6 2
St-Louis 200 010 11x-5 10 0

Bunning 1-2 Wise 6 Reynolds 8 et Ryan; Carlton 4-0 et Simmons.

CHICAGO (P.A.) — Bob Watson a cogné un circuit de deux points dans la 6e manche et Larry Dierker a limité les Cubs de Chicago à cinq coups sûrs hier alors que les Astros de Houston ont triomphé 6-1.

Dierker n'avait alloué que trois coups sûrs jusqu'à la 9e manche lorsque les Cubs ont combiné un double, un but sur balles, un simple et un ballon-sacrifice pour leur unique point.

Après l'exploit de Watson, leur permettant de prendre une avance de 3-0, les Astros ont ajouté un point non mérité dans la 8e reprise, puis deux autres dans le dernier engagement.

Houston 010 002 012-6 9 0
Chicago 000 000 001-1 5 3

Dierker 2-0 et Hiatt, Edwards 2; Hands 1-3 Regan 9 et Rudolph. Cir.: Hou.: Watson 3.

MILWAUKEE PA — Carlos May a cogné son premier circuit de la saison, un exploit de trois points dans la 8e manche hier, en conduisant les White Sox de Chicago à un gain de 4-2 sur les Brewers de Milwaukee.

Tom Bradley a enregistré son deuxième triomphe et Marty Patin a encaissé son deuxième revers.

Ed Herrmann a bouclé le circuit pour les Sox dans la 2e manche, mais les Brewers ont égalé les chances grâce au triple de Ted Kubiak dans la deuxième moitié de la reprise.

Chicago 010 000 030-4 7 4
Milwaukee 010 000 100-2 7 1

Bradley 2-0 Wood 8 et Herrmann; Patin 2-2 Lopez 9 et Roof. Cir.: Chi-Herrmann 2 May 1.

ST-LOUIS (P.A.) — Le gaucher Steve Carlton a remporté sa 4e victoire de la saison en limitant les Phillies de Philadelphie à six coups sûrs hier

ANAHEIM (PA) — Vida Blue a remporté sa quatrième victoire de la saison, espérant 5 coups sûrs aux Angels de la Californie, hier soir et conduisant les As d'Oakland à une victoire de 7-3.

Oakland 101 050 000 7 9 0
aCliflorie 100 001 010-3 5 1

Blue 4-1 and Duncan; Messersmith 1-2 Wynne 5 Fisher 7 Laroché 9 and Moses. C-Cal. Spencer 3.

John Barrow à la tête des Argonauts

TORONTO (PC) — John Barrow, qui a porté les couleurs des Tiger-Cats de Hamilton pendant 14 saisons, a accepté hier un contrat de trois ans comme directeur-gérant des Argos de Toronto.

Barrow, élu au sein de l'équipe d'étoiles de la LCF pendant 11 saisons d'affilée, a été choisi par un comité de trois membres, parmi 27 candidats, qui n'incluaient pas le pilote Leo Cahill.

En présentant Barrow lors d'une conférence de presse, le président des Argos a admis que Cahill devait être désappointé de ne pas avoir été considéré pour le poste, "mais je veux qu'il demeure pilote".

Il a précisé que Barrow n'aura pas l'autorité de congédier le pilote, mais aura son mot à dire lors de l'expiration du contrat de Cahill dans deux ans.

Le nouveau directeur-gérant assumera quelques-unes des charges administratives déjà occupées par Cahill. Il aura comme tuteur pendant un an le président Lew Hayman qui prendra sa retraite.

Admettant que la situation était plutôt irrégulière, Barrow a déclaré qu'il n'interviendra pas dans les fonctions de Cahill, ajoutant qu'il était heureux de pouvoir faire son apprentissage sous la direction d'un homme expérimenté comme Hayman.

CAHILL

Pour sa part, Cahill a dit que son but était de doter Toronto de la coupe Grey, "d'autant plus que j'ai une grande admiration de l'endroit de Barrow en tant qu'homme."

Basset n'a pas caché sa surprise du choix unanime de Barrow par le comité, mais a pleinement partagé son opinion à la lecture du rapport présenté.

Il a révélé que Rogers Lebew, directeur-gérant du Calgary, avait en quelque sorte été oublié comme candidat, car il est lié à son club jusqu'à l'été.

Barrow, qui possède plusieurs intérêts commerciaux à Hamilton, a toujours laissé entendre qu'il n'était pas intéressé à venir pilote.

Quant à son habileté administrative, il a rappelé qu'il avait

profité de l'expérience de deux ans en la matière, soit Jake Gaudaur et Ralph Sazio, quand il s'agit d'embaucher des joueurs.

Barrow a participé à neuf matches de la coupe Grey, après avoir refusé les offres des Lions de Detroit, de la LNF, qui en avaient fait leur troisième choix chez les collégiens.

Il avait été choisi le joueur de ligne défensive au Canada en 1962.

Selon le directeur-gérant des Tiger-Cats de Hamilton, Ralph Sazio, le stade comptera 34,651 sièges, plus 2,000 autres pour la classe de la coupe Grey, en 1972. On comptera désormais 19,000 sièges entre les lignes des buts.

A HAMILTON (PC) — Les travaux de rénovation sont à moitié complétés au vieux Civic Stadium, qui portera désormais le nom d'Ivor Wynne Stadium, afin d'en faire le plus vaste dans la LCF grâce à l'addition de 6,000 sièges, d'un meilleur système d'éclairage et d'une nouvelle surface en gazon artificiel.

Statistiques du baseball majeur

LIGUE NATIONALE

Frappeurs:	AB	P	CS	Moy
Staub, MI	33	8	14	.424
Woodward, Cin.	31	15	17	.417
Simmons, S.L.	46	6	19	.391
Garr, Atl.	54	11	21	.369
Mays, S.F.	45	11	22	.353
Peitstone, Chi.	48	3	18	.375
Bonds, S.F.	60	19	22	.367
Torre, S.L.	40	11	22	.367
Kobert, D.C.	44	8	19	.364
Henderson, S.F.	34	8	12	.352

Catcher:
Stargell, Pittsburgh, 9; H. Aaron, Atlanta, 6.

Points produits:
Stargell, Pittsburgh, 20; Mays, San Francisco, 15.

Lanceurs:
Seaver, New York 3-0 1.000
Carlton, St. Louis 3-0 1.000
Upshaw, Atlanta 4-0 1.000

LIGUE AMERICAINNE

Frappeurs:	AB	P	CS	Moy
McKinney, Chi.	26	11	11	.423
Buford, Bal.	31	14	13	.419
Tovar, Min.	60	9	22	.387
Vastrimski, Bos.	48	12	17	.384
Kalish, Det.	42	7	17	.347
Northrup, Det.	52	12	18	.346
Holt, Min.	36	2	13	.342
D. A. Jones, Bal.	44	7	15	.341
Murcer, N.Y.	47	6	16	.340
Oliva, Min.	47	7	16	.340

Catcher produits:
Northrup, Detroit, 17; Anarcio, Boston, 12; J. Powell, Baltimore, 12; Bando, Oakland, 12; Killebrew, Minnesota, 12.

Lanceurs:
Tommyman, Detroit 3-0 1.000
Blue, Oakland 2-1 .750

Les Carnavals alignent un McLain mais il ne s'appelle pas Denny



er son entraînement dès le mois de décembre. Résident de Californie, il a été facile pour lui de suivre un entraînement et il avait Don Hann, des Expos, comme partenaire. A partir du mois de janvier, alors que la saison de pluie est pratiquement terminée, McLain était debout à sept heures et il courait environ un mille et demi, ensuite, de neuf à onze heures, il s'était donné quelques exercices à faire et il lançait pendant quelques minutes, tous les jours.

"Quand le suis arrivé à Homestead, ce printemps, j'avais déjà un bon pas d'avance sur mes coéquipiers et je dois avouer que j'ai connu mon meilleur camp d'entraînement. Dès les premières journées, j'ai lancé quatre manches contre les Whips de Winnipeg et je m'en suis très bien tiré".

READING, PENN. (De notre envoyé spécial Réal LABBE) Les Carnavals de Québec alignent eux aussi leur McLain, un artilleur, mais il n'a aucun lien de parenté avec le célèbre lanceur des Sénateurs de Washington, Denny McLain. Jerry McLain ne ressemble pas du tout à son homonyme. Leur seul point commun est qu'ils sont tous deux des lanceurs droitiers.

Jerry mesure 6 pieds et 3 pouces et il pèse 210 livres. Agé de 23 ans, il réside à Santa Clara, en Californie. Il est marié, a gradué de l'Université de Santa Clara en 1970 et, la saison dernière, il a évolué pour les Expos de West Palm Beach, dans la Ligue de Floride. Durant ses années de collège, en plus de briller au baseball, il s'est distingué au basketball et au football.

LA NERVOSITE

Jerry McLain n'est pas étranger à la nervosité, ses deux premières rencontres que les Carnavals ont disputées aux Phillies de Reading avaient été assez dures pour lui, à cause de la nervosité: "C'est une bonne chose que Dave Hartman ait remporté une victoire de 9-0, mercredi soir, car je n'aurais pu dormir de la nuit au lendemain", confiait-il avant la rencontre qu'il devait commencer hier soir.

"Au camp d'entraînement, j'étais très décontracté, peut-être parce que je savais que j'étais en meilleure condition que la plupart des autres joueurs". De toutes façons, cet état d'esprit dans lequel McLain est arrivé au camp d'entraînement, ne lui a pas nu. Au contraire, il s'est mérité un poste de débutant avec l'équipe de Gus Niarhos.

Quant arrive le temps de la joute, Jerry ne veut pas penser à ce qui peut arriver. Il tente de se changer les idées après avoir passé en revue, tout l'après-midi, les frappeurs qu'il pourra affronter.

LA SAISON DERNIERE

McLain a analysé avec froideur la saison qu'il a passé à West Palm Beach en 1970, en réalisant qu'il avait appris beaucoup. "J'ai été chanceux de récolter 5 victoires contre 1 revers, car ce fut une drôle de saison pour moi", dit-il beaucoup appris et j'ai tenté plusieurs expériences et c'est la raison pour laquelle je pense que j'ai été chanceux. Tout a tourné en ma faveur". Jerry a tout de même conservé une moyenne de points mérités par partie de 2.93, ce qui est très bien.

Ce lanceur droitier entreprendra sa troisième saison dans les rangs professionnels. Lors de sa première saison, il a dû faire son service militaire, manquant la majeure partie du calendrier régulier avec West Palm Beach. En 1970, il a dû prendre les bouchées doubles et son travail persévérant l'a payé, puisqu'il s'aligne maintenant avec une équipe de calibre AA.

MEILLEUR LANCER

Comme Paul Sullivan, le meilleur atout de Jerry McLain est sa balle rapide, du moins c'est le lancer qu'il maîtrise le mieux. "Quand je prends l'avance sur le frappeur, j'utilise ma balle rapide et j'ai de meilleures chances de le retirer".

Cet artilleur droitier sera une aide pour l'équipe québécoise et il est certain que Niarhos n'aura pas de trouble avec ce McLain, comme ce sera probablement le cas pour Ted Williams, le gérant des Sénateurs de Washington qui devra diriger Denny McLain.

SON MEILLEUR CAMP

Afin de continuer à monter dans l'organisation des Expos de Montreal, Jerry McLain a décidé de commen-

ce son entraînement dès le mois de décembre. Résident de Californie, il a été facile pour lui de suivre un entraînement et il avait Don Hann, des Expos, comme partenaire. A partir du mois de janvier, alors que la saison de pluie est pratiquement terminée, McLain était debout à sept heures et il courait environ un mille et demi, ensuite, de neuf à onze heures, il s'était donné quelques exercices à faire et il lançait pendant quelques minutes, tous les jours.

Développement des sports et des loisirs EN PLEIN AIR

Par son souci d'implanter le plein-air sous les thèmes de la récréation et de la sécurité, par le truchement du système scolaire, de la maternelle à l'université; le Service de la Jeunesse, des Loisirs et du Plein-Air se veut de subvenir aux plans d'action des fédérations ou mouvements spécialisés dans ce domaine, de fournir une information très à point dans le monde scolaire, de faire réaliser des stages de formation et de perfectionnement, d'élaborer des politiques en matière d'équipements de plein-air.

de Montagne du Québec pour la tenue de stages de formation de moniteurs, d'initiateurs et d'instructeurs. De plus, nous leur accordons une subvention spéciale en vue de faire connaître la nécessité de la sécurité en montagne, par le réseau scolaire.

curitaires sont déjà encadrés par des lois dans bien d'autres pays.

SECURITE AQUATIQUE:

Le Service de la Sécurité Aquatique de la Croix-Rouge sera subventionné en vue d'organiser deux stages provinciaux pour former des instructeurs en natation. L'on prévoit pour l'an prochain, une régionalisation de ces dits stages.

INFORMATION SUR LE PLEIN-AIR PAR LE CADRE SCOLAIRE

Le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports subventionne certaines fédérations ou mouvements qui devront faire connaître leurs actions ou préoccupations dans le système scolaire en ce qui a trait au plein-air perçu sous l'angle de la récréation pour tous, de la sécurité et de la conservation de la nature et des programmes des services aux étudiants, des éducateurs physiques, et les responsables de programme scolaire, etc...

CLUBS DE PLONGEES:

Le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports dans un premier temps, veut faire connaître au public l'existence d'une Fédération des Clubs de Plongées du Québec et ensuite, lui faciliter les relations avec le monde scolaire. Pensons simplement aux quelques clubs de plongées qui gravitent autour de certains CEGEP ou écoles secondaires qui devaient normalement posséder des équipements approuvés et tel n'est pas toujours le cas. Et pourtant, tous ces aspects se-

VOILE

Pourquoi la classe optimiste? Parce que c'est un bateau monoplace léger, très maniable et à un coût de fabrication très modique. Il s'adresse aux enfants de 7 à 14 ans. L'enfant découvre par la méthode globale, donc active, le vent et ses éléments et connaît tous les rudiments de la sécurité dans une telle embarcation.

Pourquoi la classe cadet? C'est la suite logique de la classe optimiste. C'est un biplace, deux voiles et est conçu pour les enfants de 14 à 20 ans.

Le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports continu à faire connaître ces plans de voiliers via la Fédération concernée pour amener un plus grand nombre d'individus à se récréer sans qu'il ait nécessairement des compétitions.

Cyclisme

La deuxième course cycliste du printemps aura lieu au Parc Jouvence à Ste-Foy, dimanche prochain le 25 avril.

Le départ sera donné à 9:30 précise. Les cyclistes emprunteront la route qui passe en face du Parc de Jouvence, juste qu'au bout, puis à droite vers Ste-Catherine pour aller ensuite en direction de la piste de drag à Pont Rouge où les coureurs reviendront par le même chemin pour une distance d'environ 35 milles. Ceci est l'horaire pour les Juniors et Séniors.

Pendant ce temps, les cadets se disputent la victoire dans un circuit fermé dans les rues de Jouvence sur une distance de 15 milles, Serge Bouffard a déjà une victoire à son palmarès cette saison que feront les Durand, Rivard et Boutet. Rappelons que la semaine dernière la lutte a été très énervante pour ces épreuves.

On lance un appel spécial à tous les jeunes qui possèdent une bicyclette avec ou sans vitesse de venir participer à ces épreuves ainsi qu'à toute la population de venir encourager ces jeunes avides d'émotions fortes qui manquent sûrement d'encouragement.

Equipements de Plein-Air

Le Service de la Jeunesse, des Loisirs et du Plein-Air est actuellement en correspondance avec des organismes d'outre-frontière, États-Unis, France et Scandinavie, afin d'obtenir les informations et spécifications exactes en ce qui a trait aux équipements susceptibles de faire partie du matériel sportif de plein-air dans le cadre scolaire. Les principales activités touchées seront: la voile, le canot kayak, l'escalade, l'orientation, le ski de randonnée, le camping et la plongée. Penons simplement à la construction de bateaux très maniables et à grande échelle; aux chaussons, ski, cordes qui pourraient être acquis en fonction de matériel collectif. Enfin, tous les renseignements seront d'abord diffusés au sein des Fédérations de plein-air et des écoles puis, dans un deuxième temps, il y aurait lieu de créer un proces-

CLASSEMENT

Ligue NATIONALE

Division	E	P	Moy.	Diff.
St-Louis	10	6	.625	—
Pittsburgh	9	6	.600	1/2
Montréal	5	4	.556	1/2
New York	6	5	.543	1/2
Chicago	10	33	.412	1/2
Philadelphie	4	4	.333	4

Division OUEST

G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	10	.750	—
Atlanta	8	.571	3
Houston	9	.563	3
Los Angeles	8	.500	4
Cincinnati	4	.333	6
San Diego	3	.214	8

Ligue AMERICAINNE

Division EST	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	8	.657	—	
Washington	5	.371	1	
Boston	7	.538	1 1/2	
Detroit	6	.462	2 1/2	
Quebec	5	.417	3	
New York	5	.385	3 1/2	

Division OUEST

G	P	Moy.	Diff.
Oakland	12	.706	—
Californie	8	.753	3
Milwaukee	7	.462	4
Minnesota	6	.429	4 1/2
Kansas City	6	.400	5
Chicago	6	.400	5

Ligue EASTERN

Division NATIONALE	G	P	Moy.	Diff.
Reading	2	1	.667	—
Pawtucket	1	1	.500	1
Cincinnati	2	1	.333	1
Trois-Rivières	1	2	.333	1

Division AMERICAINNE

G	P	Moy.	Diff.	
Pittsfield	3	0	1.000	—
Falmus	2	1	.667	1
Pawtucket	1	2	.333	2
Manchester	1	2	.333	2

Lanceurs probables

Par la PRESSE ASSOCIEE

Ligue NATIONALE

New York Koonson 0-1	5
Chicago Holtzman 0-3	5
San Francisco	5
Pittsburgh Walker 1-1	5
San Diego Phoebus 1-2	5
Atlanta Jarvis 0-2	5
Philadelphie Lerch 1-1	5
St-Louis Torres 1-1	5
Los Angeles Osteen 2-2	5
Montreal Morrison 1-2	5
Cleveland	5
Houston Wilson 1-1	5

Ligue AMERICAINNE

Detroit Change 0-1	5
Oakland Sepul 2-0	5
Baltimore McNally 2-0	5
Cleveland Wright 2-2	5
Cleveland McDowell 0-2	5
Kansas City Drago 2-1	5
Washington McLain 2-1	5
Minnesota Blyleven 2-1	5
Chicago John 1-3	5
New York Kline 1-1	5
Boston Siebert 2-0	5

Gros plan sur les Remparts

22 - Charles Constantin

Défenseur
18 ans. Né le 30 avril 1954, à Montréal
Grandeur 6'1" — Poids 170 livres
Première année avec les Remparts
Précédente équipe: Les jeunes Sportifs d'Hochelega (midget)

Dimanche soir dernier, à l'occasion de la fête des Remparts, tous les joueurs de l'équipe québécoise furent introduits successivement sur la glace du Colisée. Quand le No 21 Bill Landers parut, la foule crut qu'il était le dernier. Mais, à sa grande surprise, un autre suivit. C'était le No 22 dont on avait publié, sinon l'existence, du moins son appartenance à la formation locale. C'était excusable car le grand garçonnard dépassant les six pieds était disparu... de la circulation depuis fort longtemps, dès la mi-novembre. Charles Constantin avait jusqu'alors disputé une quinzaine de parties seulement. C'était l'une des plus jeunes recrues du club. Par sa taille imposante et le progrès de son assurance au jeu, il était en train de devenir un bon défenseur quand le jour au lendemain, sa santé se détériora. On crut tout d'abord qu'il subissait une forte grippe mais, par la rapidité de son fléchissement physique, les craintes d'une attaque de mononucléose devinrent une certitude. C'était bien une "mono" qu'il avait et une bonne. Elle lui fit perdre 25 livres en l'espace de quelques jours, ruina sa saison sportive et perturba du même coup le second trimestre de ses études. Au début de l'année, après les fêtes, il revint néanmoins à Québec, en convalescent. Sans avoir retrouvé pleinement sa forme et son poids, son regain de vitalité lui permit de retourner à l'école et c'est ce qu'il fit, regrettant de ne pouvoir également recommencer à jouer au hockey. Impossible en effet de se réintroduire dans l'équipe, les risques d'une rechute ou de blessures étant trop grands. Alors, bien à regret pour lui et Maurice Filion, il fallut le radier de l'effectif et le remplacer. Toutefois, en vertu du droit de protection d'un joueur en incapacité provisoire de jouer, les Remparts peuvent en conserver la propriété. Charles Constantin demeure donc soudé à l'équipe pour laquelle il se realignera certainement l'automne prochain. En attendant, il reste dans son orbite, participe à quelques-unes de ses activités, reste en contacts avec ses coéquipiers, les suit même quand ils jouent hors du Colisée, afin de ne pas se détacher de l'ambiance du hockey, un sport dont il veut retirer le maximum d'agréments et de profits, s'il s'élève jusqu'au sommet.

Cette ambition est naturelle dans sa famille car le père de Charles est nul autre qu'Almé Constantin, un ancien membre de l'équipe des Alouettes de Montréal, ex-vetête de la croise. Après avoir abandonné la compétition, il devint régisseur des sports pour la ville de Montréal, tâche qu'il exerce toujours et faisant de lui l'un des piliers du monde sportif dans la région métropolitaine. Mme Constantin aussi a un fort penchant pour l'athlétisme. Originnaire de Sainte-Anne-des-Monts, elle est énergique comme toute bonne Gaspiénoise et voilà pourquoi c'est une nageuse émérite détentricée d'une médaille d'argent d'instructeur de natation, comme ses trois filles, Johanne (17), Josée (16) et Linda (15). En plus de ses trois sœurs dont la seconde est sa jumelle, Charles a également deux frères. L'aîné a 18 ans et s'appelle Almé, comme son père. Lui aussi est attiré par le football et il est bien bâti pour le pratiquer car son poids frôle les 200 livres. Le plus jeune de la lignée des Constantin a 13 ans. C'est Robert. Pour l'instant, il préfère le hockey, un sport lui ayant permis de participer au dernier tournoi international Pee-Wee, avec le club d'Hochelega. Il suit donc les traces de Charles qui a chausse

ses premiers patins vers l'âge de 7 ou 8 ans, à Longue-Pointe, en bordure du St-Laurent, non loin de l'endroit où les Québécois pénètrent sur l'île de Montréal en voiture, quand ils empruntent le pont-tunnel Hypollite Lafontaine.

C'est à l'avant qu'il s'est lancé dans le hockey, en étant tout à leur Pre-Wee et bantam. Son transfert à la défensive survint au niveau midget, au sein du club AA d'Hochelega, parce qu'il était l'un des rares à savoir patiner vite à reculons. Dans ce temps-là, son instructeur était Roger Hébert, le coach de l'équipe de football junior du collège Notre-Dame. En fait, c'est très récent. Ca date de l'hiver 69-70, puisque Charles Constantin aura seulement 17 ans dans un semestre.

Son premier contact avec les Remparts s'est presque effectué à son insu. Son père souhaitait le confier à un bon entraîneur et l'introduire dans une équipe sérieuse. Celle des Remparts possédant ces deux caractéristiques, Almé Constantin sut à qui s'adresser et, dès le mois d'avril dernier, Charles séjourna une quinzaine de jours dans la cité de Champlain, alors que le "club en or" bataillait encore dans les éliminatoires de la Coupe Memorial. Pendant les pratiques, on le mit à l'essai et la satisfaction de Maurice Filion aboutit à un engagement au cours du mois de juin suivant. La suite, on la connaît. Tout alla bien jusqu'à cette fameuse mononucléose dont il devint la victime en novembre, sans le savoir tout d'abord, jusqu'à ce qu'il l'apprenne dans... les journaux.

Simple, distingué, visiblement élevé "à la bonne école", Charles Constantin porte le sceau de la meilleure éducation. Il reflète nettement un rayonnement, celui de l'influence de ses parents, comme ses frères et sœurs sans doute, tous unis dans une famille qui fut à l'honneur en 1967, quand on la proclama la "famille du camping au Québec", ce qui permit aux Constantin de parcourir la province, en caravane, afin de promouvoir une nouvelle forme de loisir devenu très populaire.

Charles tenta de terminer le mieux possible sa onzième année scolaire. A cause de l'interruption, il "patina" quelque peu en janvier, à la reprise des études, mais les derniers examens n'ont pas été négatifs. "Du moment qu'on ne retourne pas sur le programme du premier trimestre, dit-il, je peux m'en tirer assez bien, sauf en mathématiques, à cause de la différence d'enseignement de cette matière entre Montréal et Québec. Elle me déroute encore".

L'étude semble l'intéresser... normalement. Il en connaît la valeur et sait que le bagage des connaissances doit être assez lourd, maintenant, pour faire son chemin dans la vie. Pour l'instant, par objectif précis en dehors du hockey, il tentera de décrocher quelques diplômes en déclarant lesquels un peu plus tard. A Québec, il pense chez Mme Bourgeois dont l'hospitalité a été appréciée par Mark Smith, avant lui. Bien sûr, Charles Constantin aime Québec, mais comme un Montréalais, en la trouvant un peu trop calme, pas assez remuante, sans trop en souffrir ni être nostalgique. Certes, en ne jouant pas, les soirées sont plus longues, bien que le temps passe assez vite, malgré tout. Après le printemps et l'été, l'automne revient... avec le hockey. Plus que tous les autres joueurs des Remparts, il a hâte que la prochaine saison arrive... et commencent.

J.R.

La position des évêques sur le sacerdoce en septembre

OTTAWA (PC) — Les évêques du Canada feront connaître leur position sur le sacerdoce ministériel dès le mois de septembre.

Au cours d'une conférence de presse, jeudi, à Ottawa, le président de la Conférence catholique canadienne, Mgr Joseph-Aurèle Plourde, a déclaré que les consultations auprès de tous les prêtres canadiens n'avaient pu leur permettre de prendre une position définitive.

Toutefois, a-t-il poursuivi, il est absolument urgent que les évêques étudient la possibilité pour certains prêtres de changer de ministère après un certain temps.

Pour le moment, toutefois, a-t-il précisé, même si nous devons prendre position avant le prochain synode à Rome, pour le moment, il n'y a pas eu de position de prise, comme groupe.

Une chose est certaine, les évêques devront se prononcer sur la possibilité d'avoir des prêtres mariés ou d'ordonner des prêtres mariés, avant le mois de septembre, de préciser Mgr Plourde.

C'est cette position que les évêques du prochain synode des évêques à Rome en septembre.

AUMONIERS

Le but de la conférence était de donner un aperçu du travail des évêques au cours de la semaine, à Ottawa.

Mgr Plourde en a profité pour commenter son voyage à Rome. Comme

président de la CCC, il a dû se rendre en la ville éternelle pour informer le pape de ce qui se passe au Canada. Cette rencontre, a-t-il dit, n'a pas pour but de nuire au travail du délégué apostolique, mais d'informer le pape sur ce qui se passe "à l'intérieur et de l'intérieur" de l'Église canadienne.

L'évêque d'Ottawa a qualifié la décision des évêques, de "souffle de l'esprit".

Un des éléments importants de leur rencontre, du moins, du côté anglais, a été la rencontre avec les aumôniers des universités.

Selon Mgr Ph. Pocock, archevêque de Toronto, qui assistait à la conférence, ces derniers ont demandé d'être intégrés à la pastorale des diocèses.

Dans leur déclaration, les aumôniers déclarent que ces institutions sont maintenant dans des états de crise.

"De nouveaux schèmes sociaux et politiques se dessinent sans aucune référence aux valeurs chrétiennes", ajoutent-ils.

Sans se déclarer découragés, les aumôniers ont recommandé un choix unique pas de parachutage, un entraînement antérieur à la nomination, l'établissement d'une véritable communauté dans leur ministère, une plus grande mobilité même entre les diocèses et enfin l'établissement de structures nationales.

Tout en informant leurs évêques, les aumôniers ont demandé, de préciser Mgr Pocock, de tenter certaines expériences, ce que les évêques ont très bien accepté.

Au congrès NPD

On a l'impression d'être dans un pays étranger

— Morin

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — "On a l'impression d'être dans un pays étranger".

Cette remarque du président associé du Nouveau parti démocratique, M. Roland Morin, décrit assez bien la faible participation des Québécois au congrès de leadership de ce parti qui a débuté, mardi, dans la capitale canadienne.

M. Morin, comme certains de ses compagnons du Québec, déplorent de sa délégation que pilote M. Raymond Laliberté, président du NPD-Québec, et aussi sa non-préparation pour discuter des différents sujets à l'ordre du jour de ce congrès qui prendra fin samedi par l'élection du successeur de M. Douglas, chef démissionnaire.

Il se console toutefois à demi, comme le font aussi certains de ses collègues, tels M. Laliberté et M. Robert Cliche, ex-chef québécois du NPD, en précisant que vendredi, soit aujourd'hui, sera la journée du Québec.

Deux nations

Aujourd'hui, le congrès devra discuter de la fameuse résolution québécoise qui prône la reconnaissance du droit à l'autodétermination pour le Québec et, en définitive, celle de la thèse des "deux nations" qui composent, selon le NPD-Québec, l'union canadienne.

Les délégués québécois, a aussi soutenu M. Morin, hésitent à entrer dans les discussions et qu'ils sont trop préoccupés par la question constitutionnelle.

Hier après-midi, les organisateurs, surtout le Québec, ont précisé qu'à cette date environ 1.500 délégués inscrits à la rencontre. De ce nombre, environ 900 étaient des délégués des provinces, les autres représentant surtout des unions ouvrières, des mouvements de jeunesse, etc.

Des 900 délégués des provinces, seulement 28 provenaient du Québec et formaient ainsi la délégation de cette province.

Jerry Lewis businessman

PARIS (AFP) — Jerry Lewis a annoncé lundi au cours d'une conférence de presse donnée à Paris son intention de créer en France des mini-cinéma automatisés à prix réduits.

Quinze cinémas de ce genre fonctionnant en ce moment aux États-Unis, 75 sont en construction et 3.500 seront bientôt mis en chantier. Cette initiative de Jerry Lewis étant couronnée de succès dans son pays, il veut tenter la même expérience en France afin "de faire revenir le public au cinéma, et surtout les familles. Il a précisé que ces salles économiques programmeront des spectacles "visibles par tous" et qu'il ferait appel à "toutes les participations nationales" pour mener à bien son projet.

Le célèbre comique américain s'est déclaré convaincu que "les Français sont restés des enfants capables de rire" et pour le prouver, il a déclenché des numéros dont il a le secret que retraçait l'évolution des techniques cinématographiques depuis Max Linder.

La Société Home Oil ne passera pas aux mains d'intérêts étrangers

OTTAWA (PC) — La société Home Oil Co., de Calgary, ne passera pas aux mains d'intérêts étrangers. Une firme canadienne la Consumers Gas Co., de Toronto, vient d'acquiescer hier, aux Communes, M. J. J. Greene, ministre de l'Énergie.

Actuellement, la Home Oil est contrôlée par M. R. A. Brown, par le truchement de la société Gygnus Corp, dont la majorité des actions lui appartient ainsi qu'à sa famille. La Consumers Gas a donc fait l'acquisition de parts majoritaires dans la Cymus Corp, ce qui lui donne le contrôle effectif de la Home Oil.

On se souvient qu'une offre d'acquisition avait été faite en février par une société américaine, la Ashland Oil Co. de Kentucky que le gouvernement canadien ainsi que les députés de l'opposition s'étaient prononcés contre la cession à une firme américaine de la plus grosse compagnie canadienne de pétrole.

Faute d'acquéreurs canadiens, alors, que le gouvernement d'Ottawa avait envisagé de se porter lui-même acquéreur, mais les négociations avaient été rompues le mois dernier.

M. Greene a précisé hier aux Communes, que les deux sociétés en question annonçaient incessamment les détails de l'accord intervenu entre elles.

Rétrospective

D'autres sociétés canadiennes s'étaient intéressées à la Home Oil, notamment la Ceno Investments Ltd, de Montréal et la Northern and Central Gas Corp, de Toronto.

A l'instar de la Consumers, la Northern and Central est une société distributrice de gaz naturel en Ontario. Elle a également des intérêts dans la production de pétrole en Ontario et en Alberta.

M. E. C. Bovey, président de la Northern and Central, avait

déclaré le 3 mars que sa société avait fait des offres à M. Brown, quelques mois auparavant, mais qu'elle n'envisageait pas d'en faire d'autres.

C'est le 11 mars que le gouvernement fédéral annonçait son intention de se porter acquéreur de la Home Oil, afin qu'elle ne tombe pas aux mains d'intérêts étrangers. Deux semaines plus tard, les négociations étaient rompues et M. Greene faisait savoir que des pourparlers avaient lieu entre M. Brown et plusieurs sociétés canadiennes.

Jeudi, M. Greene déclarait en dehors des Communes, que M. Brown avait préféré un acquéreur privé au gouvernement.

Mais, dit le ministre, sans l'intervention du gouvernement au moment des offres faites par la Ashland Oil Co, la Home Oil serait allée grossir les rangs des sociétés canadiennes passées aux mains des Américains.

Le ministre en avait parlé à M. O'Leary Jones, président de la Consumers Gas. Il ne se targue cependant pas d'avoir trouvé l'acheteur. M. Jones, dit-il en substance, était simplement intéressé à l'affaire et c'est ce

Selon le Financial Post

Le calcul de l'impôt n'est pas une science exacte

TORONTO (PC) — Le Financial Post démontre dans sa dernière édition que le calcul de l'impôt sur le revenu — même par des spécialistes — est loin d'être une science exacte.

L'hebdomadaire financier a en effet demandé à quatre experts de calculer l'impôt à payer par un avocat imaginaire, qui aurait eu des revenus de \$50.000 au cours de l'an

dernier. Les impôts dus par l'avocat, selon le calcul des cinq experts, variaient de \$1.100.

Le Financial Post souligne toutefois que le contribuable imaginaire ne pouvait pas être interrogé par les spécialistes, dont l'un est évaluateur au ministère du Revenu national. Chaque spécialiste devait donc remplir certaines parties du formulaire selon un bon sens.

Par exemple, l'avocat hypothétique affirmait avoir emprunté \$5.000 pour acheter des actions à la bourse, en 1970. L'emprunt jouait un rôle différent dans le rapport, selon que l'expert jugeait que les actions étaient d'une compagnie canadienne ou américaine.

Selon le Financial Post, cette expérience a souligné l'imprécision de certains secteurs de la loi fiscale actuelle et l'ambiguïté de son application.

Benson s'oppose à nationaliser

KINGSTON, Ont. (PC) — Le gouvernement fédéral détient le pouvoir de nationaliser les industries étrangères établies aux pays, a déclaré mercredi soir le ministre des Finances M. Edgar Benson, qui s'est toutefois opposé à cette solution.

L'un des participants à une réunion du Comité pour un Canada indépendant, M. Benson a affirmé que le gouvernement annoncerait publiquement cet été une série de propositions concernant les procédures en matière d'investissements étrangers.

Un autre conférencier, l'ancien ministre des Finances, M. Walter Gordon, a souligné que les professeurs venant des États-Unis et d'autres pays avaient combié un grave déficit dans les universités canadiennes à la suite de la deuxième Guerre mondiale, mais que "cette situation s'était révoquée abusive dans certaines facultés".

Il a ajouté qu'une université commettait une erreur lorsqu'elle recrutait tout son personnel dans une seule ville ou dans un seul pays.

Peu du Québec

L'Ontario avait, pour sa part, une délégation de près de 300 membres, en plus de 84 délégués suppléants.

La Saskatchewan et la Colombie-Britannique suivaient immédiatement avec des délégations de 206 et 136 personnes.

Quant aux délégations du Manitoba et de l'Alberta, deux provinces beaucoup moins peuplées que le Québec, elles atteignaient 6 et 27 respectivement.

Enfin, les délégations des provinces de l'Atlantique totalisaient 36 membres.

M. Laliberté a tenté d'expliquer, mercredi, la faiblesse numérique de sa délégation en expliquant qu'une trentaine de personnes viendraient la grossir avant la fin du congrès.

Cette faiblesse numérique se reflète assurément dans les discussions et sur la participation générale du congrès. En effet, très peu de délégués francophones avaient, jeudi après-midi, participé aux discussions sur l'agriculture, le travail, les pêcheries qui ont pris presque toute la durée des deux premiers jours du congrès.

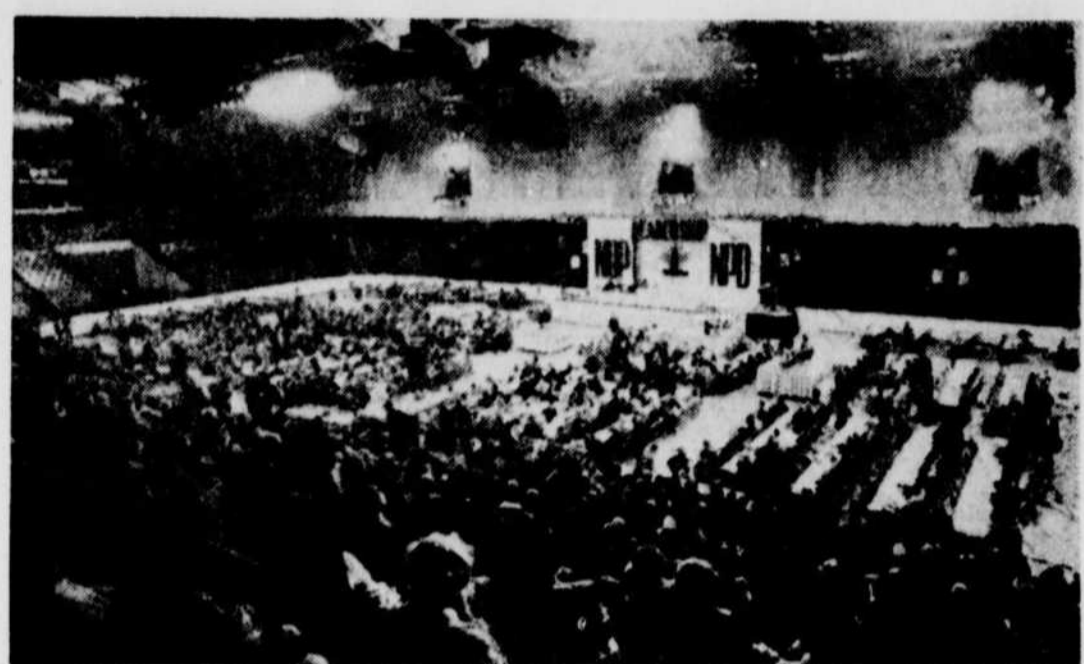
En anglais

Ce qui fait que la presque totalité des débats, discours, annonces, se déroulent et se font en anglais.

Le discours d'adieu de M. Douglas, mercredi, a été prononcé entièrement en anglais, exception faite de quelques

phrases de salutations à l'intention des francophones, au début de son allocution. Celui du président du Congrès du Travail du Canada, M. MacDonald, l'a aussi été prononcé seulement en anglais.

L'un des cinq candidats à la succession de M. Douglas, M. Lewis, député de York-Sud aux Communes, a d'ailleurs décrit assez justement la situation des francophones à ce congrès. Interrogé en français, mercredi soir, lors d'un forum, M. Lewis a commencé sa réponse dans cette langue puis, s'excusant, il a poursuivi en anglais puisque, a-t-il dit, la plupart des délégués ne comprennent pas le français.



Voici une image du centre civique d'Ottawa alors que se déroule le congrès du Nouveau Parti Démocratique. Cette course au leadership met en présence cinq candidats qui se disputent le titre de chef du parti. Rappels que ce congrès n'a pas reçu la même publicité que les autres manifestations du genre organisées par les autres partis à la Chambre des Communes.

CARRIERES et PROFESSIONS

OFFRE D'EMPLOI

SECRETAIRE ADJOINT



ATTRIBUTIONS :

A titre de secrétaire-adjoint, le candidat remplace le secrétaire en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ce dernier. Il assiste le secrétaire dans le travail de recherche en matière juridique et prépare des avis légaux pour le Conseil, le Comité exécutif et les différents services de la Communauté. Le secrétaire-adjoint participe à la préparation des règlements et à la rédaction des procès verbaux et est responsable de la bonne marche du service du Secrétaire.

QUALIFICATIONS :

Le candidat recherché devra être membre du Barreau de la province de Québec. Une formation axée sur l'administration municipale ou une expérience en ce domaine sera un atout précieux.

TRAITEMENT :

Le traitement initial sera établi en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat choisi.

INSCRIPTION :

Les personnes intéressées, résidentes de la Communauté urbaine de Québec, doivent transmettre leur curriculum vitae au responsable de la gestion du personnel, Communauté urbaine de Québec, 890, Chemin Ste-Foy, Québec 6. Les applications doivent être transmises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 7 mai 1971.

MENTIONNER : "CONCOURS 7-71"

OFFRE D'EMPLOI

SECRETAIRE



OUVERT :

Aux résidentes de la Communauté urbaine de Québec.

INSCRIPTION :

Les candidates doivent faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant leur expérience et une brève description de leur emploi actuel avant 4h00 p.m., vendredi le 30 avril 1971, au responsable de la gestion du personnel de la Communauté urbaine de Québec, 880 chemin Ste-Foy, Québec 6.

EXAMENS :

Les candidates inscrites au concours recevront une convocation leur indiquant l'endroit, l'heure et la date des examens écrits. Les examens porteront sur leurs connaissances du français, de l'anglais, de la machine à écrire et de la sténographie, et sur leurs aptitudes au travail de bureau.

TRAITEMENT ANNUEL :

Minimum \$4,865
Maximum \$7,449
Le traitement initial sera établi selon l'expérience de la candidate et pourra s'élever jusqu'à \$6,335.

QUALIFICATIONS :

Formation scolaire équivalente ou supérieure à une 12^{ème} année. Une expérience du travail en milieu municipal sera un atout précieux. Un minimum de trois (3) années d'expérience est exigé.

MENTIONNER "CONCOURS 6-71"

Le Centre de Main-d'oeuvre du Canada au service de la communauté...



ON DEMANDE

Des infirmières licenciées, membres de l'AIPQ, pour travail de nuit dans des hôpitaux de la région.

Une infirmière licenciée possédant 3 à 10 ans d'expérience et disposée à voyager pour une entreprise para-médicale.

Des techniciens (ou techniciennes) diplômés en hématologie, biochimie ou cytologie et membres de la Corporation des Technologistes.

Un diplômé en relations industrielles avec expérience des négociations collectives.

Des secrétaires bilingues avec 3 ans et plus d'expérience.

Des sténo-dactylos bilingues possédant au moins 1 an d'expérience.

Des diétaphonistes bilingues ayant 1 à 2 ans d'expérience.

Le CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA vous offre les services de conseillers compétents qui ne demandent qu'à vous être utiles, à vous employés comme à vous employeurs. N'hésitez pas à communiquer avec

LE CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

155 sud, rue Dorchester
Québec. — Tél. : 694-3900

Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

Otto Lang, Ministre.



ASSISTANT-DIRECTEUR Commission de l'Exposition Provinciale

Fonctions :

Sous direction, concevoir, développer et réaliser tout programme relatif à la bonne marche et au développement des activités du Parc de l'Exposition; rencontrer les agents d'affaires, les promoteurs de spectacles et autres représentants d'organismes privés ou publics afin de les intéresser à l'utilisation des aménagements du Parc et à participer aux activités organisées au Parc de l'Exposition, dont l'exposition provinciale annuelle; coordonner et surveiller les activités relevant immédiatement de la Commission; négocier les ententes nécessaires à la location des facilités et à la tenue de spectacles; diriger le personnel sous sa juridiction; conseiller et assister le directeur-administrateur dans l'exercice de ses fonctions et le remplacer en son absence.

Qualifications :

Détenir un diplôme universitaire, de préférence en sciences de l'administration; au moins cinq années d'expérience progressive dans des tâches s'apparentant à celles de l'emploi et comportant des responsabilités administratives au niveau des cadres; qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant.

Traitement :

Selon les qualifications.

ASSISTANT-SURINTENDANT DE DISTRICT

Service de l'aqueduc

Fonctions :

Seconder le surintendant d'un district dans la coordination et la surveillance des travaux et dans la direction du personnel affecté à l'installation, l'entretien et la réparation des conduites d'aqueduc et d'égout.

Qualifications :

Le candidat devra posséder d'excellentes connaissances techniques et plusieurs années d'expérience progressive dans les travaux d'aqueduc et d'égout ou de même nature; il devra, en outre, avoir démontré des aptitudes manifestes pour l'organisation et la réalisation des travaux et la direction du personnel ouvrier.

Traitement :

\$8,820, et plus, selon qualifications. Les personnes intéressées peuvent obtenir une formule d'inscription ou des renseignements additionnels en s'adressant au :

Service du Personnel, Hôtel de Ville, Québec 4, P. Q.

PENSEZ aux autres!

Attention aux câbles téléphoniques enfouis!

Appelez le service des Réparations avant d'entreprendre toute excavation. Nous vous dirons—rapidement et sans frais—s'il y a un câble téléphonique sous le terrain où vous voulez creuser.

Bell Canada

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression 522-4771

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

Un quatrième déficit financier pour l'archevêché de Montréal

Des séances de consultation seront tenues dans chacune des 22 zones

Par BERNARD RACINE

MONTREAL (PC) — Face à un quatrième déficit financier d'office, l'archevêché de Montréal a publié hier son bilan et annoncé qu'il tiendra des séances de consultation où les fidèles pourront faire connaître quelles mesures ils favoriseraient pour remédier à la situation.

Au cours d'une conférence de presse, le vicaire-général Mgr Jean-Marie Lafontaine, a déclaré que, pour l'exercice financier prenant fin le 30 juin, on prévoyait des dépenses de \$1,382,852, des revenus de \$1,142,191, laissant un déficit de \$240,661.

C'est la première fois que l'archevêché de Montréal, qui compte un million et demi de fidèles, rend public l'état de ses dépenses et de ses revenus. Mgr Lafontaine a cependant révélé qu'il s'engageait à publier à l'avenir l'état des revenus et des dépenses chaque année.

Ont participé à la conférence de presse, les membres du Comité budgétaire diocésain formé de Mgr Lafontaine, du chanoine Victor Savaria, et de MM. Yves-Aubert Côté, Courcy et Allen Hanley.

Comme solution à la situation, le comité entrevoyait cinq possibilités: réduire ou interrompre l'activité de certains services; inviter les paroissiens à donner davantage; demander aux paroissiens plus riches d'augmenter leurs contributions; instaurer une quête pour l'église diocésaine dans les paroisses ou établir un système de cotisation pour tous les membres de l'Église.

CONSULTATION

Au cours des mois de mai et de juin, des séances de consultation seront tenues dans chacune des 22 zones du diocèse. Les opinions des fidèles participant à ces séances seront notées et le comité prendra une décision suivant le consensus qui s'en sera dégagé.

Mgr Lafontaine a tenu à noter que ces séances se dérouleront suivant les procédures parlementaires, que des résolutions pourront être adoptées et que des votes seront pris, le tout étant noté par un secrétaire.

Si le gouvernement ni le Vatican n'obligent un diocèse à réviser son bilan, "mais nous sommes convaincus que si le Vatican était mis au courant de cette pratique, il l'approuverait", a dit Mgr Lafontaine.

Au cours de l'année 1968, le diocèse a enregistré un déficit de \$53,000 suivi d'un autre de \$185,000 en 1969. A cette époque, l'exercice financier coïncidait avec l'année ordinaire. Par la suite, on a changé le système pour que l'exercice financier s'étende du 1er juillet au 30 juin. Durant les six premiers mois de 1970, un autre déficit a été enregistré, moins significatif cependant.

Depuis 1953, la principale source de revenus du diocèse était une sorte de taxe paroissiale instituée par le cardinal Léger. Cette taxe, égale aux 5 pour cent du revenu de chaque paroisse rapportait à l'époque environ \$550,000. Elle a constamment diminué par la suite et ne rapporte présentement que \$415,000, ce qui explique plus de la moitié du déficit prévu.

EVENTUALITES

Mgr Lafontaine a expliqué que le reste du déficit provenait du fait que les autres sources de revenus avaient aussi diminué. Le diocèse possède aussi des fonds pour éventualités d'une valeur de \$1,454,486, dans lequel on a puise pour combler les premiers déficits de sorte que les revenus du diocèse ont aussi diminué.

M. Côté a noté que ce fonds avait pour but de venir en aide à une paroisse qui serait accablée à la limite. "De telles éventualités, il y en a eues, et il y en aura encore", a-t-il dit, soulignant l'importance de ne plus puiser dans ce fonds.

Aux questions des journalistes, Mgr Lafontaine a expliqué que le bilan aurait été rendu public même "s'il avait montré un surplus. "Autrement, il n'existait pas de demande pour ce genre d'informations, elle existe maintenant et nous y répondons. Nous croyons que c'est une demande tout à fait légitime".

VOTRE CHIRO VOUS REPOND !

Q.—Docteur, j'ai mal au coccyx depuis plus de trois ans. J'ai une cassure. Ça me fait toujours mal. Est-ce que une opération serait la meilleure solution pour moi ?

R.—Si vous avez une cassure, consultez sans délai un chirurgien orthopédique. Cependant, les douleurs au coccyx ne sont pas toujours causées par des fractures. Si les radiographies démontrent une fracture, allez voir un orthopédiste. Sinon consultez un chiropraticien.

Bonne chance.

Faites parvenir vos questions à :

CLINIQUE J.-ROBERT COULOMBE

705 est, boul. Charest, Qué. 523-7000

(FACE AU MAGASIN POLLACK)

Dr J.-Robert Coulombe chiropraticien

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

2700

Les ingénieurs forestiers prônent la création d'un ministère des Ressources naturelles

QUEBEC (P.C.) — La Corporation des ingénieurs forestiers de la province de Québec recommande, dans un mémoire présenté jeudi à M. Kevin Drummond, ministre des Terres et Forêts, la création d'un ministère des Ressources naturelles. Ce ministère, un super-ministère à la manière de ceux qu'on voit fleurir à Ottawa et poindre à Québec, regrouperait des compétences présentement dispersées entre plusieurs ministères.

Il impliquerait, en particulier, une agrégation au ministère des Richesses naturelles — existant au Québec — de certaines responsabilités propres aux ministères du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, de l'Agriculture et de la Colonisation et des Affaires municipales, pour n'en nommer que quelques-uns.

La CIF se prononce d'ailleurs part contre la création d'un simple ministère de l'Environnement qui, comme à Ottawa, s'occuperait de la lutte contre la pollution.

En retour, le ministère des Ressources naturelles dont les ingénieurs forestiers prônent la création aurait quatre fonctions: la conception sectorielle, la réalisation des programmes, le contrôle des utilisations et les relations publiques.

La CIF insiste beaucoup sur la nécessité du principe directeur et de l'autorité unique qui, à son avis, manquent dans la politique actuelle du Cabinet.

Les ingénieurs forestiers croient en conséquence devoir recommander l'établissement d'un plan de zonage concerté et d'un calendrier méthodique pour l'exploitation des ressources naturelles.

"La conservation telle qu'on l'entend dans ce mémoire ne prône pas la préservation intacte des ressources", mande la CIF.

On souhaite beaucoup plus une planification en vue d'une utilisation rationnelle.

L'activité du super-ministère s'étendra aux ressources non renouvelables les mines comme à la faune et à la forêt, ressources renouvelables.

Le presse, insiste le mémoire remis au ministre en fin d'après-midi, que l'État mette fin le plus tôt possible à son rôle de "gardien bienveillant" des ressources naturelles, prises individuellement.

"On doit prévoir et, dans certains cas, affronter des problèmes de rareté physique et économique pour les ressources naturelles. Cette situation se traduira dans l'avenir par une compétition plus forte pour l'utilisation des ressources."

Les ingénieurs forestiers croient en conséquence devoir recommander l'établissement d'un plan de zonage concerté et d'un calendrier méthodique pour l'exploitation des ressources naturelles.

La conservation telle qu'on l'entend dans ce mémoire ne prône pas la préservation intacte des ressources", mande la CIF.

On souhaite beaucoup plus une planification en vue d'une utilisation rationnelle.

L'activité du super-ministère s'étendra aux ressources non renouvelables les mines comme à la faune et à la forêt, ressources renouvelables.

Selon la FTQ Le gouvernement devrait reprendre en main l'usine de Maniwaki

MONTREAL (PC) — La FTQ estime que le gouvernement provincial devrait reprendre en main l'usine Maki, à Maniwaki, pour sauvegarder ses 170 emplois, supprimer depuis le début du mois par la fermeture des ateliers.

Le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, déclare que le gouvernement devrait investir dans la création d'une agence de la Couronne qui permettrait au Québec de vendre les produits manufacturés par les filiales de la Société générale de Financement.

Les 170 ouvriers licenciés par la Sogefar, filiale de la SGF, étaient syndiqués auprès de la CSN.

L'achat de l'usine avait été envisagé par une firme américaine, la Rapp Package, du New Jersey, mais les négociations se sont heurtées aux garanties

de fourniture du bois nécessaire pour faire fonctionner l'usine.

M. Daoust a reproché au gouvernement québécois de vouloir faire échouer cette vente en refusant de garantir le bois.

"Si c'est là l'écueil, nous ne comprenons pas comment le gouvernement ne fait pas tout pour conserver le contrôle de l'usine. Au lieu de la vendre, il ferait mieux d'investir davantage et créer ainsi de nouveaux emplois en se lançant dans le meuble ou d'autres produits de bois".

Les droits de coupe forestière de la région de Maniwaki ont été concédés à des compagnies privées avec un bail de 99 ans. Le cabinet provincial déclare qu'il n'a pas les moyens de racheter ces compagnies.

Pour une somme de \$26,500

M. Gene Rhéaume s'approprie le journal de Louis Riel

MONTREAL (P.C.) — Le journal de 57 pages du Métis Louis Riel a été vendu à M. Gene Rhéaume, de Toronto, pour \$26,500.

Ancien député PC des Territoires du Nord-Ouest aux Communes, M. Rhéaume l'a emporté deux minutes après le début des enchères qui se déroulaient jeudi à l'hôtel Ritz-Carlton de Montréal.

Un porte-parole a déclaré que les offres ont fusé

très vite avec une mise à prix de \$10,000. Les Archives publiques ont abandonné à \$13,000.

Écrit entre le 26 mars et le 8 mai 1885, le journal fut trouvé sur le champ de bataille de Batoche où Louis Riel devait être capturé. Mais le manuscrit disparut et ne fut retrouvé que l'an dernier par M. Eric Wells, de Winnipeg.

Riel a dirigé les révoltes des Métis de la rivière Rouge quand ils virent dans le transfert des terres de la

compagnie de la Baie d'Hudson au Canada une menace pour leurs droits de propriétés terriennes.

Il devait créer un gouvernement provisoire, mais l'arrivée des troupes l'obligea à fuir le pays. Il devait ensuite revenir en 1884 pour se mettre à la tête des Indiens et Métis de la Saskatchewan qui luttaient pour la sauvegarde de leurs terres. Mais la bataille de Batoche devait mettre un terme à la révolte. Capturé, Riel fut jugé pour trahison et pendu.

Trois étudiants de Sir George Williams reconnus coupables

MONTREAL PC — Les trois étudiants de Sir George Williams Myles Ann Cools, de la Bardade, Brenda Dickenson - Dash, de Montréal, et M. Roosevelt Douglas, de Trinidad, ont été reconnus coupables d'avoir illégalement empêché l'utilisation de l'université au cours du "sit-in" anti-raciste de 1968.

Le juge Kenneth Mackay rendra sa sentence le 30 avril.

Le jury a délibéré pendant deux heures avant de rendre son verdict.

Douglas et Melles Cools et Dickenson-Dash avaient été arrêtés le 11 février 1969 avec 92 de leurs camarades, après un "sit-in" de 13 jours d'une valeur de \$1.6 million.

Les récentes pluies ont accentué la montée des eaux de l'Outaouais

MONTREAL PC — Le contrôle des inondations dépend des conditions atmosphériques, ont déclaré les autorités de la Protection civile, ajoutant que les pluies de ces derniers jours ont accentué la menace en faisant monter les crues de l'Outaouais.

La baisse de température pourrait par contre réduire le danger.

Entretemps, des habitants de la banlieue montréalaise veulent demander des compensations financières aux gouvernements fédéral et provincial. Le maire de Châteauguay, M. Joseph Laberge entend leur demander la création d'un Fonds de secours aux sinistrés.

"Nous n'avons pas beaucoup d'espoirs, a-t-il dit, mais nous allons quand même déposer une demande".

Châteauguay est noyé sous l'eau qui a monté de six pouces entre minuit et 5 heures hier matin et une centaine de familles ont dû être évacuées.

Sur l'île Perrot, une digue érigée par l'armée a permis de réduire considérablement la crue, mais son usine de filtrage doit être protégée car d'elle dépend l'eau potable de ses 6,000 habitants.

A Laval, quelque 700 maisons

riveraines ont eu leur sous-sol inondé, mais les autorités déclarent que la situation est contrôlée.

Dans les Cantons de l'Est et à Trois-Rivières, le Becancour est sorti de son lit, noyant les routes riveraines interdites au trafic, mais il n'y a pas eu d'évacuations.

Les rivières St-François entre Bromptonville et East Angus, et la Chaudière entre le lac Mé-

gant et Ste-Marie-de-Beauce, se sont finalement libérées de ses glaces mais il reste encore beaucoup de neige dans les vallées et l'on craint que sa fonte ne fasse monter le niveau des eaux.

La rivière des Prairies et le lac St-Louis sont montés de plus de six pouces mercredi.

À Pointe Calumet, où l'Outaouais rejoint le St-Laurent, les deux tiers des rues sont sous les eaux.



● LAVAL — Devant la montée des eaux qui se poursuit dans tout le secteur ouest de Montréal, il ne fait pas bon de se promener à pied de ce temps-ci. On s'en rend facilement compte par la photo ci-haut. Le jeune Dany Thomas se débarrasse d'une bonne pinte d'eau qui est entrée dans ses chaussures. (Téléphoto U.P.I.)

Me YVON GERMAIN AVOCAT

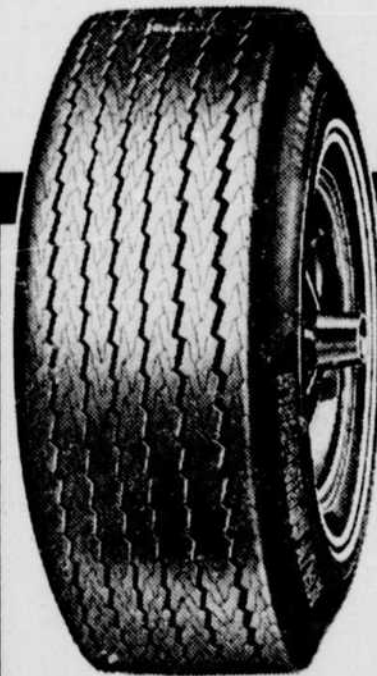
désire informer sa clientèle que désormais son étude légale sera située à :

"EDIFICE LE ST-LAURENT"

Suite 108,

250 ouest, Grande-Allée,

Québec 6 — Tél. : 522-5637



KELLY SPRINGFIELD PNEUS RECONNUS POUR LA QUALITE

KELLY Road-Mark

4 PLIS COMPLETS EN POLYESTER

- Roulement doux
- Meilleure traction
- Grande sécurité

Chez les spécialistes du pneu à Québec

RATTÉ TIRE SHOP INC.

103, 3ième AVENUE (PRES DU PONT)

Tél: 529-5378

VENTE — POSAGE — RECHAPAGE — SERVICE FACILITÉ DE STATIONNEMENT

Ruée vers l'or



\$2508

LA COMET '71

La petite voiture avec les meilleures idées... comme le moteur V-8 en option. Choix d'un sedan 2 portes, d'une sportive GT ou de la 4 portes pour la famille... un vrai trésor.

Chez-nous la différence c'est le service après-vente



Charles Couture vendeur



901, 1ère AVENUE — 529-2131

COTATION FINANCIÈRE

TORONTO (PC) — L'indice des industrielles à la Bourse de Toronto a subi hier sa plus forte baisse des 11 derniers mois à la suite d'un fléchissement sensible des actions de l'International Nickel Co. of Canada.

Ces actions qui représentent en effet 13 pour cent de l'indice des industrielles, ont cédé 2-3/8 à \$42-1/4, le secteur ayant déclaré un dividende de 49 cents pour le premier trimestre 1971, contre 59 au cours de la période correspondante en 1970.

Sans ce repli de l'Inco, l'indice des industrielles n'aurait cédé que 1-1/4 à 186-7/4. L'indice des aurifères a fléchi de 46 à 184-5/8, tandis que les métaux de base avançaient de 0-87 à 100-3/4. Les pétroles de l'Ouest 30 à 215-26.

Le volume s'est inscrit à 2-66 millions contre 2-84 millions, mercredi. Les pertes l'emportèrent sur les gains par 307 à 233, tandis que 237 valeurs restaient inchangées.

Texas Gulf Sulphur a cédé \$1-5/8 à \$31-1/2; Lake Dufault, 5-8 à \$13-3/4; United Corporation, 1-4 à \$13-3/4; CPR, 3-4 à \$35-3/4; Canadian Tires, \$1 à \$34-1/4; Cominco, \$1-5/8 à \$21-3/4; Texaco, \$1 à \$32-1/2; United Funds Management, \$1 à \$12-1/2; Patino, \$1-1/2 à \$21-1/2; Denison, 1-2 à \$29-1/4; Dome Mines, 1-2 à \$67; Dynasty, 25 cents à \$6-10; et Great Plains, 3-4 à \$35-3/4.

Imperial Oil a avancé de 1-4 à \$22; Home, 3-4 à \$30; Hollinger, \$1 à \$4-1/4; Placer, 2-4 à \$35-3/4; Opeka, 3-8 à \$12-3/8; Hudson Bay Mining, 3-8 à \$23 et Canadian Superior Oil, 1-2 à \$42-5/8.

Par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Toronto, including TITRES LES PLUS ACTIVES INDUSTRIELLES, MINES, and PETROLES.

canadienne COTATIONS INDUSTRIELLES

MONTREAL (PC) — Les banques ont atteint un sommet pour l'année, jeudi à la Bourse de Montréal, alors que les prix dans les autres secteurs enregistraient de lourdes pertes.

A l'indice, les industrielles ont reculé de 2-35 à 186-39, les services publics de 1-82 à 158-01, l'indice général de 1-98 à 182-93 et les papiers de 77 à 88-26.

Après avoir perdu 15 au début de l'après-midi, les banques étaient en gain de 46 à 199-94 à la fin de la séance. Les pertes l'ont emporté sur les gains par 158 à 93, avec 86 titres inchangés.

International Nickel a reculé de \$2-1/2 à \$42-1/4, Cominco de \$1-5/8 à \$21-3/4, Noranda de \$1-4 à \$35-1/2 et Denison de 3-4 à \$29-1/4.

Falcombridge a progressé de \$1-1/4 à \$149, Hollinger de \$1-1/2 à \$42 et Hudson Bay Mining and Smelting de 3-8 à \$23.

Allieurs, CPR a perdu \$3 à \$67-1/2, Dofasco \$1-1/8 à \$25-1/2 et Texaco Canada \$1 à \$32-1/2.

Par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Montreal, including TITRES LES PLUS ACTIVES INDUSTRIELLES, MINES ET PETROLES, and TITRES LIÉS PLUS ACTIFS INDUSTRIES.

MONTREAL (PC) — Les banques ont atteint un sommet pour l'année, jeudi à la Bourse de Montréal, alors que les prix dans les autres secteurs enregistraient de lourdes pertes.

A l'indice, les industrielles ont reculé de 2-35 à 186-39, les services publics de 1-82 à 158-01, l'indice général de 1-98 à 182-93 et les papiers de 77 à 88-26.

Après avoir perdu 15 au début de l'après-midi, les banques étaient en gain de 46 à 199-94 à la fin de la séance. Les pertes l'ont emporté sur les gains par 158 à 93, avec 86 titres inchangés.

International Nickel a reculé de \$2-1/2 à \$42-1/4, Cominco de \$1-5/8 à \$21-3/4, Noranda de \$1-4 à \$35-1/2 et Denison de 3-4 à \$29-1/4.

Falcombridge a progressé de \$1-1/4 à \$149, Hollinger de \$1-1/2 à \$42 et Hudson Bay Mining and Smelting de 3-8 à \$23.

Allieurs, CPR a perdu \$3 à \$67-1/2, Dofasco \$1-1/8 à \$25-1/2 et Texaco Canada \$1 à \$32-1/2.

Par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Montreal, including TITRES LES PLUS ACTIVES INDUSTRIELLES, MINES ET PETROLES, and TITRES LIÉS PLUS ACTIFS INDUSTRIES.

Canada Province de Québec District de Québec Dans la Cour Provinciale Marcel Turgeon demandeur

Canada Province de Québec District de Québec Dans la Cour Provinciale Marcel Turgeon demandeur

Canada Province de Québec District de Québec Dans la Cour Provinciale Marcel Turgeon demandeur

Canada Province de Québec District de Québec Dans la Cour Provinciale Marcel Turgeon demandeur

Canada Province de Québec District de Québec Dans la Cour Provinciale Marcel Turgeon demandeur

Canada Province de Québec District de Québec Dans la Cour Provinciale Marcel Turgeon demandeur

Canada Province de Québec District de Québec Dans la Cour Provinciale Marcel Turgeon demandeur

Canada Province de Québec District de Québec Dans la Cour Provinciale Marcel Turgeon demandeur

Canada Province de Québec District de Québec Dans la Cour Provinciale Marcel Turgeon demandeur

Indices de Dow Jones

Table with 5 columns: Index Name, Value, Change, etc. Includes S&P 500, Industriels, etc.

Fonds mutuels

Table of mutual funds with columns: Name, Div. devis, Depot de garantie, etc. Includes Acro Fd, A.G.F. Special, etc.

Devises étrangères

Par la Presse Canadienne

Table of foreign exchange rates for various countries like Australia, Belgium, etc.

Canada Province de Québec District de Québec... Avis Public... Avis Legal... Avis de la Cour Supérieure... Avis de la Cour Supérieure... Avis de la Cour Supérieure...

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES PZS-71-10146 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal le mardi 11 mai 1971. Zone Sud TRAITEMENT CHIMIQUE DE LA VEGETATION... APPEL D'OFFRES AEP-71-10112 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal le mardi 11 mai 1971. TRAVAUX DE REFECTION AU BATIMENT DE L'ANCIEN POSTE PAPINEAU (MONTREAL). Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Université Laval

APPELS D'OFFRES EDIFICES A BUREAUX (APPEL DEUXIEME TOUR)

PROPRIETAIRE DU PROJET: L'Université Laval, Cité Universitaire, Québec 10e, est propriétaire du présent projet. SOUMISSION D'ENTREPRENEUR GENERAL: Seul l'entrepreneur ayant sa principale place d'affaires dans la Province de Québec est autorisé à soumissionner. QUALIFICATION: Les entrepreneurs et les sociétés soumissionnaires doivent présenter des qualifications pour le travail qu'ils sollicitent et doivent être en état de citer un travail du même genre qu'ils ont déjà exécuté. OBTENTION DES PLANS ET DEPOTS: Les plans seront disponibles à partir du 24 avril 1971 au bureau des ARCHITECTES à 1090, avenue Louis-Riel-Sainte-Foy-Québec 10, Québec... OBLIGATION DE PRESENTER UNE SOUMISSION: Tout soumissionnaire ayant obtenu une copie des plans pour soumission doit présenter une soumission. GARANTIE DE SOUMISSION: Chaque entrepreneur général devra inclure dans sa soumission un chèque visé fait à l'ordre de l'UNIVERSITE LAVAL pour un montant de deux cent cinquante mille dollars (\$250,000.00). DATE DE REMISE DES SOUMISSIONS: Les soumissions des ENTREPRENEURS GENERAUX seront reçues au bureau de Monsieur Fernand GINGRAS, administrateur-trésorier, Pavillon de la Bibliothèque, salle 3442, Université Laval, avant seize heures (16 heures), heure avancée de l'Est, le 18 mai 1971. OUVERTURE DES SOUMISSIONS: On procédera à l'ouverture des soumissions des entrepreneurs généraux à 16 heures, heure avancée de l'Est, le 18 mai 1971, à l'Amphithéâtre 1-C, Pavillon De Koninck; tous les intéressés sont invités à y assister. SOUMISSIONS DES SOUS-TRAITANTS, INSTRUMENTS ET CONDITIONS: 1. Sur demande de prix aux sous-traitants, les ENTREPRENEURS avisent ces derniers de faire tenir au PROPRIETAIRE une copie de la ou des soumissions se rapportant au présent projet avant seize (16) heures, heure avancée de l'Est, le 14 mai 1971. Cette copie conforme en tout point aux plans et devis sera faite sur la formule de soumission (Document "C") fournie par l'ARCHITECTE: l'une ou l'autre des mentions suivantes sera inscrite sur l'enveloppe de soumission: "Soumission pour la construction de la Deuxième Tour - Université Laval ou "soumission pour travaux de tunnel - Université Laval", et le tout adressé à Monsieur Fernand GINGRAS, administrateur-trésorier, Cité Universitaire, Pavillon de la Bibliothèque, salle 3442, Québec 10, Qué. N.B. - Le sous-traitant doit aussi inscrire son nom sur l'enveloppe de soumission, ainsi que le nom de sa spécialité. Les sous-traitants qui remettront un même prix à plusieurs ENTREPRENEURS feront parvenir une seule copie au PROPRIETAIRE, celle-ci accompagnée de la liste des ENTREPRENEURS soumissionnaires concernés. (Voir l'article C-4 du DOCUMENT "C"). N.B. Toute soumission (entrepreneur ou sous-traitant) non reçue par le propriétaire à l'HEURE ET A LA DATE FIXÉE ne sera pas considérée. La présentation des soumissions au Bureau des Soumissions Déposées, à la date et à l'heure fixées par ce Bureau, de la faire. 2. Chaque sous-traitant qui, après avoir pris connaissance des conditions de demande de soumissions, désire des plans devra verser le dépôt requis aux présentes, sous forme de chèque visé ou en espèces (article A-4) ou pourra consulter les plans et devis aux bureaux de soumissions déposées de Québec, Montréal, Rimouski, et Trois-Rivières. 3. Chacun de ces soumissionnaires (sous-traitants) devra joindre à sa soumission un document émis par une compagnie d'assurance réputée, autorisée à se porter caution judiciaire, confirmant que si le contrat leur est accordé, elle émettra en faveur de l'ENTREPRENEUR GENERAL pour la construction de l'édifice, une police de garantie relative à la fidélité exécution des travaux et du paiement d'iceux pour une valeur de cinquante pour cent (50 pour cent) du montant de la soumission. Le coût de la police garantie pour les travaux sera payé par l'ENTREPRENEUR et sera inclus dans le montant global de la soumission. Cette police devra rencontrer les exigences du document E-3 ci-bas. N.B. Les sous-traitants en mécanique et électricité devront cependant fournir à l'entrepreneur le cautionnement d'exécution pour une valeur de 50 pour cent de leur contrat et le cautionnement garantissant le paiement des matériaux, des gages et des services pour une valeur de 50 pour cent de leur contrat. ENTREES DES SOUMISSIONS DES SOUS-TRAITANTS ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Aucun des sous-traitants ne pourra exécuter de travaux ou fournir des matériaux à moins qu'il n'ait fait parvenir au PROPRIETAIRE copie de sa soumission, avec son non apparaissant sur l'enveloppe de soumission. L'ouverture des soumissions des sous-traitants sera faite à l'occasion de l'ouverture des soumissions des ENTREPRENEURS généraux, et tous les intéressés seront aussi invités à assister à cette ouverture. Le PROPRIETAIRE s'engage à ne pas ouvrir les soumissions des sous-traitants avant que les soumissions pour l'entreprise générale n'aient été reçues. Une fois la lecture des soumissions faite, les ENTREPRENEURS généraux et les sous-traitants présents seront appelés à se retirer. Les ENTREPRENEURS soumissionnaires sont requis d'aviser chacun des sous-traitants des conditions qui précèdent. Le fait d'envoyer une copie de sa soumission au PROPRIETAIRE ne dégage pas le sous-traitant de son obligation de faire parvenir d'autres copies de soumission à des organismes qui l'exigent. SOUMISSIONS DES SOUS-TRAITANTS CONDITIONS PARTICULIERES: 1. Tout sous-traitant dont le montant de la soumission est de cinq mille dollars (\$5,000.00) ou plus, doit faire parvenir une copie de sa soumission au PROPRIETAIRE, en conformité avec les exigences des présents documents, des articles A-13 et A-14 et selon la liste des spécialités indiquées à l'article A-15.3 du Document A. 2. Aussi le sous-traitant devra joindre à la soumission adressée au propriétaire un chèque visé payable à l'ordre du PROPRIETAIRE, au montant indiqué sur la liste des spécialités (A.15.3) ou à un montant équivalent à au moins dix pour cent (10 pour cent) de la soumission pour toute spécialité qui n'apparaît pas à la liste ci-bas et dont le montant de la soumission est supérieur à cinq mille dollars (\$5,000.00). 3. TOUT SOUS-TRAITANT DESIREUX DE SOUMISSIONNER SUR PLUSIEURS SPECIALITES A LA FOIS, POURRA LE FAIRE, EN PRESENTANT DES SOUMISSIONS SEPARÉES SUR DES FORMULES ET DANS DES ENVELOPPES SEPARÉES, EN CONFORMITE AVEC LA LISTE DES SPECIALITES SUIVANTES. No items Spécialités Div. devis Depot de garantie de soumission 1. Acier d'armature (fourniture) Div. 3 (partie) \$ 3,000.00 2. Acier d'armature (pose) Div. 3 (partie) \$ 2,500.00 3. Béton (fourniture) Div. 3 (partie) \$ 7,000.00 4. Eléments de béton préfabriqué Div. 3 (partie 3.E) \$18,000.00 5. Maçonnerie (pose) Div. 4 \$ 800.00 6. Maçonnerie (fourniture et pose) Div. 4 \$ 1,600.00 7. Métaux ouvrés et divers Div. 5 (partie) \$ 3,000.00 8. Menuiserie Div. 6 (partie 6.E) \$ 1,000.00 9. Travaux de couverture, de tolérance d'imperméabilisation et d'isolation des toits et des terrasses Div. 7 (partie 7.A) \$ 1,500.00 10. Murs vitrés, portes extérieures vestibulaires, portes tournantes, divisions et portes intérieures en verre et en aluminium Div. 8 (partie) \$ 4,500.00 11. Fenêtres des niveaux 2° à 17° inclusivement et des lanternaux du niveau 1 "terrasse" incluant les louveres d'aluminium, le verre et les panneaux pleins en amiante émaillée Div. 8 (partie) \$ 7,500.00 12. Portes intérieures et extérieures en bois Div. 8 (partie 8.A et 8.F) \$ 2,500.00 13. Cadres de portes en acier pressé Div. 8 (partie 8.A et 8.G) \$ 1,200.00 14. Peinture Div. 9 (partie 9.F) \$ 6,500.00 15. Revêtement de mur texturé Div. 9 (partie 9.G) \$ 1,000.00 16. Enduit acoustique Div. 9 (partie 9.B) \$ 2,000.00 17. Tuiles céramiques, tuile de carrière, finis de plancher en ciment poli Div. 9 (partie 9.D, 9.E et 9.I) \$ 2,500.00 17.A Marches préfabriquées en béton Div. 9 (partie 9.I.3) \$ 500.00 18. Couvre-planchers résilients (tuile vinyle amianté et plinthe de vinyle) Div. 9 (partie 9.H) \$ 2,500.00 19. Quincaillerie Div. 10 (partie 10.A) \$ 1,000.00 19.A Division de toilette en plastique lamelle Div. 10 (partie 10.B) \$ 500.00 20. Travaux d'isolation Div. 13 (partie 13.B) \$ 2,000.00 21. Planchettes murales de gypse, cloisons sèches et plafonds suspendus en tuile acoustique métallique Div. 13 (partie 13.A et 13.C) \$ 4,500.00 22. Ascenseurs et monte-charge Div. 14 \$18,000.00 23. Plomberie, chauffage, eau chaude, vapeur, eau froide Div. 15 (partie 15.A et 15.C) \$28,000.00 24. Ventilation et air climatisé Div. 15 (partie 15.B) \$26,000.00 25. Contrôles automatiques Div. 15 (partie 15.E) \$10,000.00 26. Isolation thermique (mécanique) Div. 15 (partie 15.D et 15.G) \$ 4,200.00 27. Acoustique et vibration Div. 15 (partie 15.F) \$ 1,000.00 28. Essais, ajustements et balancement des systèmes Div. 15 (partie 15.H) \$ 2,000.00 29. Electricité Div. 15 et 16 \$25,000.00 30-31. NIL 32-33. NIL 34. Travaux de tunnel a. Béton (fourniture) Devis O. Dorval, ing. c. \$ 3,500.00 b. Acier d'armature (fourniture) " " \$ 2,500.00 c. Acier d'armature (pose) " " \$ 1,000.00 d. Tuyauterie " " \$ 5,000.00 e. Isolation " " \$ 2,000.00 f. Electricité " " \$ 1,900.00 N.B. 1. Les sous-traitants en mécanique et électricité (Divisions 15 et 16 des devis des ingénieurs-conseils Castonguay et Brinkmeier (item 23 à 29 inclus de la présente liste des spécialités) devront soumissionner suivant les directives données au document "G" (formule de soumission) préparé par ces ingénieurs. 2. Le sous-traitant devra inscrire sur la formule de soumission ainsi que sur l'enveloppe, le titre de la spécialité tel que redigé sur la présente liste, son numéro et les articles du devis s'y rapportant. Ex.: Item 13 - CADRES DE PORTES EN ACIER PRESSE - Division 8, partie 8.A et 8.G. 3. Les items 1 à 29 de la présente liste comprennent les travaux relatifs à l'ÉDIFICE A APPRE DE LA DEUXIEME TOUR seulement. Les items 34.a., 34.b., 34.s.k., 34.d., 34.e., 34.f. comprennent les travaux relatifs au TUNNEL seulement. AVIS Le PROPRIETAIRE ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions. Les ENTREPRENEURS soumissionnaires sont requis d'aviser chacun des SOUS-TRAITANTS des conditions qui précèdent.

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES PMA-71-10152 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal le mardi 11 mai 1971. Région Matapédia TRAITEMENT CHIMIQUE DE LA VEGETATION... APPEL D'OFFRES DME-71-10135 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal le mardi 11 mai 1971. Région Mauricie INSTALLATION DE POTEAUX ET D'ANCRAGES. Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES DMA-71-10124 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal le mardi 11 mai 1971. Région Matapédia SERVICES D'UNE EQUIPE POUR EMONAGE ET ABATTAGE D'ARBRES. Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES DMA-71-10124 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal le mardi 11 mai 1971. Région Matapédia SERVICES D'UNE EQUIPE POUR EMONAGE ET ABATTAGE D'ARBRES. Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES DMA-71-10124 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal le mardi 11 mai 1971. Région Matapédia SERVICES D'UNE EQUIPE POUR EMONAGE ET ABATTAGE D'ARBRES. Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES DMA-71-10124 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal le mardi 11 mai 1971. Région Matapédia SERVICES D'UNE EQUIPE POUR EMONAGE ET ABATTAGE D'ARBRES. Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Les inondations au Québec

La situation s'améliore dans la région de Montréal

Dans la région de Montréal, le niveau des eaux est stabilisé à tous les endroits où nous avons réperé des zones d'inondations depuis mardi dernier, le 20 avril.

A Lachenaie, où nous a informé de la présence d'un embâcle hier le 21 avril, sur un des tributaires de la rivière des Mille Îles, l'accumulation de glaces a cédé de sorte que le danger d'inondations n'existe plus pour le moment à cet endroit.

A l'endroit du pont de l'autoroute conduisant à Berthierville et enjambant la rivière des Prairies, immédiatement en aval de l'île Jésus, nous avons demandé au capitaine Naud de Ville Laval de continuer de libérer la glace sous les piliers du pont avec son embarcation.

D'après les relevés de neige effectués par le service de la météorologie du ministère des Richesses naturelles, la neige est encore abondante à l'intérieur du bassin de l'Outaouais et dans la partie sud des Cantons de l'Est. La température s'étant quelque peu refroidi aujourd'hui par rapport à celle enregistrée hier, les débits mesurés sur les rivières Outaouais à Carillon (190.000 P.C.S.), rivière des Prairies (90.000 P.C.S.), des Mille Îles (34.000 P.C.S.) et Châteauguay (14.000 P.C.S.) ont tendance à se stabiliser.

Sur la rivière Chaudière à Ste-Marie, les eaux se maintiennent au niveau des berges de sorte que la plupart des terrains bas à Ste-Marie et à St-Joseph de Beauce sont actuellement couverts d'eau. Il s'agit cependant d'une situation normale dans cette région où les glaces circulent sans entrave. Sur un des tributaires de la rivière Chaudière, soit sur la rivière Beauvillage à St-

Etienne de Lauzon, on a noté aujourd'hui le début d'une accumulation de glaces et des représentants du ministère des Richesses naturelles surveillent étroitement l'évolution des conditions à cet endroit pour alerter s'il y a lieu la population locale en temps opportun.

Sur la rivière Bécancour, près de l'embouchure, la situation s'est sensiblement améliorée étant donné que les glaces qui obstruaient l'embouchure de la rivière se sont dirigées vers le St-Laurent. La circulation sur la route numéro 3 est actuellement rétablie.

A St-Zéphirin dans le comté de Yamaska, le ministère de la Voirie a réussi à déséquilibrer l'embâcle qui s'était formé à la hauteur d'un pont dans cette localité. Quant à l'embouchure de la rivière Châteauguay, on ne nous a pas signalé de changement depuis hier de sorte que nous considérons que la situation est sous contrôle.

D'après les premiers rapports que nous avons reçus de la région de la Gaspésie hier matin, la débacle sur la rivière Matane s'est produite dans la journée d'hier sans inconvénients graves. Les rivières Ste-Anne des Monts, Mont-

Louis et Mont St-Pierre sont dégagées seulement à l'embouchure là où la marée se fait sentir. On n'a pas observé de situation particulière sur ces rivières de la Gaspésie. Sur la rivière du sud à Montmagny, le danger d'embâcle semble passé puisque le tronçon inférieur qui traverse la ville est actuellement libre.

Les bulletins de la météorologie laissent pressager un temps plus frais d'ici dimanche de sorte qu'on peut s'attendre en général à un retour à des conditions d'écoulement normales pour ce temps-ci de l'année, sans qu'on ait à déclarer d'in-

ondations graves à cause de la crue des eaux. Malgré cette tendance, le ministère des Richesses naturelles de même que la protection civile maintiennent leurs observations sur un pied d'alerte en vue de saisir le comité d'urgence-inondation de tout débordement pouvant mettre en danger des habitations.

Monsieur Triquet vien d'aviser Monsieur Jose Llamas que les conditions de glaces sur la rivière Rouge à la conception ne laissent pas pressager la formation d'embâcles dangereux. Il s'agit donc d'une fausse alerte à cet endroit.

Trois comptoirs d'accueil pour les bénéficiaires de la Loi d'aide sociale

QUEBEC (P.C.) — Trois comptoirs d'accueil et d'information seront mis à la disposition des bénéficiaires de la Loi d'aide sociale dans la région de Montréal, annonce jeudi un communiqué émanant du ministère québécois des Affaires sociales.

Ces comptoirs seront situés à Montréal-Est bureau du 1221 boul. Saint-Jean-Baptiste, Pointe-aux-Trembles, Montréal-Nord bureau

du 4906 est boul. Gouin et Montréal-Saint-Laurent bureau du 790 boul. Laurentien, Ville Saint-Laurent. Le premier comptoir ouvrira le 1er mai et les deux autres le 1er juin.

En annonçant cette décision, le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, précise que l'ouverture de ces trois comptoirs d'accueil et d'information était à l'étude

depuis quelques mois. Elle avait été retardée uniquement parce que la révision des dossiers des bénéficiaires de la Loi d'aide sociale n'était pas terminée.

La région de Montréal a été choisie pour cette première expérience, en raison de l'importance du nombre de bénéficiaires qui s'y trouvent et de l'existence de difficultés qui découlent d'une telle situation.

Législation pour les employés de soutien des commissions scolaires

QUEBEC PC — Le gouvernement déposera au cours du mois de mai un projet de loi relatif à la mise sur pied, dès la présente année, de mécanismes assurant les négociations collectives à l'échelle du Québec pour les 17.000 employés de soutien des commissions scolaires. Il existe présentement en ce domaine entre 300 et 400 conventions collectives distinctes.

Le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier a annoncé cette décision par voie de communiqué, jeudi, répondant ainsi "aux nombreuses questions posées ces derniers temps aux directions des relations de travail des ministères de la Fonction publique et de l'Éducation.

D'autre part, le ministre précise que les commissions scolaires recevront sous peu les directives gouvernementales sur la phase de transition, afin de respecter les dispositions de la législation éventuelle.

DISPARITÉS Le ministre souligne dans ce communiqué que la multiplicité des conventions collectives dans ce secteur, a entraîné des disparités salariales, parfois très grandes, entre les différents contrats.

Le document présenté par le gouvernement du Québec, de concert avec ses partenaires, intitulé "pour une politique de rémunération", vise précisément à harmoniser les traitements pour un même emploi et la déclaration faite aujourd'hui par M. L'Allier, se situe dans ce contexte", conclut le communiqué.

Norman Smith est réélu président de Broadcast News

MONTREAL PC — Le vice-président de Selkirk Holdings Ltd., de Vancouver, a été réélu hier président de l'agence de presse pour radio Broadcast News Ltd.

M. Norman Smith, de l'Ottawa Journal et président de la Presse Canadienne, a été réélu vice-président de la B.N. Deux directeurs ont été élus. Le premier, M. A.R.W. Lockhart de CFB de St-Jean, N.-B., remplace M. F.A. Lynds, de CKCW radio et TV, de Moncton, N.-B., qui prend sa retraite, et M. Ross Munro, de l'Edmonton Journal, succède à feu W.B.C. Burgoyne, du St-Catharines Standard.

Les autres directeurs sont MM. Jean Pouliot de CFCM-TV, Québec, Douglas Trowell, de CKEY radio, Toronto, et Jack Davidson, de CFAY-TV Winnipeg, font aussi parti du bureau MM. Gabriel Gilbert, du quotidien Le Soleil de Québec, Berland Honderich, du Star de Toronto, et W.J. Blackburn, du London Free Press.

Enfin, M. Donal Covey, directeur général-adjoint de Broadcast News, a été désigné pour succéder au directeur général et secrétaire de la compagnie, M. Charles Edwards, qui doit prendre sa retraite en août prochain.

ENFIN LE VOICI ! L'ENCHANTEMENT DES LIONS A PARTIR DE 9H. DEMAIN MATIN. UNE EMISSION-REPORTAGE DE 5 HEURES - DE 9H. A.M. A 2H. P.M. A TELE 4



TOUS CES ARTICLES SONT NEUFS ET SERONT VENDUS A LA PLUS HAUTE ENCHERE A LA FIN DE

- 1e DEMI-HEURE DE 9H. à 9H.30 A.M. 1- ABONNEMENT PISCINE - VALEUR \$120... 2- BON DE \$100 SUR TELECOULEUR... 3- BON DE \$100 SUR OUTILS... 4- BON DE \$100 SUR SILENCIEUX... 5- BON DE \$100 SUR VOLUMES... 6- MACHINE COUDRE - VALEUR \$120... 7- BON DE \$100 SUR REPAS... 8- BON DE \$100 SUR GAZ PROPANE... 9- BON DE \$250 SUR AUTO NEUVE... 10- BON DE \$105 SUR RESSORTS... 11- BON DE \$100 SUR FOURRURE... 12- BON DE \$100 SUR DECORATION... 13- LOCATION CLIMATISEUR - VALEUR \$104... 14- BON DE \$100 EN PHARMACIE... 15- BON DE \$100 SUR MECANIQUE... 16- SERVICE REDIFFUSION - VALEUR \$120... 17- BON DE \$120 SUR FOYER... 18- AIDE-MEMOIRE - VALEUR \$100... 19- BON DE \$100. EN CHARCUTERIE... 20- BON DE \$100 SUR DEBOSSAGE... 21- TAPIS 9 x 12 - VALEUR \$155... 22- BON DE \$100 SUR IMPRESSIONS... 23- CHAISE-SECRETARE - VALEUR \$107... 24- BON DE \$100 SUR LAMPES... 25- ABONNEMENT PISCINE - VALEUR \$120... 26- BON DE \$100 SUR TELECOULEUR... 27- PAPIER SABLE - VALEUR \$100... 28- BON DE \$100 SUR ESSENCE... 29- 4 VOLUMES - VALEUR \$116... 30- MEUBLE-SECRETARE - VALEUR \$131... 31- BON DE \$100 SUR REPAS... 32- HUILE à CHAUFFAGE - VALEUR \$100... 33- BON DE \$200 SUR AUTOMOBILE... 34- 2 BILLETS DE SAISON - VALEUR \$200... 35- BON DE \$100 SUR VETEMENTS... 36- BON DE \$100 SUR MEUBLES... 37- ABONNEMENT PISCINE - VALEUR \$135... 38- BON DE \$100 EN PHARMACIE... 39- 2 PNEUS - VALEUR \$101.20... 40- BON DE \$125 SUR RESSORTS... 41- BILLET DE SAISON SKI - VALEUR \$100... 42- TOUR DE LA GASPESIE - VALEUR \$100... 43- BON DE \$150 EN CHARCUTERIE... 44- CHAUFFE-EAU - VALEUR \$100... 45- BON DE \$100 SUR TAPIS... 46- BON DE \$150 SUR PEINTURE... 47- OUTILS DE JARDIN - VALEUR \$105... 48- EXTINCTEUR - VALEUR \$119... 49- ABONNEMENT PISCINE - VALEUR \$120... 50- BON DE \$100 SUR TELECOULEUR... 51- OUTILS SKILL - VALEUR \$100... 52- 75 LAVAGES D'AUTO - VALEUR \$112.50... 53- BON DE \$100 SUR VOLUMES... 54- MACHINE A COUDRE - VALEUR \$135... 55- BON DE \$100 SUR REPAS... 56- 600 GALLONS D'HUILE - VALEUR \$101.85... 57- BON DE \$100 SUR MEUBLES... 58- BILLETS DE SAISON - VALEUR \$200... 59- BON DE \$100 SUR VETEMENTS... 60- PISTOLET A CLOUS - VALEUR \$130... 61- MIROIR - VALEUR \$125... 62- BON DE \$100 SUR BAGUE... 63- 4 PNEUS - VALEUR \$100... 64- FOURNAISE - VALEUR \$150... 65- BON DE \$100 SUR MOULEES... 66- BON DE \$100 SUR REMBOURRAGE... 67- BON DE \$100 SUR PATATES "CHIPS"... 68- BON DE \$100 SUR MALLES... 69- BON DE \$140 SUR TAPIS... 70- BON DE \$150 SUR PEINTURES... 71- PURIFICATEUR D'AIR - VALEUR \$129.40... 72- TELEVISEUR - VALEUR \$129.90... 73- ABONNEMENT PISCINE - VALEUR \$120... 74- BON DE \$100 SUR TELECOULEUR... 75- PERFOREUSE - VALEUR \$109... 76- BON DE \$100 SUR TRANSMISSION... 77- 100 VOLUMES - VALEUR \$150... 78- MACHINE A COUDRE - VALEUR \$199... 79- 35 REPAS - VALEUR \$125... 80- 600 GALLONS D'HUILE - VALEUR \$116... 81- BON DE \$225 EN MENUISERIE... 82- 2 BILLETS DE SAISON - VALEUR \$200... 83- BON DE \$100 SUR VETEMENTS... 84- ASPIRATEUR - VALEUR \$169... 85- ABONNEMENT PISCINE - VALEUR \$120... 86- BON DE \$100 SUR PAVAGE... 87- 4 PNEUS - VALEUR \$156... 88- COMPTE D'EPARGNE DE \$100... 89- BON DE \$100 SUR MOULEES... 90- SELLE D'EQUITATION - VALEUR \$110... 91- ALBUM 12 PHOTOS - VALEUR \$125... 92- 3 MALLES - VALEUR \$112.50... 93- TAPIS OVALE - VALEUR \$188... 94- PEINTURES - VALEUR \$200... 95- HUMIDIFICATEUR - VALEUR \$125... 96- RADIO STEREO - VALEUR \$125... 97- ABONNEMENT PISCINE - VALEUR \$120... 98- BON DE \$100 SUR TELECOULEUR... 99- SCIE ELECTRIQUE - VALEUR \$110... 100- BON DE \$150 SUR DEBOSSAGE... 101- BON DE \$100 SUR VETEMENTS... 102- MACHINE A COUDRE - VALEUR \$225... 103- BON DE \$100 SUR REPAS... 104- PIPE DE LUXE - VALEUR \$125... 105- STEREO D'AUTO - VALEUR \$125... 106- 2 BILLETS DE SAISON - VALEUR \$200... 107- BON DE \$100 SUR VETEMENTS... 108- BROYEUR A DECHETS - VALEUR \$119... 109- MONTRE D'HOMME - VALEUR \$115... 110- BON DE NETTOYAGE DE \$150... 111- 4 PNEUS - VALEUR \$175... 112- BON DE \$100 SUR DISQUES... 113- SACS DE MOULEE - VALEUR \$100... 114- BON DE \$100 SUR ARBRES... 115- COMPLET - VALEUR \$100... 116- MALLES DE VOYAGE - VALEUR \$112.50... 117- BON DE \$100 SUR REPAS... 118- BON DE \$150 SUR ISOLANT... 119- HUMIDIFICATEUR - VALEUR \$125... 120- TELEVISEUR - VALEUR \$150

UNE INITIATIVE DE 5 CLUBS LIONS DE LA REGION - QUEBEC-CENTRE - SILLERY - STE-FOY - ETCHEMIN - QUEBEC-METRO - LEVIS

Les sociétés françaises n'enlèvent presque plus de pétrole algérien

PARIS (AFP) — Les sociétés françaises ont presque complètement cessé, pour le moment, de s'approvisionner en pétrole brut algérien. Seule la Sofrepal continue ses enlèvements qui ne consistent toutefois que 10% environ de la production algérienne.

pas pu se mettre d'accord avec les autorités algériennes sur le programme d'enlèvement de la deuxième quinzaine d'avril.

Les autorités algériennes, apprenant de bonne source, exigent maintenant un prix réel très élevé pour leur brut : 2,95 dollars, les sociétés françaises devant en outre situer leur chiffre d'affaires en Algérie. Ces dispositions sont considérées comme mettant les sociétés françaises dans l'impossibilité pratique de s'approvisionner pour le moment en brut algérien.

De façon assez inattendue, la Sofrepal continue pour sa part

de bénéficier des conditions antérieures.

Dans les milieux pétroliers français, on souligne en tout cas que l'approvisionnement de la France est parfaitement assuré et que les sociétés n'assistent pas en ordre dispersé dans ce domaine.

On se refuse d'autre part jusqu'à maintenant à considérer cet arrêt des approvisionnements en brut algérien comme devant être forcément définitif et on fait remarquer que les relations avec l'Algérie sont dans une phase transitoire, naturellement marquée par des escarmouches.

Remaniement de la police sud-vietnamienne

SAIGON (AFP) — La police nationale sud-vietnamienne sera remaniée pour devenir une force comparable à l'armée et aider cette dernière à anéantir l'infrastructure "communiste" au Sud-Vietnam, a déclaré mercredi le président Nguyen Van Thieu lors de la cérémonie de clôture du 40ème cours de formation de la police nationale à Vung Tau, au Sud-Est de Saïgon.

Le président a affirmé que les "communistes" sont actuellement battus sur tous les fronts mais que leurs "agents de subversion" prélèvent encore des impôts et perpétuent des assassinats et des actes de terrorisme pour saboter les travaux de pacification dans les zones rurales.

Au cours de la même cérémonie, le général Tran Thanh Phong, commandant de la police nationale, a annoncé que l'effectif de la police est de 113.928 hommes. Au cours du premier trimestre 1971, a-t-il précisé, 25.992 nouveaux policiers ont été recrutés.

Un hebdomadaire soviétique accuse la Chine de trahison

MOSCOU (AFP) — Commentant la récente visite en Chine des pongistes américains, l'hebdomadaire soviétique "Les Temps Nouveaux" lance, dans son dernier numéro, une violente attaque contre la Chine et la politique extérieure de ses dirigeants.

Sous la signature de son commentateur, L. Kiritchenko, l'hebdomadaire cité par l'agence Tass, dénonce les Maoïstes qui "trahissent avec facilité leurs amis, se réconcilient rapidement avec ceux qu'ils venaient juste de traiter d'ennemis, renoncent aux principes

qu'ils ont eux-mêmes déclarés lorsqu'ils considèrent que cela sert les intérêts nationalistes et de grande puissance de Pékin". En ce qui concerne les "gestes conciliatoires" de Pékin à l'égard de Washington, le journal considère que les conclusions tirées par la presse bour-

geoise de l'insignifiante visite des sportifs américains vont trop loin. Il rappelle à ce sujet que Washington a payé Pékin par des petits pas dans le domaine commercial et qu'il persiste au contraire à maintenir ses bases militaires à Formose et, sur le plan de l'ONU, offre à Pékin une reconnaissance des deux Chines.

SUPER-GRANDE PUISSANCE

Le journal affirme que la Chine pourrait "consolider ses positions internationales et gagner la confiance des peuples uniquement par la voie d'une politique honnête, basée sur le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des autres Etats, sur la non-ingérence dans leurs affaires intérieures et une lutte active, non pas en paroles, mais en actes, contre l'impérialisme et la réaction".

Or, selon les Temps Nouveaux, les dirigeants de Pékin font tout pour "affirmer" la Chine en tant que super grande-puissance".

Dans ce but, ajoute la revue, ils "s'opposent à toutes mesures susceptibles de contribuer à la détente dans le monde: ils se sont opposés avec non moins d'ardeur que les revanchards de Bonn, à la signature du traité germano-soviétique, ne permettent pas la liquidation du foyer de guerre au Proche-Orient, continuent à s'immiscer dans les affaires de l'Inde, de la Birmanie, du Pakistan et de Ceylan, ainsi que de nombreux pays arabes et d'Afrique".

Le journal souligne enfin que "depuis longtemps, la Chine a orienté ses liens économiques sur les Etats impérialistes" affirmant que 80 pour cent du commerce extérieur de la Chine se fait avec les pays capitalistes, tandis que le monde socialiste ne représente que moins de 20 pour cent dans les échanges extérieurs de la Chine.

"Saliout" Des difficultés auraient surgi

MOSCOU (AFP) — L'absence totale, mercredi soir encore, d'informations sur le vol de la station orbitale expérimentale soviétique "Saliout", placée sur orbite lundi, et le silence de la presse qui ne seulement n'a fait aucun commentaire, mais s'est abstenue même de faire état des échos en provenance de l'étranger, incite de plus en plus les observateurs étrangers à Moscou, à penser qu'une sérieuse anomalie a retardé le développement de cette expérience.

Et ceci, d'autant plus, que ce lancement de la station orbitale a été qualifié mercredi matin à Sofia au dixième congrès du Parti bulgare par M. Leonide Brejnev, "d'étape importante dans la conquête du cosmos".

Le suspense de mardi s'est transformé en véritable mystère, et les observateurs envisagent de nouvelles hypothèses: 1. La station orbitale Saliout dont on a pas de nouvelles depuis trois jours n'a pas rempli la mission qui lui avait été assignée, ce qui a interdit le lancement d'un nouveau vaisseau du fait de l'impossibilité de la jonction.

2. Un incident grave au sol a empêché le lancement de ce vaisseau ou de sa doublure au moment où la station orbitale se trouvait sur une trajectoire propice à la jonction des deux engins, et a impliqué de ce fait une nouvelle journée d'attente.

3. Le lancement du vaisseau habité Soyouz-10 ou de sa doublure Soyouz-11 n'a pu être réalisé dans des conditions normales à cause d'un incident survenu au centre de contrôle terrestre de Baykonour.

AUJOURD'HUI PEUT-ETRE

4. Enfin le programme de l'expérience, dont les détails sont restés secrets, ne prévoyait pas ce deuxième lancement pour le lendemain, mais seulement plus tard, par exemple jeudi, à l'occasion du 101ème anniversaire de la naissance de Lénine.

Quelle que soit la suite des événements, la plupart des observateurs étaient convaincus mercredi soir que des annua techniques sérieux ont empêché le bon déroulement de l'expérience. Cette opinion se fonde en premier lieu sur le silence persistant des sources soviétiques officielles. L'atmosphère mercredi soir à Moscou rappelait un peu celle qui avait précédé l'annonce de l'échec du vol de Soyouz-1, et de la mort du cosmonaute Vladimir Komarov, à la suite du non fonctionnement des parachutes de la cabine qui s'écrasa au sol.

Le seul indice tendant à confirmer que l'expérience spatiale en cours se déroule dans des conditions normales a été fourni mercredi matin par M. Brejnev dans son discours au dixième congrès du Parti communiste bulgare à Sofia. On suppose en effet que si des incidents graves avaient interrompu l'expérience, le secrétaire général du PC de l'URSS ne l'aurait pas citée comme étant un succès de la science soviétique dans le domaine de la conquête de l'espace.



MISEZ PAR TELEPHONE CE SOIR DE 7 A 11H. ET DEMAIN SAMEDI A PARTIR DE 9H. A.M.

688-1530

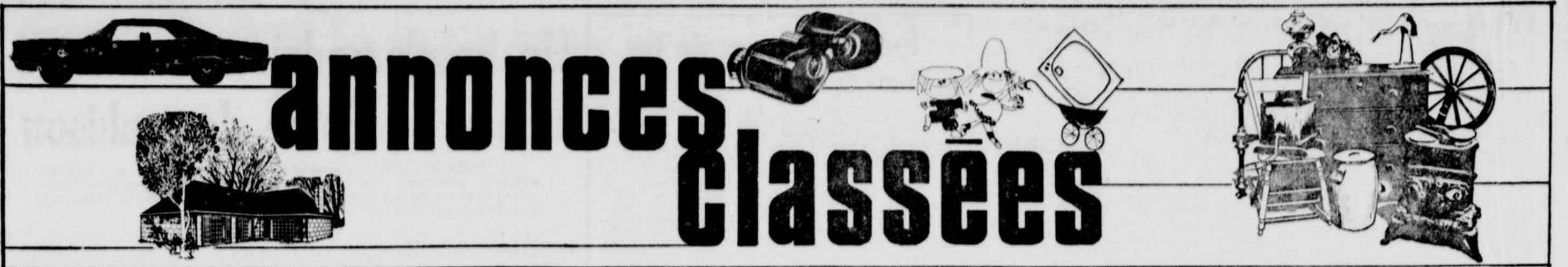
C'est facile! Notez le numéro de l'article qui vous intéresse et demandez à nos téléphonistes quelle est la plus haute enchère à date. Dites quelle est votre mise, en donnant votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

24 OPERATRICES A VOTRE SERVICE!

CHAQUE DEMI-HEURE. PAYABLES SUR LIVRAISON. TOUTE VENTE FINALE

<p>6^e DEMI-HEURE DE 11H.30 à MIDI</p> <p>121- ABONNEMENT PISCINE - VALEUR \$120 Piscine, sauna, douche écossaise et appareils de culture physique au Centre Roger Carrier, 1188 Colbert, Ste-Foy.</p> <p>122- BON DE \$100 SUR TELECOULEUR Quasar de Motorola, chez Ameublement Tangway Road-Point de Lévis au 535 boul. Ste-Anne, Beauport.</p> <p>123- APPAREIL STEREO - VALEUR \$115 Modèle Circo 860 d'Electrahome, dop de Turgeon & Jobin Ltd, 205 Montmagny.</p> <p>124- TOIT D'AUTO - VALEUR \$150 Toit de vinyle pour voiture décapotable, chez G. Lebeau Ltd, 400 est. St-Vallier, Québec.</p> <p>125- BON DE \$125 SUR COMPLET Applicable sur complets ou autres vêtements pour homme chez Rudy Leonard, Place Laurier.</p> <p>126- MACHINE A COUDRE - VALEUR \$265 Modèle paratif Montclair Special semi-industriel du Centre de Couture Montclair, 1758 de la Conardière.</p> <p>127- BON DE \$100 SUR REPAS Applicable à votre convenance au Restaurant Lorenzo Spighetti, 1195 - 3e av., Québec.</p> <p>128- ENSEMBLE DE BAIN - VALEUR \$150 Complet bain, lavabo, toilette Westburne avec siège, de Sallient Inc., 878 St-Augustin, Que.</p> <p>129- STEREO D'AUTO - VALEUR \$107 Appareil de marque Automatik 2 haut-parleurs, par Montclair Automobiles, 901 - 1re Av., Que.</p> <p>130- 2 BILLETS DE SAISON - VALEUR \$200 Billets de mezzanine, saison de baseball au Stade Municipal, duo des Carnavalis de Québec.</p> <p>131- BON DE \$100 SUR ROBES Applicable sur robes Junior Scope pour dame chez J.-B. Lallibert, Québec, Centre-Ville.</p> <p>132- CABINET-EVIER - VALEUR \$159 Fabrication tout métal, longueur 48 pouces, par Gerio Masal Ltd, 2013 boul. Home, Duboué.</p> <p>133- MONTRE - VALEUR \$125 Montre Longines, homme ou dame, au choix chez P.-E. Moisan M.H.B., Cie Paquet, Centre-Ville.</p> <p>134- BETON - VALEUR \$160 Provision de 10 verges cubes chez Fontenac Ready-Mix, 2101 chemin Ste-Louise, Ste-Foy.</p> <p>135- 4 PNEUS - VALEUR \$156 Parus de luxe Champion au choix chez Canadian Tire & Repair, 128 boul. St-Sacrement.</p> <p>136- BON DE \$100 REPARATIONS Applicable sur pièces d'auto, accessoires, débosselage, peinture, etc., au Pavillon Romblin Inc., 2025 ouest, boul. Charest.</p> <p>137- BON DE \$200 DEMENAGEMENT Déménagement local ou longue distance par Couture's Movers Canada Ltd., 48 St-Paul.</p> <p>138- LUMINAIRE - VALEUR \$225 Luminaires capotés, 8 chandelles. Don de Vandy Inc., 470 des Capécies.</p> <p>139- BON DE \$100 TERRASSEMENT Applicable sur travaux d'excavation ou terrassement par S.A.P. Construction Inc., St-Henri de Lévis.</p> <p>140- MALLS - VALEUR \$112.50 Ensemble de 3 malls Air Traveller de Dionite Luggage chez J.-B. Lallibert, Québec, Centre-Ville.</p> <p>141- TAPIS OVALE - VALEUR \$188 Grandeurs 9 x 12 pieds. Création de La Grange à Tapis, 728 de Brabant, Ste-Foy.</p> <p>142- CHLORE A PISCINE - VALEUR \$150 Couture de SCR, St-Romald Construction, Centre Industriel St-Romald.</p> <p>143- REFRIGERATEUR - VALEUR \$135 Minifréz. modèle Indast 5.5 pi. cu. don de Cie Martineau Electric, 160 du Roi, Québec.</p> <p>144- \$100 NETTOYAGE DE TAPIS Service de nettoyage à domicile par les spécialistes Durand de Q.</p>	<p>7^e DEMI-HEURE DE MIDI à MIDI 30</p> <p>145- ABONNEMENT PISCINE - VALEUR \$120 Piscine, sauna, douche écossaise et appareils de culture physique, au Centre Roger Carrier, 1188 Colbert, Ste-Foy.</p> <p>146- BON DE \$100 SUR TELECOULEUR Quasar de Motorola, chez Ameublement Tangway Road-Point de Lévis au 535 boul. Ste-Anne, Beauport.</p> <p>147- RUBAN ADHESIF - VALEUR \$120 Provision de ruban adhésif Air Tape chez Turgeon & Jobin, 205 Montmagny, Que.</p> <p>148- PEINTURE D'AUTO - VALEUR \$150 Peinture acrylique cuite au four, aux ateliers modernes de Denis Papi, 2500 Quatre-Bourgeois, Ste-Foy.</p> <p>149- COMPLET - VALEUR \$130 Réalisé selon vos mesures, par le maître-tailleur E.-T. Coulombe Ltd, 223 Dorchester, Québec.</p> <p>150- MACHINE A COUDRE - VALEUR \$279 Modèle paratif Montclair Special Zigzag, du Centre de Couture Montclair, 1758 de la Conardière.</p> <p>151- BON DE \$100 SUR REPAS Repas et consommations au restaurant Place Riello, 198 - 8e Rue, Québec.</p> <p>152- HUILE A CHAUFFAGE - VALEUR \$194 Provision de 1000 gallons des Huiles Olympic Inc., Centre Industriel St-Romald.</p> <p>153- BON DE \$125 HOTELLERIE Applicable sur tous les services de l'Hôtel Paul Baillogeon, 638 ouest, St-Vallier.</p> <p>154- 2 BILLETS DE SAISON - VALEUR \$200 Billets de mezzanine, saison de baseball au Stade Municipal, courtisane des Carnavalis de Québec.</p> <p>155- BAS-CULOTTE - VALEUR \$100 Provision de bas-culotte "Lily Coraese" chez J.-B. Lallibert, Québec, Centre-Ville.</p> <p>156- BON DE \$200 APP. ELECTRIQUES Applicable sur accessoires ou appareils électriques Westinghouse chez Turgeon & Jobin Ltd, 205 Montmagny.</p> <p>157- ENSEMBLE LITERIE - VALEUR \$125 Complet 14 draps, 7 paires de taies d'oreillers, 1 couverture et 4 serviettes, Tex-made chez Paquet Inc.</p> <p>158- BON DE \$150 BLOCS DE BETON Tuyaux et blocs de béton au choix chez Les Industries Fortier Ltd, St-Henri de Lévis.</p> <p>159- 4 PNEUS - VALEUR \$189 Pneus Gulf de luxe Crown 78, don de Gulf Oil, 885 boul. Champlain, Québec.</p> <p>160- EQUIPEMENT CAMPING \$150 Une tente 9 x 9 pieds, 2 sacs de couchage, 2 lits de camp, 1 pulvé Coleman, 1 lampe, don de M. Pollock Ltd.</p> <p>161- RADIO STEREO - VALEUR \$225 Modèle "Eightone" de Panasonic, don de J.-E. Verreault & Fils, 1250 - 3e Av., Québec.</p> <p>162- SECHEUSE - VALEUR \$160 Sècheuse automatique Kenmore, exclusivement de Simpsons-Sears, Centre Fleury-Idys.</p> <p>163- BON DE \$200 TERRASSEMENT Applicable sur matériel de parterre et mini-déneuvre chez J.-B. Home Inc., 1520 du Vieux Chemin, Ste-Foy.</p> <p>164- MALLS - VALEUR \$112.50 Ensemble de 3 malls Air Traveller de Dionite Luggage, au magasin Les Maroquins Inc., Place Laurier.</p> <p>165- MOBILIER CHAMBRE - VALEUR \$200 Bureau double avec miroir, commode et lit, par les Meubles Laurier Ltd, Laurier-Station.</p> <p>166- LAVEUSE - VALEUR \$200 Laveuse-essoreuse Hoover, de Gaston Lévesque Inc., 100 rue Chabot, Ville Vanier.</p> <p>167- REFRIGERATEUR - VALEUR \$175 Refrigerateur à gaz propane, 51 1/2" pied cube, don de Gascan Inc., chemin de la Gare, Ste-Foy.</p> <p>168- MATELAS - VALEUR \$109 Modèle de luxe Buck Core de Beautyrest chez G.-J. Lemieux, 15 St-Louis, Lévis.</p>	<p>8^e DEMI-HEURE DE 12H.30 à 1H. P.M.</p> <p>169- ABONNEMENT PISCINE - VALEUR \$120 Piscine, sauna, douche écossaise et appareils de culture physique, au Centre Roger Carrier, 1188 Colbert, Ste-Foy.</p> <p>170- BON DE \$100 SUR TELECOULEUR Quasar de Motorola, chez Ameublement Tangway Road-Point de Lévis au 535 boul. Ste-Anne, Beauport.</p> <p>171- LUMINAIRE - VALEUR \$200 Bon applicable sur luminaires Columbia chez Turgeon & Jobin Ltd, 205 Montmagny.</p> <p>172- PEINTURE D'AUTO - VALEUR \$150 Peinture acrylique cuite au four, aux ateliers modernes de Denis Papi Chevrolet, 2500 Quatre-Bourgeois.</p> <p>173- COMPLET - VALEUR \$155 Clic complet prêt-à-parler Garnett de Progress Brand, chez Nip. Jacques Jr, 233 de la Couronne, Québec.</p> <p>174- MACHINE A COUDRE - VALEUR \$309 Modèle paratif Montclair Special semi-industriel du Centre de Couture Montclair, 1758 de la Conardière.</p> <p>175- BON DE \$100 SUR REPAS Repas au choix au Restaurant Le Candillon, 1099 - 3e Avenue, Québec.</p> <p>176- ENSEMBLE DE BAIN - VALEUR \$260 Bain, lavabo avec robinets, toilette avec siège, de Chic Inc., 57 Dalhousie, Qué. Div. plomberie et chauffage.</p> <p>177- VACANCES A OLD ORCHARD - VAL. \$150 Séjour d'une semaine pour 3 personnes au Motel Kabek, rue Walnut sur la plage à Old Orchard.</p> <p>178- 2 BILLETS DE SAISON - VALEUR \$200 Billets de mezzanine saison de baseball au Stade Municipal, courtisane des Carnavalis de Québec.</p> <p>179- BON DE \$150 SUR LINGERIE Applicable sur lingerie et vêtements de base chez Gosselin Morel, 267 St-Joseph, Québec.</p> <p>180- BATTERIE DE CUISINE - VALEUR \$239 Ensemble "Cordon Bleu" 21 morceaux en acier inoxydable, du Centre de Couture Montclair, 1758 de la Conardière.</p> <p>181- BON DE \$250 SUR ENSEIGNE Applicable sur enseigne lumineuse plastique et rétro chez Enseignes Raymond Inc., 550 Main, Ville Vanier.</p> <p>182- 24 CHAISES - VALEUR \$240 Attrayantes chaises de parterre fibre cretelle, fabriquées par les Industries Principales, St-Dominic.</p> <p>183- 4 PNEUS - VALEUR \$230 Pneus blancs Silver Town BF Goodrich Q78-16 de la Station T.C. Service, 756 boul. des Capécies.</p> <p>184- MOTEUR HORS BORD - VAL. \$275 Poisson moteur 4 CV marque Evinrude, de Rousseau & Frères Inc., 2325 av. de la Calézie.</p> <p>185- MATELAS ET SOMMIER - VAL. \$200 Ensemble Serta Blue-Ribbon Pattern de luxe par la Cie Paquet Inc., Centre-Ville et Place Laurier.</p> <p>186- TOUPET, POSTICHE - VALEUR \$300 Modèle au choix pour homme, chez Venapoli Beauté Copilain, 924, 1re Avenue à 613 ouest, Ste-Foy.</p> <p>187- BON DE \$1000 SUR ROULOTTE Applicable sur maison mobile marque Troco 71 au choix chez Provincial Mobile, 3765 boul. Home.</p> <p>188- CHAUFFE-EAU - VALEUR \$120 Nouveau modèle Cosande 60, courtisane de Hydro-Québec, 399 est. St-Joseph, Québec.</p> <p>189- MOBILIER DE CHAMBRE - VALEUR \$250 Bureau triple avec miroir, commode, lit, table de nuit, création de South Shore Industries Ltd., Ste-Croix, L'Annapolis.</p> <p>190- BON DE \$300 SUR MOTONEIGE Plusieurs modèles au choix chez AUTO-SKI Inc., 6 Euro St-Basile, Lévis.</p> <p>191- REFRIGERATEUR - VALEUR \$220 Modèle 10 pi. cu. Westinghouse, de Gaston Lévesque, 100 rue Chabot, Ville Vanier.</p> <p>192- BAS-CULOTTE - VALEUR \$100 Provision de bas-culottes DISCRETION au choix, par les Tricots Excel de Mont-Joli.</p>	<p>9^e DEMI-HEURE DE 1H. à 1H.30 P.M.</p> <p>193- ABONNEMENT PISCINE - VALEUR \$120 Piscine, sauna, douche écossaise et appareils de culture physique au Centre Roger Carrier, 1188 Colbert, Ste-Foy.</p> <p>194- BON DE \$100 SUR TELECOULEUR Quasar de Motorola chez Ameublement Tangway, Road-Point de Lévis au 535 boul. Ste-Anne, Beauport.</p> <p>195- ACC. ELECTRIQUES - VALEUR \$200 Assortiment Panasonic au choix chez Turgeon & Jobin Ltd, 205 Montmagny.</p> <p>196- PEINTURE D'AUTO - VALEUR \$150 Débosselage et peinture complète par le Garage Gérard Marcoux, 117 - 23e Rue, Chertey.</p> <p>197- COMPLET - VALEUR \$195 Complet sur mesure Garnett de Progress Brand à la Cie Paquet, Centre-Ville et Place Laurier.</p> <p>198- MACHINE A COUDRE - VALEUR \$325 Modèle paratif White 970 du Centre de Couture Montclair, 1758 de la Conardière.</p> <p>199- BON DE \$200 SUR REPAS Repas, consommations, etc. à l'Auberge du Gouverneur, 3030 boul. Laurier, Ste-Foy.</p> <p>200- PEINTURE D'AUTO - VALEUR \$200 Débosselage et peinture complète par le Garage L.P.J. Inc., 69 av. Plante, Ville Vanier.</p> <p>201- BON DE \$125 HOTELLERIE Applicable sur tous les services de l'Hôtel Paul Baillogeon, 638 ouest, St-Vallier.</p> <p>202- 2 BILLETS DE SAISON - VALEUR \$200 Billets de mezzanine, saison de baseball au Stade Municipal, courtisane des Carnavalis de Québec.</p> <p>203- BON DE \$300 SUR PLINTHES 100 pieds linéaires de plinthes à chauffage en longueur de 3 à 7 pieds, par Chauffage Lemelin Inc., Montmagny.</p> <p>204- LUMINAIRE - VALEUR \$239 Luminaire à 6 branches highlighter par Turgeon & Jobin Ltd, 205 Montmagny.</p> <p>205- BATONS DE GOLF - VALEUR \$460 Ensemble 8 tirs, 3 bois et un sac, marque Wilson, Don de la Banque Provinciale.</p> <p>206- BON DE \$100 SUR VETEMENTS Complet, pantalon ou veste sport au choix à la Boutique Alacorde Inc., 5193 chemin Ste-Foy.</p> <p>207- ABONNEMENT PISCINE - VAL. \$120 3 passes donnant droit à la piscine intérieure de Motel Le Voyageur, 2250 boul. Ste-Anne.</p> <p>208- BON DE \$100 EN PHARMACIE Applicable sur prescriptions et autres articles au choix à la Pharmacie Place Laurier, Ste-Foy.</p> <p>209- MATELAS ET SOMMIER - VALEUR \$200 Ensemble Suprême de luxe matelas 840 ressorts et sommiers, par la Cie Paquet Inc.</p> <p>210- GARAGE - VALEUR \$225 Garage préfabriqué 10' x 20' en acier avec porte de toit, par Location de Garage Olivier Inc., St-Romald.</p> <p>211- BAR A BOISSON - VALEUR \$129 Bar très original, style colonial, hauteur 32 pouces. Don de J.-G. Perford Ltd, 381 Trem-Canada, Lévesque.</p> <p>212- GARDERIE 4 MOIS - VALEUR \$240 Garde d'un an inférieure de 2 1/2, au 4 1/2 ans, remise de 3 jours, chez Mlle Marvalle, 3000 chemin St-Louis.</p> <p>213- COMPLET - VALEUR \$135 Magnifique complet Garnett de Progress Brand au choix chez Côté & Morneau, 12 Commercial de Lévis.</p> <p>214- TABLEAU D'ART - VALEUR \$350 Table 30 x 24 intitulée "Parage à St-Thé" et signed Louis Taché, 748 Le Puyeur, Ste-Foy.</p> <p>215- 2 VETEMENTS - VALEUR \$195 Complet Totes et vestes sport Fitzchry de Claver Brand chez J.-B. Lallibert, Québec, Centre-Ville.</p> <p>216- LOCATION TELECOULEUR - VALEUR \$360 Local on d'un télécouleur Admiral pour un an par Jean Gric, 855 Avenue St-Jacques, Québec.</p>	<p>10^e DEMI-HEURE DE 1H.30 à 2H. P.M.</p> <p>220- ABONNEMENT PISCINE - VALEUR \$120 Piscine, sauna, douche écossaise et appareils de culture physique, au Centre Roger Carrier, 1188 Colbert, Ste-Foy.</p> <p>221- BON DE \$100 SUR TELECOULEUR Quasar de Motorola, chez Ameublement Tangway, Road-Point de Lévis au 535 boul. Ste-Anne, Beauport.</p> <p>222- MACHINE A COUDRE - VALEUR \$349 Modèle paratif Brother 721 avec armoire, don de Centre de Couture Montclair, 1758 de la Conardière.</p> <p>223- UN AN DE LOYER - VALEUR \$1,440 Logement de luxe 2 1/2, pièces marbrees, chauffé, isolé, 8 Duvoyeur, par Angus & Parent Inc., 54 Alger.</p> <p>224- UNITE DE CHAUFFAGE - VALEUR \$393 Formule Frée WO18 avec chauffe-eau par Pulse Ltd, 1408 - 13e Av. Ouest, Chertey.</p> <p>225- MOTOCYLETTE - VALEUR \$419 Moto Yamaha Mini-Bondur 250-J, don de L.-E. Smith, 608 ouest, St-Vallier.</p> <p>226- SECHEUSE - VALEUR \$240 Modèle automatique Liberator de Inpex par Turgeon & Jobin Ltd, 205 Montmagny.</p> <p>227- PISCINE RONDE - VALEUR \$327.50 Modèle Springer de marque Oceanic, diamètre 18 pieds. Don de Guy Monicotte Sports Inc., 915 est. St-Vallier.</p> <p>228- CHALOUPE - VALEUR \$275 Marque Prince Craft, tout aluminium. Longueur 10 pieds. Courtisane de Rousseau Ste-Foy Inc., 3999 chemin Ste-Foy.</p> <p>229- FAUTEUIL - VALEUR \$350 Poutrelle tout "Easy-Buy" offert par Bédard Barboursage, 475 Ave. Québec.</p> <p>230- CHAUFFE-EAU - VALEUR \$300 Modèle sportive John Wood, électrique, fournissant 90 gallons à l'heure. Don de Ecco Ltd, 640 Ste-Thérèse.</p> <p>231- 4 PNEUS - VALEUR \$321.60 Pneus Royal Master Uniroyal 2 H 70 x 15 et 2 H 80 x 10, chez Automobils Inc., 1240 ouest, boul. Charest.</p> <p>232- MOTONEIGE - VALEUR \$595 Poissonneuse motoneige Mini-Sno provenant de Distribution B.L. Ltd, 2628 Vanier, St-Hyacinthe.</p> <p>233- TABLEAU D'ART - VALEUR \$450 Table intitulée "Pêcheurs d'Espérance" et signed Lucette A.R.C.A., 1232 de la Vierge, Ste-Foy.</p> <p>234- BAIN A EAU THERMALE - VALEUR \$1000 Don de Centre de Physiothérapie Roger Carrier, 1188 Colbert, Ste-Foy. Comprend la construction complète de bain dans votre maison avec tous les raccords adéquats. Garantie d'un an. Provision de sol et ciment portés.</p> <p>235- LOYER D'UN AN - 3 PIECES - VAL. \$2,700 Location de l'appartement au 6 dans le "4" de Parc Bureau Héland de l'été octobre 1971 au 30 septembre 72. Courtisane de Bédard & Associés Inc., propriétaires-construiteurs, 888 chemin Ste-Foy.</p> <p>236- DODGE POLARA SPECIAL 1971 - VAL. \$4,335 Magnifique voiture Hard-top 2 portes, avec moteur 8 cylindres, transmission automatique, servo-direction, servofrein, ajustement de lents et pneus blancs. Collaboration de S. Tangway Automobiles Inc., 89 Route Kennedy à Lévis.</p>
---	--	--	--	--

MISEZ PAR TELEPHONE CE SOIR DE 7 A 11H. ET DEMAIN SAMEDI A PARTIR DE 9H. A.M. - COMPOSEZ 688-1530



L'Action Tél. : 522-4771

3, Place Jean-Talon, C.P. 1727

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907. L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, Agence France-Presse et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de L'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc. affilié à la Fédération Canadienne de l'imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A "L'ACTION" VENTE AU NUMERO 15¢

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Andon-Lorette, Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Dubergier, Giffard, Grus-Pin, Lac St-Charles, Les Saules, Lévis, Loretteville, Neuchâtel, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, St-David, St-Amie, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Villeneuve, Ville De Vanier, Ville Montmorency.

60 CENTS PAR SEMAINE OU

Table with 2 columns: Duration (6 mois, 1 an), Price (\$35.00, \$70.00)

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs.

40 CENTS PAR SEMAINE OU

Table with 2 columns: Duration (6 mois, 1 an), Price (\$20.00, \$40.00)

Livraison par la poste dans la province de Québec :

Table with 2 columns: Duration (6 mois, 1 an), Price (\$30.00, \$60.00)

ETATS-UNIS

Table with 2 columns: Duration (6 mois, 1 an), Price (\$36.00, \$72.00)

Dans les autres provinces du Canada :

Table with 2 columns: Duration (6 mois, 1 an), Price (\$27.00, \$54.00)

PAYS ÉTRANGERS

Table with 2 columns: Duration (6 mois, 1 an), Price (\$50.00, \$100.00)

COUPON D'ABONNEMENT

Subscription coupon form with fields for name, address, and payment details.

TARIF DES PETITES ANNONCES

Annonces ordinaires :

Table with 4 columns: Number of words, 1 jour, 3 jours cons., 6 jours cons. Prices range from \$0.75 to \$6.30.

Annonces à la ligne agate : 18¢ la ligne, (minimum 10 lignes)

Les annonces ordinaires sont composées en caractères 6 points minuscules. Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier \$1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Reconnaissance ou remerciement pour faveur obtenue : Sans photo \$1.50 - Avec photo \$5.00

Fiançailles, prochain mariage, (sans photo) \$3.00 (Publiés en page féminine)

Prières, (sans photo) \$5.00

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

Agences matrimoniales

PERSONNES séparées, veuves, célibataires. Venez au Club Social Muguet, 865 de la Reine, le samedi, tél. : 523-1321 soir.

Argent à prêter

ARGENT A PRÊTER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue.

Argent disponible pour consolidation

ARGENT disponible pour consolidation dettes, amélioration construction, fonds roulement, par 1ère ou 2e hypothèques. Service rapide. Prêts P.M. du Québec, courtiers, 1010, St-Pierre, Québec, 688-1624, soir 626-1513.

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque, par tranche de \$2,000 à \$20,000 aux taux bancaires, achetés les hypothèques et les balances de votre responsabilité. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appelez en tout temps 626-4198.

A vendre — Divers

Poêle électrique l'Islet, 220, 40 pouces, propre, en bon état, tél. : 653-6586.

A vendre — Divers

au bord du lac St-Joseph, magnifique grave, près Club St-Louis, tél. : 527-3601.

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces, aussi équipement complet de restaurant. Les Entrepreneurs St-Laurent Inc., 1184, rue St-Jean Québec

A vendre — Divers

CAUSE DE DÉPART MENAGE neuf à vendre, valeur \$3,000, pour \$1,500.

POLYON Polypropylène, laine Phentex

(en gros) s'adresser 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue, Tél. : 623-9638.

BAS-culottes de toutes grandeurs, choix de couleurs.

One Size, aussi coupon à vendre, à la pièce, gilets, costumes et robes. Tél. : 24269 21-4 (6 fs) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente.

Cadriani. Aussi échangeons romans d'amour, marabouts, photo romans, comics, COMPTOIR DU LIVRE 25, rue St-Vallier-Est. — Tél. : 525-6402.

TAPIS

Spécial Ozite \$2.58 la verge carrée. Évaluation, pose, aussi liquidation de meubles et d'appareils électriques. Centre d'ameublement 239 Ouest, St-Vallier, Québec. Tél. : 523-3770, soir 529-2701.

MENAGE NEUF 1971

Ayant servi pour l'Exposition du meuble. Ces meubles sont neufs et garantis, comprenant : 1 poêle de luxe, 30 pouces, 1971, 1 réfrigérateur, 2 portes, 1 table de coin, 1 lampe de pied, 1 mobilier de salon 4 places, Air Foam, réversible 2 morceaux, 1 table de centre, 1 table de coin, 1 lampe de pied, 1 lampe de table, 1 mobilier de chambre, 72 pouces, miroir ajustable, 3 morceaux, 2 lampes de bureau "Terre des Hommes", 1 sommier-casque et un matelas, valeur \$260, 1 set de cuisine 5 morceaux, 1 plat à fruits, 1 téléviseur Admiral Instant-Matic, 1971, 1 laveuse automatique et 1 sècheuse automatique de luxe 1971, valeur totale \$2635 laisser pour \$1,690. Aucun comptant. Entrepôt gratuit et livraison gratuite. Pour informations, 663-7482 Québec. 24146 2-4 (24 fs) 21

A vendre — Divers

Pupitre en chêne (Roll-Top) 7 tiroirs avec chaise assortie. S'adresser à Abbe Fortier, 175 Marquette, Sherbrooke. 24266 21-4 (3 fs) 21

13,000 LIVRES

A .05, .10 cts et .15 cts. Place Marché aux Fleurs, 34 Ouest, St-Joseph, Québec, tél. : 523-0285. 24257 21-4 (6 fs) 21

Petite table de salon, 2 fauteuils de télévision, 1 divanport parfaitement conçu une lampe torchère. Tél. : 522-6112 de 9 à 11 heures A.M. de 2 à 5 heures P.M.

3-24282 22-4 (6 fs) 21

CHASSIS

Onze chassis Dodge 58 et 55 hauteur. Onze moteurs. Prix d'aba-

3-24280 22-4 (3 fs) 21

Beauport. A vendre 2 couchettes en fer

pour chalet; 1 de 4 pds 1/2 avec matelas et ressorts; 1 autre de 4 pds avec matelas et ressorts. Tél. : 663-9952. 3-24290 22-4 (3 fs) 21

Camping

VILLE Vanier Sport et Camping Entrée de tentes-roulottes et roulettes de voyage, neufs ou usagés, dépôt-aires des motos Pony Bikes. Cadeau gratuit sur l'achat, réfrigérateur, toutes les marques aussi service. Tél. : 527-7744. 460 rue Godin, Centre industriel, Ville Vanier. 1-24235 20-4 (5 fs) 39-A

Chambres à louer

Chambre à louer, permis de cuisine, télévision. Tél. : 525-9010. 24281 21-4 (6 fs) 44

Chambres et pension

CHAMBRE à louer et pension si désiré; personne pouvant fournir des références. Tél. : 524-6861. 23977 3-4 (24 fs) 46

Hotels motels convertis pour chambres

et pensions pour personnes âgées, mariées ou célibataires, 5 milles, centre ville, chambres individuelles; Pavillon des Chutes Tél. : 522-5661. 24015 13-4 (24 fs) 46

Chalets à vendre

Chalet à vendre et garage tout meuble, terrain 90 X 245, au bord du lac, côté nord, forêt d'arbres et bocage, route 10. Tél. : 523-3087. 24267 21-4 (6 fs) 51

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES TOUTES MARQUES A LOUER — \$7.50 par mois ou 3 mois \$18.00. GÉRARD MARTINEAU, 465, Boul. Langelier, Québec. Tél. : 525-5156. 24136 17-4 (24 fs) 53

E. LACOUÏNE INC.

530, Côte d'Abraham, Québec, tél. : 522-1539. Clavigraphes OLYMPIA. Vente, service, location machine à additionner. Ameublement de bureau. 24081 9-4 (24 fs) 60

UNDERWOOD

CLEMENT et CLEMENT INC., 555, boulevard Charest Est, Québec, 529-9244. Location \$7.50 par mois, \$18.00 pour 3 mois. Réparons vendeurs, machines toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournilles. 23937 2-4 (24 fs) 60

Commerce à louer

Coin 11e Rue et 8e Avenue chauffé, \$125.00 par mois, S'adresser au 1001, 8e Avenue, tél. : 24078 9-4 (1 ms) 65

Commerce à vendre

Epicierie licenciée à vendre avec résidence. Dans centre Touristique très bon poste pour boucher à l'année. Ecrire Casier 432, 3 Place Jean-Talon, Québec. 24147 16-4 (v.s.l. au 7-5) 66

Déménagement transport

Pour tous genres de déménagement, transport, livraison, appeler. Transport Courtois Inc. 683-8942. 23818 25-3 (24 fs) 73-A

Entrepreneurs

LE MENUISIER MOBILE ENR. Constructions et réparations de tous genres 20 ans d'expérience Prop. P.-E. Cayer 1205, Marcel, Quartier Laurentien, Ste-Foy TEL. : 872-3557

Femmes, filles deman.

Temps partiel, 3 soirs par semaine, 2 heures, chaque soir environ \$35.00. Auto utile. Tél. : 653-9712. 24095 13-4 (24 fs) 90

Foin

Foin à vendre, excellente qualité. Tél. : 828-2487. 24084 9-4 (24 fs) 94-A

Garage à vendre

Garage double avec terrain de 40 X 40 rue St-Thédore. S'adresser directement au propriétaire, tél. : 837-4135, 95 St-Joseph. 24277 21-4 (3 fs) 99-A

Immeubles

FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER Fiducie des caisses populaires confiez nous la vente de vos propriétés ou commerces dans Québec et banlieue. Nos clients sont sérieux et ont la finance nécessaire. J.-H. Paquet, Tél. : 524-4651. 23975 3-4 (24 fs) 111

Logements à louer

ST-RODRIGUE, 46e Rue Est, 4 pièces, chauffé, entrée sèche-laveuse, stationnement, libre 1er mai, \$115.00. Tél. : 626-0611 ou 623-2114. 23943 1-4 (24 fs) 118

Logements à louer

Logement à louer pas chauffé, 3 chambres, pas de chambre de bain, s'adresser à 525-6622. 24145 17-4 (6 fs) 118

Au 3566 Mar-Gauthier Giffard,

logement de 5 pièces, plus salle de bain, non chauffé, 1er plancher \$80.00 par mois, tél. : 661-8974 libre 1er mai. 24270 21-4 (3 fs) 118

Quartier St-Jean-Baptiste, 4 pièces,

salle de bain, 220, eau chaude, rue St-François, près Dorchester, Demandez R. Simard. Tél. : 522-1202. 24220 17-4 (6 fs) 118

St-Rodrigue, 4 pièces, chauffé, entrée

laveuse-sècheuse, \$115.00. Tél. : 626-0811 ou 623-4014. 24221 17-4 (12 fs) 118

St-Foy — Grand 4 1/2 pièces, neuf,

ensoleillé, endroit tranquille, grande cuisine, salle lavage, bricolerie, remise, balcon, cour, verdure, insonorisé, télé-cabine, concierge, accommodations. Tél. : 651-3282. 24268 21-4 (6 fs) 118

Logement à louer, libre 1er mai, 1 1/2

pièces, meuble, près hôpital Laval, \$110.00 tout compris, tél. : après 6 h. à 651-9216. 24260 21-4 (3 fs) 118

Rive-Sud, 7 pièces, plus salle de bain,

entrée 220, laveuse-sècheuse, tél. : 837-4135 à 95, St-Joseph, Lauzon. 24278 21-4 (3 fs) 118

Boischatel, 4 pièces, chauffé, préparés

fournis, pour jeunes mariés ou 2 personnes, libre 1er mai, 5136 Royale. Tél. : 822-1161. 3-24295 22-4 (6 fs) 118

4 pièces, non chauffé, entrée 220, toi-

lette sans bain, tél. : 525-7633. 3-24288 22-4 (2 fs) 118

Courville logement 3 1/2 pièces, chauffé,

éclairé, près école Régionale, très belle vue, tél. : 663-6402. 3-24285 22-4 (6 fs) 118

4 grandes pièces, eau chaude fournie,

chauffé, éclairé, 3e étage, pour 2 ou 3 personnes, tél. : 529-2801. 2-24339 3-4 (6 fs) 118

STE-FOY

Grand 6 pièces, neuf, chauffé, eau chaude fournie, garage \$220. Tél. : 656-0528. 24236 20-4 (6 fs) 118 Ste-Foy

Local à louer

Excellent poste pour hommes d'affaires, professionnels, ou autres. Location, superficie totale 400 pds carrés, 20 St-Jean, Suite 330, tél. : 529-9376. 3-24283 22-4 (6 fs) 119-A

Maisons à vendre

Maison neuve, St-David près église, école, coin de rue, 3 chambres, abri auto, grand terrain, centre de maisons neuves, tél. : 529-6178. 3-24346 23-4 (6 fs) 127

Lauzon rue St-Joseph, 10 pièces, chauffé,

très propre, garage, \$16,000. Comptant \$4,000. Immeubles Canadiens Entr. Courtiers, tél. : 529-6178. 3-24346 23-4 (6 fs) 127

Rive Sud — Bienville — Lauzon maison à

vendre, 5 logements avec grand terrain, logement libre au propriétaire, entrée 220, cent ambrés, S'adresser directement au propriétaire, 95 St-Joseph, tél. : 837-4135. 24275 21-4 (3 fs) 127

Paroisse Ste-Geneviève, 5 1/2 pièces,

construction 1962 maison 25 X 41, très propre, terrain fini, près école, église, \$21,000. Comptant \$11,500, avec hypothèques 6 1/2 %, \$5000, avec hypothèques 9 1/2 %, Immeubles Canadiens Entr., 529-6178. 3-24347 23-4 (6 fs) 127

Logements à louer

24225 20-4 (24 fs) 140

On demande travail

Menuisier et finition décoration, etc. Longue expérience. Peut fournir références. Tél. : 527-1913. 24070 9-4 (24 fs) 156-A

Propriétés à vendre

Propriété rue de la Couronne, directement du propriétaire. Très bon plan, 2 logements, plus 3 postes commerciaux. Revenu \$12,000. Net \$7,900. Comptant \$15,000. Termes faciles, pas d'argent, tél. : 525-5727. 24040 9-4 (18 fs) 178

Charny, propriété fine bricque, 10 pièces,

possibilité de 4 de plus, chauffage central, eau chaude et froide, 2000 sous-sol, grand terrain, coin de rue, située au 601 - 5e Avenue, tél. : 832-2047. 23217 (19-21-23-4) 178

Maisons demandées

QUI DIT VRAI ? LE prix d'une propriété ne doit pas dépendre des seuls dons créateurs du vendeur et de l'acheteur, mais de ce qui pour acheter ou vendre une valeur immobilière, faites appel à notre service de vente d'immeubles. TRUST GENERAL DU CANADA, la plus importante Société de Fiducie Canadienne, française, téléphone Québec, 529-5311. 24195 17-4 (24 fs) 128

MARCHANDS colporteurs, portez attention

Illustré, envoyez gratuitement votre démontant assortiment complet de marchandises pour hommes, dames et enfants. Une visite vous convaincra de l'immense choix à prix défiant toute compétition. Montreal Jobbing Limited, 857-859 Est St-Joseph, Québec, P.Q. 24144 22-4 (24 fs) 128

MATERIAUX neufs et usagés de toutes

sortes, plomberie, etc. Prix d'aba-

is. Modèles : 1969, Camaro Rally Sport, 1965 Ford XL, hard top, 2 portes, 1968 Visa coach, 1400 Dorchester, Nord coin de l'Épavey. Tél. : 525-8710. 24230 20-4 (24 fs) A.V.

B. RACINE AUTOS INC.

1969 Barracuda 340 p.c. 4 vitesses, 1969 Buick Skylark, 1968 Plymouth, hard top, équipée, 1969, Camaro Rally Sport, 1965 Ford XL, hard top, 2 portes, 1968 Visa coach, 1400 Dorchester, Nord coin de l'Épavey. Tél. : 525-8710. 24230 20-4 (24 fs) A.V.

Service domestique

Bonne domestique — Ouvrage général, tél. : 842-3461. 3-24336 23-4 (6 fs) 198

Roulofes

GARAGES André Belanger, dépositaire roulettes Rocket et Holiday. Aussi machines à laver "Aromodora". Poste d'Attachement. Vente service, 3367, boulevard Hamel-Ouest, Les Saules. Tél. : 527-0749. 24226 21-4 (24 fs) 192-A

Terrains à vendre

CHARLESBOURG EST, magnifique terrain à construire, 125 x 100. Prix d'occasion, Raymond Belanger, notaire. Tél. : 523-5352. 24090 9-4 (24 fs) 210

TERRAINS DANS Neuchâtel, District

de Québec. Prix spécial, chaudière avec rames. Tél. : 842-3419. 24262 21-4 (3 fs) 210

Terrains 100 X 220 Route Prevost, St-

Pierre Le d'Orléans, tél. : 828-9207. 24276 21-4 (3 fs) 210

Terres à vendre

St-Apollinaire, 15 milles du Pont 1 1/2 arpent par 1 mille, tél. : 656-0056. 3-24344 23-4 (6 fs) 212

AUTOMOBILES ACCESSOIRES - PIÈCES REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

CONCESSIONNAIRE MAZDA VENTE et SERVICE, Garage O. Gosselin inc., 185, avenue St-Sacrement, Québec : 681-0925. 1-24233 23-4 (24 fs) A.V.

"Valiant Barracuda 1965 V-8, automati-

que, avec console, servo-freins, radio, sièges baquets, "seals covers". Pneus hiver et été, \$625.00, tél. : le soir 656-6584. 24261 21-4 (6 fs) A.V.

TURMEL AUTOMOBILE

1969 Plymouth Barracuda 1969 Volvo G.T., 1969 Volvo, 1968 Volvo Canadienne, 1968 Envoy Station, 1968 Volvo sedan, 1968 Mustang Hard top, 1968 Dodge Coronet "500" Hard top, 1967 Volvo, 1966 Comet hard top, 1966 Volvo, 1966 Volkswagen, 1966 Chrysler, 1965 Volvo 5700 Wagon, Turmel Auto, 1385, Dorchester-Nord, Québec, Tél. : 522-2393. 23992 6-4 (24 fs) A.V.

B. RACINE AUTOS INC.

1969 Barracuda 340 p.c. 4 vitesses, 1969 Buick Skylark, 1968 Plymouth, hard top, équipée, 1969, Camaro Rally Sport, 1965 Ford XL, hard top, 2 portes, 1968 Visa coach, 1400 Dorchester, Nord coin de l'Épavey. Tél. : 525-8710. 24230 20-4 (24 fs) A.V.

Service domestique

Bonne domestique — Ouvrage général, tél. : 842-3461. 3-2433

Valeurs industrielles hors-liste

Table listing various industrial stocks with columns for company name, price, and other financial data.

Marché des bestiaux

MONTREAL PC - Les arrivages étaient plus nombreux et la demande était bonne...

Les arrivages aux abattoirs de l'est et de l'ouest comprenaient 1,466 bêtes à cornes...

Les bovillons de première qualité rapportaient de \$32.25 à \$34.25...

Les taureaux de première qualité se vendaient de \$26 à \$27; celles de bonne qualité, de \$24.50 à \$25.75...

Les taureaux de bonne qualité rapportaient entre \$25.50 et \$27.75...

Les vaches de bonne qualité étaient à \$22.50 à \$24.50; celles de qualité moyenne, à \$20.50...

Les moutons de bonne qualité étaient à \$13 - \$18; ceux de qualité ordinaire, à \$5.50 - \$10.

New York

Tendance

NEW YORK (AFP) - La tendance a été étroitement irrégulière jeudi à Wall Street. Dans une atmosphère assez active, le mouvement de prises de bénéfices s'est poursuivi...

Les transports aériens ont été très fermes. TWA progressant de plus de trois points, et United Airlines et Eastern Airlines gagnant également deux dollars.

L'indice Dow Jones a fléchi de 0,70 à 940,63. Les gains ont dépassé les déclinés par 742 à 620.

Le volume des transactions a monté de 19,27 millions d'actions, par rapport à 17,04 millions la veille.

Goodyear a gagné 1-2 à \$34 3/4. White Motors 1-4 à \$21. National Cash Register 1 3/4 à \$42 5/8 et Eastern Airlines 2-1-8 à \$26 1/2.

Parmi les valeurs canadiennes, Canadian Pacific a perdu 2-7-8 à \$75. International Nickel 2-7-8 à \$41 5/8. Alcan 1-2 à \$22 1/8. Dome Mines 1-2 à \$66 1/4. Distillers Seagrays 1-4 à \$54 5/8 et Huron Bay Mining 1-4 à \$22 1/2.

La Bourse américaine, l'indice a monté de 0,04 à 26,42. Des 1,149 valeurs échangées, il y a eu 431 gains et 458 déclinés.

Canadian Javelin a gagné 1-8 à \$15 1/2 et Scurry Rainbow Oil a perdu 1-2 à \$24 1/2.

par la Presse Canadienne COTATIONS ventes hauts bas ferm.

Table of stock market quotations with columns for stock name, high, low, and closing price.

Service Anniversaire



M. Philippe-Auguste Parent Samedi le 24 avril 1971, à 9h. a.m. en l'église de Giffard sera chanté le service anniversaire de M. Philippe-Auguste Parent...

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) - Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures ce matin.

Pommes: Cortland \$2.50 à \$2.75; McIntosh, \$3.00 à \$3.25 le boisseau.

LEGUMES Betteraves: \$1.75 à \$2.00 les 50 lbs.

Carottes: \$4.50 à \$4.75 les 50 lbs; \$5.50 à \$6.00 pour 24 cellos de 2 lbs ou 10 cellos de 3 lbs.

Choux: Verts \$2.00 à \$2.25 pour 50 lbs, suivant la grosseur et la qualité.

Oignons: 1-3-4 po. à 2-1-2 po. \$1.25 à \$1.35 les 50 lbs; 2-1-2 po. à 3-1-4 po. \$1.75 à \$2.00 les 50 lbs; \$2.25 à \$2.50 les 24 cellos de 2 lbs; rouges, \$2.00 à \$2.50 les 50 lbs.

Patates: \$1.25 à \$1.30 les 50 lbs. Panais: \$3.00 pour 12 cellos de 2 lbs. Poireaux: \$1.50 à \$1.75 la doz. Rutabaga: \$1.00 à \$1.25 les 50 lbs. Sirop d'érable: \$7.50 à \$8.00 le gallon.

Cours des denrées

MONTREAL PC - Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture. Beurre: arrivages courants 92 points, 64, 93 points, 65; commission canadienne des produits laitiers, 65.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs; 24 à 27, procédé par rouleau, No 1 en sacs 23-1-2 à 24-1-2, pour nourrissage, en sacs 22 à 23.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 19-1-2 à 20; poudre de lait, 6 à 6-1-2.

Prix des oeufs: prix minima des grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine: A-extra gros, 51-1-4; A-gros 50-1-4; A-moyens 47-1-4; A-petits, 44-1-4.

Cours de la monnaie

MONTREAL PC - Le dollar américain a avancé de 1-16 et cotait à \$1.00 25-32 en devises canadiennes.

SERVICES SPÉCIAUX

Faites ENTREPOSER vos FOURRURES dès maintenant JOS. ROBITAILLE Enr. Marchand de Fourrure 700 Richelieu - 522-3288 23741 29-3 (39 fs) 5-5.

La météo

MONTREAL (PC) - Voici les prévisions de la météo pour le vendredi 23 avril: Régions de St-Maurice, du Lac-St-Jean et des Laurentides: nuageux avec chutes de neige mouillée ou de pluie.

Minimum 32, maximum 40 à 45. Aperçu pour samedi: peu de changement.

Régions de Québec, Rimouski, Gaspé, Baie-Comeau et Sept-Îles: nuageux avec pluie légère ou neige mouillée. Minimum 30, maximum 40 à 45. Aperçu pour samedi: peu de changement.

Régions de Montréal, Ottawa et Cantons de l'Est: nuageux avec averse. Minimum 35, maximum 40 à 45. Aperçu pour samedi: peu de changement.

Régions de Québec, Rimouski, Gaspé, Baie-Comeau et Sept-Îles: nuageux avec pluie légère ou neige mouillée. Minimum 30, maximum 40 à 45. Aperçu pour samedi: peu de changement.

TORONTO (PC) - Voici les températures observées au cours des 24 dernières heures dans les principales villes nord-Américaines:

Table showing temperatures in various cities: Vancouver 39, Victoria 39, Edmonton 43, Regina 38, Winnipeg 35, Toronto 39, Ottawa 38, Montréal 36, Québec 37, Fredericton 37, Saint-Jean 37, Moncton 35, Halifax 36, Charlottetown 33, St. Jean T.-N. 36, Chicago 49, Detroit 42, New York 46, Washington 46, Tampa 69, Miami 73, Los Angeles 46, San Francisco 45.

Céréales

WINNIPEG PC - Au marché des céréales hier les prix ont connu une tendance à la hausse au cours d'une session assez active pour les avoines et l'orge.

À la fermeture, le lin était en baisse, les avoines et l'orge en hausse et le seigle était en baisse.

CHICAGO PA - Des craintes que la récolte d'hiver de blé du sud-ouest ait souffert des dommages irréparables à cause d'un manque d'humidité ont causé une avance de 2 cents le boisseau dans les récoltes futures de blé au marché des céréales jeudi, mais des prises de profit ont plus tard coupé ces gains et deux.

À la fermeture, le blé était en avance d'un point, le maïs était mixte, les avoines fractionnellement plus hauts et les fèves de soya avaient gagné 1-2.

L'horoscope

SAMEDI, 24 AVRIL, 1971. 21 mars au 20 avril (Bélier) - Une des meilleures journées de mois, pour les natifs de ce signe. Vous travaillerez ferme dans un excellent état d'esprit, et les résultats seront satisfaisants.

LES PIEDS NICKELÉS



LE FANTÔME



Offres et demandes d'emploi

AH MINCE! LE TEINTURIER VA NOUS RECONNAÎTRE... IL NOUS A DÉJÀ VU AVEC NOS FAUSSES BARBES LE JOUR OÙ ON A FAIT LE COUP DE LA PHOTO DEVANT L'ÉGLISE! Un boucher avec expérience dans la coupe française pour emploi dans une boucherie de Lévis. - Tél.: 694-4221.

Offres et demandes d'emploi

Un magasinier possédant 2 ans d'expérience dans la quincaillerie et connaissant les termes anglais dans ce domaine. Doit avoir complété une 10e année et être âgé de 22 à 35 ans. Salaire \$80. par semaine. - Tél.: 694-3098.

Nécrologie

ASSELIN - Au Foyer Notre-Dame du Perpétuel Secours, le 21 avril 1971, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Odilon Asselin, époux de Mme Anne Grégoire née de Juliette (Mme Roland Lachance). Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

GRAVEL - Samedi, 24 avril 1971 à 9 h. a.m. en la chapelle St-Louis de la Basilique sera chantée une messe anniversaire pour M. Georges Gravel, époux de Mme Antoinette Mathieu. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Mort du président Duvalier

• Un deuil de 30 jours a été décrété • Important remaniement ministériel

PORT-AU-PRINCE (HAÏTI) AFP — Le président François Duvalier d'Haïti est mort mercredi soir a-t-il annoncé jeudi matin à Port-Au-Prince.

Un communiqué du département de l'Intérieur qui a annoncé la mort du président jeudi matin précise qu'un deuil de 30 jours a été décrété.

De plus, le communiqué, annonce que le successeur du président à vie, son propre fils, M. Jean Claude Duvalier qui avait été désigné il y a quelques semaines par son père et sa nomination acceptée par un référendum de la population d'Haïti, a formé un cabinet ministériel.

L'annonce de sa mort a surpris, car l'opinion publique s'était habituée à ce que l'on annonce à tort et à travers depuis 14 ans sa disparition ou son départ vers l'étranger. Des ce matin un important remaniement ministériel a été opéré et a précédé l'annonce de la mort du président: 7 nouveaux ministres ont été nommés et seuls 4 membres de l'ancien cabinet ministériel conservent leurs postes.

Depuis les figures les marquantes de l'ancienne équipe duvalériste deviennent conseillers privés du jeune président qui aura 20 ans cette année. Parmi ces personnalités on relève les noms de monsieur Luc Desry pour la police secrète, d'Henry Siciat pour le commerce, d'Antonio André pour les Affaires économiques et de Gérard de Catalogne pour le Tourisme, les colonels Breton Claude, commandant le bataillon technique de la caserne dessalines et du colonel Gracia Jacques, commandant la garde présidentielle pour les questions militaires. Le nouveau président M. Jean-Claude Duvalier dans un message lancé ce matin à la nation haïtienne a proclamé sa détermination de poursuivre l'oeuvre d'indépendance et de développement de son père avec une "énergie farouche".

Avec la connaissance des affaires haïtienes qui le caractérisent le président Duvalier avait conservé ou mis en place aux postes clés de l'Etat les hommes susceptibles de garantir une succession selon ses desseins. Non seulement l'armée et les milices civiles jouent un rôle dans cette affaire mais aussi l'opinion publique haïtienne qui aspire par dessus tout à une succession dans l'ordre et dans la paix afin de favoriser l'essor économique du pays.

La situation et d'ailleurs parfaitement calme à Port-au-Prince et sur tout le territoire haïtien. Les funérailles sont prévues pour samedi matin. Le catafalque sera exposé à la chapelle du Palais vendredi à partir de 14 heures locales. Né en 1907, le docteur Duvalier a véritablement commencé sa carrière politique en 1949 comme secrétaire d'Etat du Travail et de la Santé publique dans le gouvernement du président Dumarsais Estime, qu'il allait être renversé par les militaires. Après une période de clandestinité où il mûrit sa doctrine politique, il est élu le 22 septembre 1957 président de la République avec une majorité de votes des provinces paysannes et de la classe moyenne. En 1964 il était élu président à vie de la République. Au début de cette année un référendum populaire

ratifiait sa décision de choisir son fils Jean-Claude pour lui succéder à la tête de l'Etat. Des péripéties souvent dramatiques avaient marqué le gouvernement du docteur François Duvalier: Tentatives de subversions des exilés, crise avec les Etats-Unis et menace de débarquement américain en mai 1963 provinces dévastées par les cyclones. Etc, on connaît les critiques qui ont été faites au président Duvalier, elles concernaient ses méthodes de gouvernement, et ont soulevées beaucoup de passion. On peut à l'heure actuelle établir un premier bilan de l'action du docteur Duvalier: Sur le plan national, on assiste ici à une importante prise de conscience politique de la classe paysanne, prise de conscience qui s'accompagne sur le plan socio-économique de la mise sur pied de conseil communautaires au sein desquels la paysannerie détient les moyens de production. Le président Duvalier par ailleurs, au cours d'épurations successives avait fait de l'armée un instrument étroitement soumis au pouvoir civil. Sur le plan religieux un concordat signé avec le Pape Paul VI avait concrétisé la haïtianisation du clergé. Enfin l'ascension au pouvoir de la classe moyenne noire avait relégué au rang d'accessoire le lég colonial douteux qu'était la question de couleur et la République d'Haïti sur ce plan apparaît comme une des îles des Antilles les plus libérées.



● PORT-AU-PRINCE, Haïti — Un communiqué du département de l'Intérieur annonçait hier que le président François Duvalier était mort dans la soirée de mercredi, à 20 heures (heure locale), après trois mois de maladie. On aperçoit ci-haut "Papa Doc" en compagnie de son fils Jean-Claude qui, dès l'annonce de la mort de son père, a formé un nouveau cabinet ministériel. (Télphoto U.P.I.)

Les E.-U. accroissent leur surveillance dans les Caraïbes

WASHINGTON (AFP) — A la suite de la mort du président François Duvalier d'Haïti, les Etats-Unis ont accru leur surveillance dans les Caraïbes, annonce le département d'Etat. Selon les renseignements parvenus jeudi à Washington, la situation est demeurée calme à Haïti après l'annonce de la mort du président Duvalier. Aucun plan n'a encore été fait pour l'évacuation des 2.000 ressortissants américains qui se trouveraient actuellement dans le pays. Aucune force militaire américaine n'a été mise en état d'alerte spéciale.

L'accroissement de la surveillance navale et aérienne que les Etats-Unis exercent constamment dans les Caraïbes est justifié, indique-t-on au département d'Etat, par le risque que d'autres pays interviennent dans les affaires intérieures de Haïti à l'occasion de la succession du président Duvalier.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Bray, a précisé que la question de la reconnaissance du nouveau gouvernement présidé par M. Jean-Claude Duvalier ne se posait pas et que les Etats-Unis allaient poursuivre leurs relations avec Haïti.

M. Clinton E. Knox, ambassadeur des Etats-Unis à Haïti, a déjà transmis au nouveau gouvernement les condoléances du gouvernement américain. D'autres messages seraient probablement envoyés par la Maison Blanche et le département d'Etat. Depuis 1963, les Etats-Unis n'ont plus

de programme d'assistance bilatérale avec Haïti et consacrent seulement à ce pays, par l'intermédiaire d'organisations internationales, une aide humanitaire de l'ordre de 81,6 millions par an pour financer des programmes de lutte contre les maladies endémiques.

CALME EN PERIL
La lutte pour le pouvoir parmi les officiers supérieurs de l'armée est une des conséquences prévisibles évoquées par les observateurs après la mort du président Duvalier. Mais son "régne", émaillé de complots, d'exécutions, de rélegations ou d'exils, était parvenu en 1970, après la mutinerie des garde-côtes, à une sorte de stabilisation due en grande partie à l'élimination radicale de l'opposition et en petite partie à une amélioration sensible de la situation économique.

Les hommes d'affaires ont bénéficié d'une période de calme et réussi à implanter un embryon d'industrie légère dans ce pays essentiellement rural. La proximité des Etats-Unis, le marché de Porto-Rico, la main-d'oeuvre à bon marché, l'absence d'impôts et taxes et, surtout, de syndicats ouvriers, ajoutés à une certaine définition de l'ordre dans le pays, ont encouragé les investisseurs. Il n'en reste pas moins que Haïti justifie toujours son surnom peu enviable de pays le plus pauvre de l'Amérique latine.

Accord franco-britannique Déblocage des crédits nécessaires pour la fabrication de nouveaux "Concorde"

LONDRES (AFP) — Les représentants des gouvernements français et britannique ont marqué jeudi à Londres la confiance qu'ils accordent à l'avion supersonique Concorde au cours de leur rencontre décisive pour l'avenir du projet franco-britannique. Ils ont en effet décidé l'ouverture de nouveaux crédits, ainsi que la construction de quatre nouveaux appareils, l'autorisation étant donnée à la commande de six autres appareils.

M. John Davies, secrétaire d'Etat britannique au commerce et à l'industrie, et M. Jean Chamant, ministre français des Transports, ont répondu aux questions des journalistes à l'issue de leurs conversations. M. Davies a indiqué que la France et la Grande-Bretagne ouvriront chacune une tranche de crédits supplémentaires d'environ 25 millions de francs pour l'année 1971 l'ensemble des dépenses de la série française pour 1971 atteindra de ce fait 250 millions de francs.

Calme total sur le front de l'opération "Lam Son 720"

LA VANG (AFP) — Tout est calme jeudi sur les vallées d'A Chau et de Da Krong où l'opération "Lam Son 720" se poursuit comme une opération de routine. La seule activité militaire sur le front Nord a été jeudi une activité aérienne: les "B-52" ont bombardé pendant toute la matinée une région située à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Quang Tri afin de dégager une région boisée et montagneuse où, dès midi, a été héliposé un bataillon de la première division d'infanterie qui doit installer une nouvelle base d'après feu. "Nous en ouvrirons autant qu'il le faudra, a expliqué le général Vu Van Gial. Nous les abandonnerons dès que nous le jugerons nécessaire".

Deux bataillons de "marines" sud-vietnamiens progressent depuis mercredi dans la vallée de Da Krong sans trouver âme qui vive. Une quinzaine de bases d'appui-feu servent d'infrastructure à l'opération. Huit d'entre elles sont sud-vietnamiennes et de la partent des raids de reconnaissance qui se soldent par très peu de contacts: un seul soldat sud-vietnamien a été blessé en 48 heures. Seules quelques rares régions de la vallée de Da Krong ont été reconnues par les "marines". "Nous n'avons pas encore pénétré dans la vallée d'A Shau mais nous pourrions y aller dès que nous le désirerons", explique le général Gial. Nos canons bombardent les lieux. Ils peuvent d'ailleurs atteindre la frontière laotienne".

Explosions en Irlande du Nord

BELFAST (AFP) — Les policiers ont encore fait parler d'eux cette nuit en Irlande du Nord, comme toutes les nuits depuis plusieurs semaines: à Lurgan, à environ une quarantaine de kilomètres de Belfast, une explosion a causé d'importants dommages dans les bureaux d'une commission pour le développement. A Omagh dans le comté de Tyrone, des terroristes ont placé une bombe mercredi soir au pied du mur d'une caserne du régiment de défense de l'Ulster, les auxiliaires des forces de l'ordre. En explosant, l'engin a provoqué un trou de près de deux mètres dans le mur.

Arrivée d'une mission soviétique à Cuba

LA HAVANE (AFP) — M. Nicolai K. Baïbakov, vice-président du Conseil des ministres de l'Union soviétique et président de la Commission gouvernementale de planification, est arrivé mercredi à La Havane en visite officielle. M. Baïbakov, qui est accompagné de fonctionnaires du "Gosplan", a été accueilli à l'aéroport par MM. Ramiro Valdés, membre du bureau politique du Parti communiste cubain, Raul Ros, ministre des Affaires étrangères, Carlos R. Rodríguez, ministre d'Etat, ainsi que par d'autres personnalités du parti et du gouvernement cubains.

EUROPE ET TERRE STE

11 et 20 mai
AGENCES FRANCISCAINES
500, 8ième Avenue
Québec 3, Tél.: 523-0031
Prendraient encore quelques passagers.

PROGRAMME DE FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

La formation professionnelle pour les adultes peut vous aider à améliorer votre situation, à trouver et à conserver un nouvel emploi. Dans le cadre de ce programme, un cours de :
COUPE DE VIANDE (perfectionnement)
doit débuter le 3 mai 1961. Il se donnera de 4.20 à 10.30, du lundi au vendredi, durant 12 semaines. Dans certaines circonstances et selon des normes établies, le gouvernement du Canada paiera des allocations pour toute la durée de ce cours. Les personnes intéressées à suivre ce cours devront communiquer le plus tôt possible avec le :
Centre de Main-d'oeuvre du Canada
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration
155 sud, rue Dorchester, Québec 2.
Téléphone : 694-3185

Tass annonce le lancement de "Soyouz-10" — 3 hommes à bord

MOSCOU (AFP) — Soyouz-10 a été lancé avec trois hommes à bord, annonce l'agence Tass. Les trois cosmonautes qui sont à bord de Soyouz-10 sont: Vladimir Chatalov, l'ingénieur Alexis Elyseev et l'ingénieur Nicolas Davichmikov, précise l'agence Tass. C'est à 02 heures 54 heure de Moscou que la fusée porteuse de Soyouz-10 a été lancée en territoire soviétique, indique l'agence Tass qui précise que le vaisseau spatial a été mis sur orbite à 03h03. "La santé des trois cosmonautes est bonne" souligne l'agence Tass. Les appareils fonctionnent normalement. Les cosmonautes ont commencé à appliquer le programme prévu. L'agence Tass a précisé la nuit dernière que le lancement de Soyouz-10 avait quatre objectifs: 1— Il s'agit d'une opération commune avec la station cosmique Saliout,

2— Vérification du fonctionnement de l'ensemble des appareils de bord.

3— Contrôle du système de guidage manuel et automatique.

4— Orientation et stabilisation du vaisseau spatial dans toutes les conditions ainsi que poursuite de recherches biologiques.



● LOS ANGELES — Condamné à la chambre à gaz pour le meurtre de l'actrice Sharon Tate et de six autres personnes, Charles Manson a été transféré jeudi matin de la prison de Los Angeles où il était détenu pendant le long déroulement de son procès, à la prison fédérale de San Quentin où une cellule a été aménagée pour lui dans le célèbre "couloir de la mort". Les transferts s'est effectués aux premières heures de la matinée. Manson reviendra cependant à Los Angeles dimanche pour être de nouveau traduit, lundi, devant un nouveau jury d'assise réuni pour juger de l'affaire du meurtre du musicien Hinman, en juillet 1969. Une de ses co-accusés dans le meurtre de Sharon Tate, Susan Atkins, comparaitra de nouveau avec lui dans cette affaire en même temps que Bruce Davis, 27 ans, et Steve Grogan, 19 ans, anciens de la "famille Manson".

A NOS ABONNES...
Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro
522-4771
à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

Déménagez-vous ce printemps
Si ... nous faire parvenir le coupon ci-dessous
ANCIENNE ADRESSE :
M.
ADRESSE
(P. No :)
NOUVELLE ADRESSE :
ADRESSE
(P. No :)
pour le 1971
Veuillez adresser comme suit :
L'ACTION
Service du Tirage, C.P. 1727, QUEBEC 2. Qué.